



MICROFICHE N°

08035

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

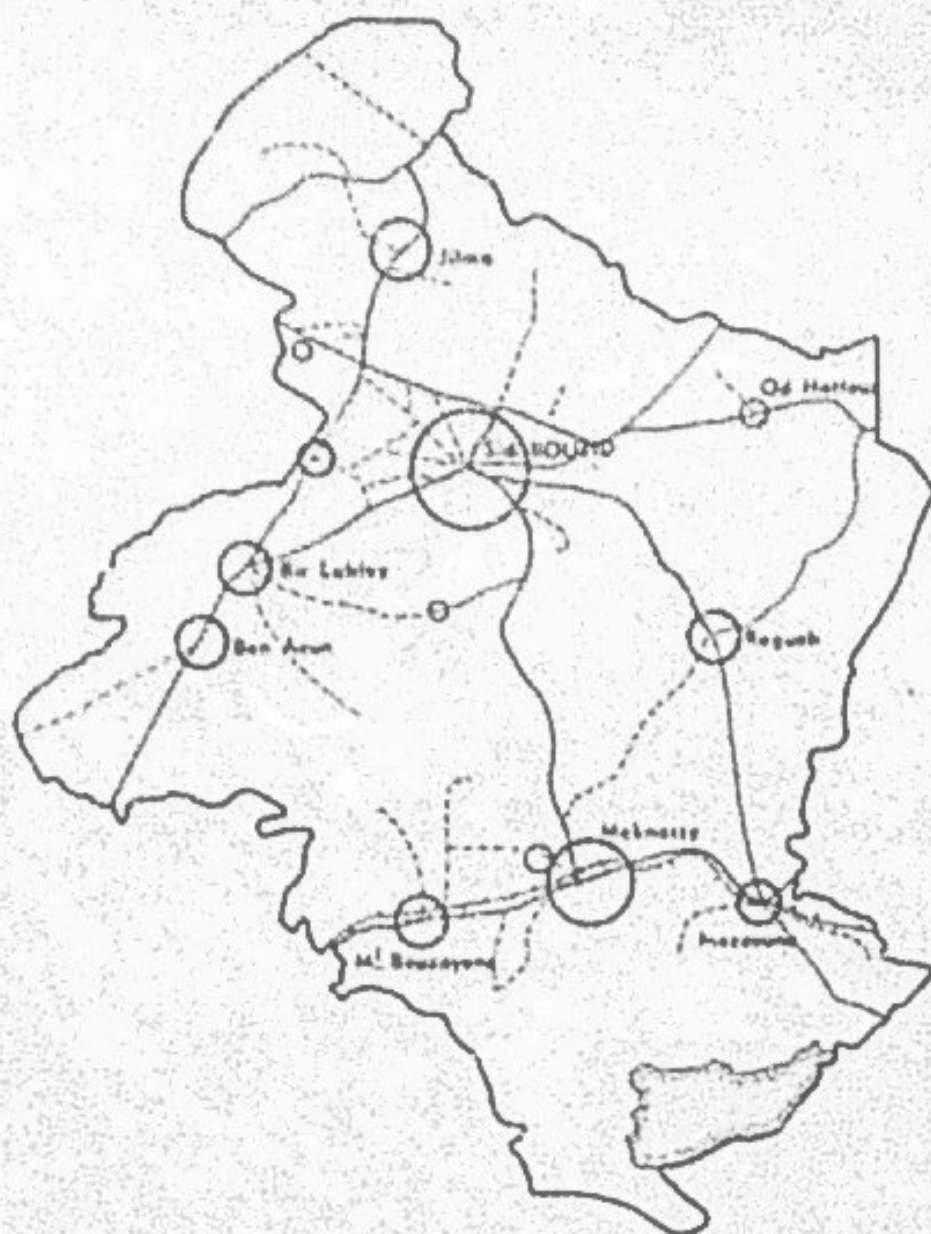
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

1

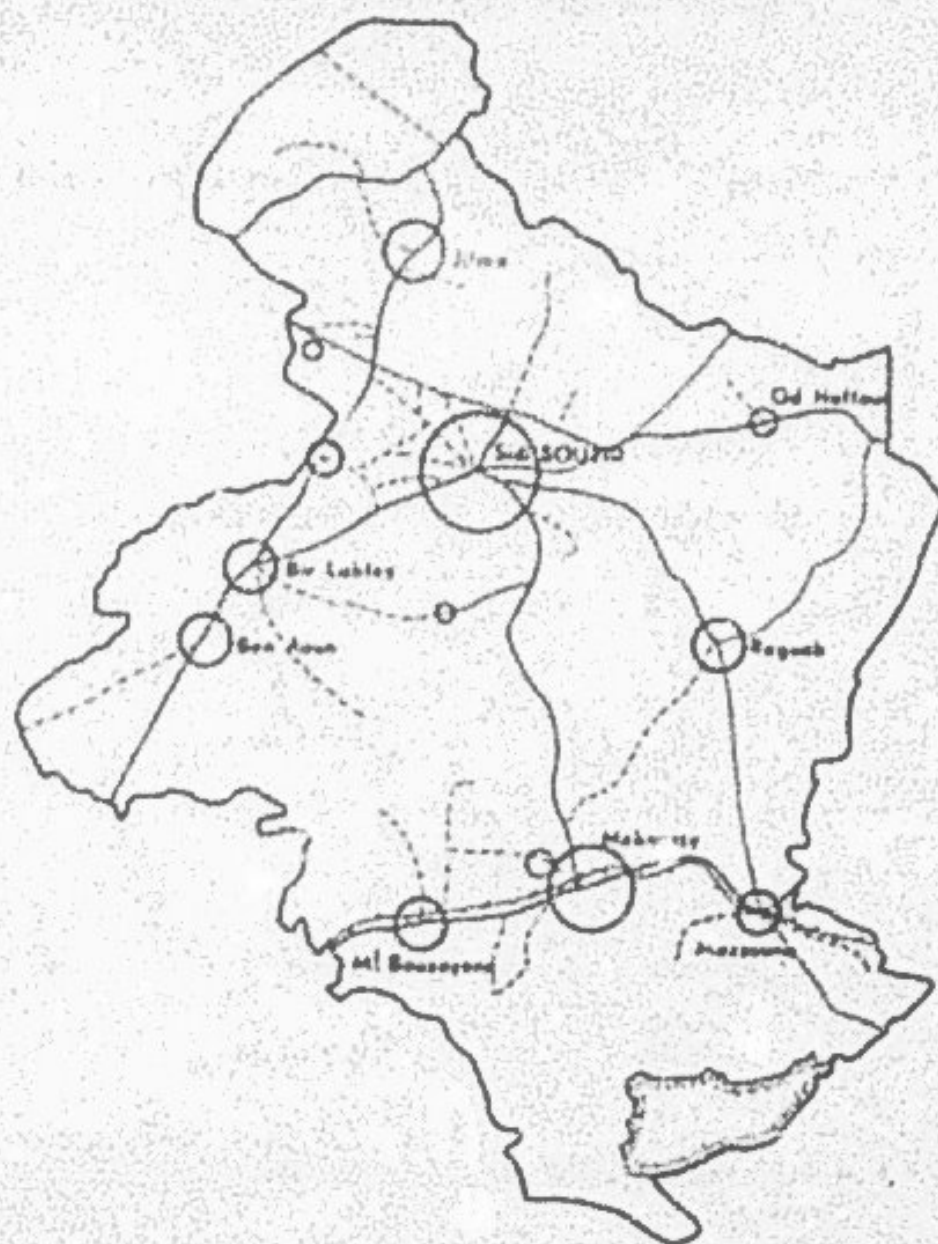


SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID

Rapport de 2^{ème} Phase

C. 101-106

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT
DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE



SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT
DU GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID

Rapport du 2^{ème} Phase

BETA - TUNISIE

REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTERE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'HABITAT

DIRECTION GENERALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME

ETUDE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT
DU TERRITOIRE DU GOUVERNORAT DE
S I D I B O U Z I D

RAPPORT DE DEUXIEME PHASE

DIAGNOSTIC-PROBLEMATIQUE-SCENARIOS D'AMENAGEMENT

S.E.T.A. - TUNISIE

SCHEMA D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT

DE SIDI BOUZID

RAPPORT DE DEUXIEME PHASE

DIAGNOSTIC-PROBLEMATIQUE-SCENARIOS D'AMENAGEMENT

S O M M A I R E

0. INTRODUCTION

PAGE

1^{ère} PARTIE : LES MOTEURS DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE REGIONALE

I. POPULATION ET EMPLOI

1.1. Le moteur démographique

- | | |
|---|---|
| 1. Une croissance naturelle encore élevée | 4 |
| 2. L'inégale répartition de la croissance démographique | 5 |
| 3. L'explosion Urbaine | 7 |
| 4. Recul de la dispersion, ralentissement de la croissance et exode, dans les campagnes | 7 |
| 5. La problématique régénération de la croissance démographique | 8 |

1.2. La dynamique

- | | |
|---|----|
| 1. Les transferts de la population active | 9 |
| 2. Le problème du chômage | 10 |
| 3. La création d'emplois nouveaux | 12 |
| 4. Inégalités spatiales de la dynamique de l'emploi | 16 |

II. LE SECTEUR AGRICOLE

- | | |
|--|----|
| 2.1. Les atouts | 18 |
| 2.2. Les contraintes et les blocages | 21 |
| 2.3. La problématique du développement agricole | 23 |
| 2.4. Les orientations et les choix pour une politique agricole judicieuse au niveau agricole | 24 |

III. L'INDUSTRIE	
3.1. L'industrie, moteur de la croissance économique régionale	27
1. Une industrie basée sur une logique de filières	28
2. Une industrie fragile et faiblement entraînant	30
3. La dynamique industrielle du gouvernorat, une dynamique récente mais risquant l'essoufflement	31
3.2. L'industrie facteur de structuration de l'espace régional	33
1. Localisation industrielle et organisation de l'espace	33
2. La politique de décentralisation et les tendances de localisation	
IV. LES SERVICES PRIVES	
4.1. Le rôle fondamental des souks	38
4.2. Des commerces urbains encore nomades	40
1. Une fonction d'approvisionnement exclusive	40
2. Répartition spatiale	42
V. LES EQUIPEMENTS PUBLICS	
5.1. Le rôle du maillage administratif	43
5.2. L'équipement scolaire	44
5.3. L'équipement hospitalier	45
5.4. Les équipements culturels et de loisir	46

2^{ème} PARTIE : L'ORGANISATION DE L'ESPACE DANS LE GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID

I. L'ARMATURE URBAINE ET VILLAGEOISE	
1.1. Taille des agglomérations et hiérarchie des centres dans le gouvernorat de Sidi Bouzid	48
1.2. Notes d'équipement et hiérarchie des centres dans le gouvernorat de Sidi Bouzid	51
1. Niveau d'équipement des villes du gouvernorat de Sidi Bouzid à partir de l'étude du SNAT	51
2. Notes d'équipement des agglomérations urbaines et rurales du gouvernorat de Sidi Bouzid	52

II. LES ZONES D'INFLUENCE	
2.1. Les zones d'influence des services publics	57
a. Les zones d'influence des services privés inférieurs	61
1. Les zones d'influence des souks	61
2. Les zones de drainage des souks de bétail	64
3. Les zones d'influence des commerces de vêtements	65
b. Les zones d'influence des services privés "supérieurs"	68
1. Les zones d'influence des commerces rares: l'exemple du commerce de meubles	68
2. Les zones d'influence des services rares: l'exemple des services de réparations de machines agricoles	69
3. Les zones d'influence des marchés d'olives	71
III. LES RAPPORTS VILLES - CAMPAGNES	
3.1. L'intensification de l'exode rural	73
3.2. Les goulots d'étranglement des infrastructures	75
1. La nécessaire restructuration du réseau routier	75
2. Le réseau électrique et l'inégale desserte des campagnes	76
3.3. Le désenclavement des campagnes et la polarisation de la vie de relations	78
1. La polarisation des flux par les villes du gouvernorat et le renforcement des liaisons internes	79
2. La restructuration des liaisons externes	80
3. La problématique de la dispersion et de la mobilité	81
IV. L'ORGANISATION DE L'ESPACE DANS LE GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID. ESSAI DE SYNTHÈSE	
4.1. Les zones homogènes	83
1. La zone de M'ghila-Jelma	85
2. Le bassin de Ben Aoun	85

3. Le bassin de Sidi Bouzid ou le bled Gannoucha	86
4. Le bassin de Sraga	87
5. Le bassin de Sidi Khelif ou le bled El Mania	87
6. Le bassin de Regret	88
7. Le bassin de Meknassy	89
8. La zone Sud	89
4.2. La géographie de la polarisation: une armature urbaine naissante et des axes de croissance potentiels	90
1. L'armature urbaine	90
2. Des axes de croissance potentiels	92

1^{ère} PARTIE : PROBLEMATIQUE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID

I. LE GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID DANS LE CONTEXTE DU SNAT ET DU SRAT

II. LES TENDANCES DE L'EVOLUTION ECONOMIQUE ET SOCIALE ET DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE

A. Des tendances fortes contraignantes	95
1. La tendance à l'essoufflement de la dynamique économique et principalement de sa composante agricole	98
2. La persistance et même le renforcement des influences externes et la marginalisation du gouvernorat par rapport aux principaux courants de développement dans le pays	99
3. La mobilité accrue de la population	100
4. Les projections de la population et de l'emploi	100
5. Les tendances de l'occupation de l'espace	101
B. Des tendances restructurantes légères	102
1. La naissance d'un patronat et d'une accumulation du capital, particulièrement en milieu urbain	102
2. L'urbanisation et la tendance au regroupement de la population rurale	103

3. La densification de l'infrastructure routière dans le gouvernement	103
III. LES OBJECTIFS DU SCHEMA D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT	
24. SUDS SOUTIS ET LES STRATEGIES IMPLIQUES	
A. Les objectifs de développement	104
B. Les objectifs d'aménagement	105
IV. LES STRATEGIES SECTORIELLES	
A. Une stratégie d'intensification et de diversification de l'agriculture	106
B. Une stratégie de protection de l'environnement	107
C. Une stratégie d'industrialisation	107
D. Une stratégie d'équipement en services publics et privés	108
E. L'amélioration des conditions de la circulation	108
F. Une stratégie d'aménagement du territoire du gouvernement	109

1^{ère} PARTIE : SCENARIOS

I. LES SCENARIOS

1. Similitude et différence entre les deux scénarios	110
A. Points communs aux deux scénarios	
B. Différences	

II. LE SCENARIO A DE CONCENTRATION

1. La mise en place d'un couloir de zones d'aménagement prioritaires	113
2. Le réseau de communication	115
3. L'armature urbaine et villageoise	117

III. LE SCENARIO B D'EQUILIBRE

1. Les zones d'aménagement	120
2. Le réseau de communications	121
3. L'armature urbaine et villageoise	122

IV. AVANTAGES ET INCONVENIENTS DES DEUX SCENARIOS

1. Le Scénario A de concentration	124
2. Le Scénario B d'équilibre	125

Le présent rapport s'inscrit dans le cadre de la deuxième phase de l'étude du "Schéma d'aménagement du Territoire du Gouvernement de Sidi Bouzid" initiée par le Commissariat Général au Développement Régional et à l'Aménagement du Territoire.

La supervision de l'étude a été assurée par la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme du Ministère de l'Équipement et de l'Habitat et notamment Messieurs :

- Noureddine CHJHA : Directeur de l'Aménagement du Territoire.
- Ali KHEDHRI : Sous directeur.

Ce rapport est le résultat d'un travail collectif conduit au sein du Bureau d'Études S.E.T.A.

Ont participé à cette phase de l'étude :

- Ali ABAD
- Samir GHARBI
- Adnane HAYDER
- Ridha LAJNE

- INTRODUCTION -

Le présent document représente le rapport de la deuxième phase de l'"Etude du Schéma d'Aménagement du Territoire du gouvernorat de Sidi Bouzid" réalisée par la S.E.T.A. pour le compte de la Direction Générale de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme .

Il a été précédé d'un rapport de première phase (429 pages) dont l'objet a été de dresser un bilan de la situation actuelle du gouvernorat et de ses perspectives .

Composé de onze parties traitant du milieu naturel, des activités économiques, des équipements et de la population, ce premier rapport a permis d'attirer l'attention sur :

- le sous-équipement généralisé, surtout sur le plan qualitatif,
- la très faible intégration interne de l'espace du gouvernorat,
- la vocation agricole actuelle du gouvernorat, mais aussi les limites d'une telle spécialisation ,
- la fragilité des éco-systèmes et la biodiversité du milieu ,

ainsi que sur :

- la rapidité de l'évolution du gouvernorat,
- le dynamisme économique et social et
- l'émergence d'un embryon d'animation urbaine .

Le présent rapport, élaboré à la suite de cette première phase de l'étude, en constitue le prolongement .

Il a pour objectif la définition de la problématique du Schéma d'Aménagement et l'élaboration des scénarios .

Il se compose de quatre parties :

1. La première partie est un diagnostic sectoriel

Mobilisant les résultats du bilan élaboré en première phase, et soulignant les dynamismes et les freins ainsi que les tendances de localisation, elle est également un diagnostic de cohérence.

La principale conclusion qu'on peut en tirer est que la dynamique de développement dans le gouvernorat se base, en dépit du rôle fondamental joué actuellement par l'agriculture, sur l'industrie et les services et sur l'équipement et le désenclavement.

2. La deuxième partie est une approche approfondie de l'organisation de l'espace régional

En s'appuyant sur des enquêtes adéquates (une enquête zones d'influence et une enquête équipements) cette partie se propose de dresser un bilan synthétique de l'organisation de l'espace du gouvernorat, en dégageant les zones homogènes, l'armature urbaine et villageoise ainsi que les axes de croissance.

La conclusion essentielle est que l'espace du gouvernorat s'organise surtout en zones homogènes peu intégrées et inégalement valorisées plutôt qu'en zones polarisées fonctionnelles et en axes de croissance.

3. La troisième partie est consacrée à la présentation de la problématique du Schéma d'Aménagement du Territoire du gouvernorat et ce en partant des tendances dégagées et des orientations du Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Schéma Régional du Centre-Ouest dans lesquels s'inscrit le schéma objet de l'étude.

Tout en insistant sur le rôle décisif que pourrait jouer le gouvernorat de Sidi Bouzid dans la mise en œuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Schéma Régional du Centre-Ouest, cette partie dégage les tendances de l'évolution économique et sociale et de l'organisation de l'espace dans le gouvernorat - qui sont plutôt

contraignantes, définit les objectifs du Schéma qui sont à la fois des objectifs de développement et des objectifs d'aménagement et fixe les stratégies à suivre.

4. La quatrième partie présente deux scénarios d'aménagement qui s'inscrivent tous les deux dans le cadre des Scénarios d'équilibre adoptés pour le Schéma National d'Aménagement du Territoire et le Schéma Régional du Centre-Ouest.

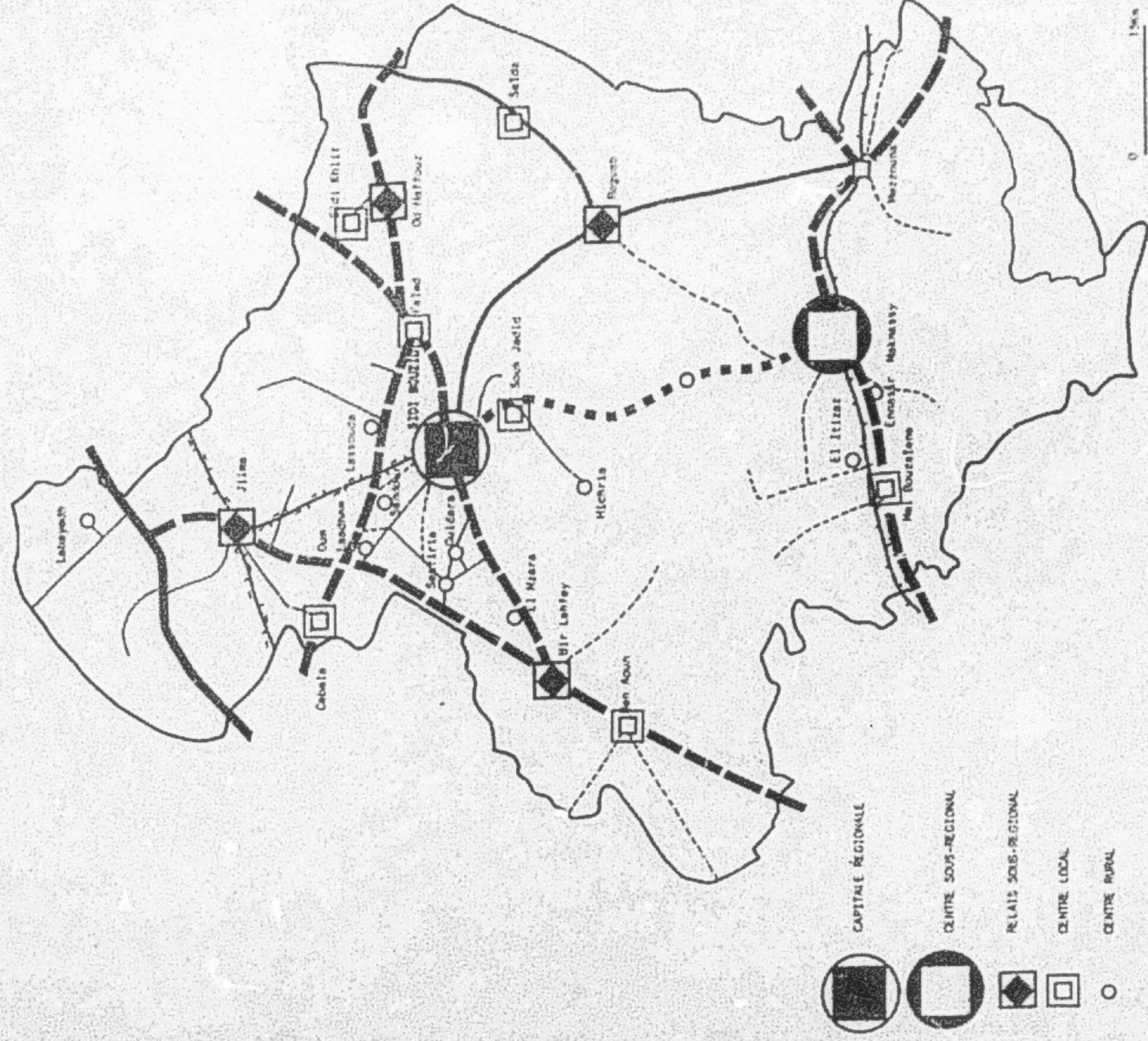
Tout en s'accordant sur la nécessité d'infléchir le Schéma National d'Aménagement du Territoire et le Schéma Régional du Centre-Ouest dans le sens de la valorisation de la place de Sidi Bouzid et de son gouvernorat, de créer un couloir de développement intégrateur, de regrouper et d'urbaniser la population et de promouvoir une armature urbaine étoffée, ces deux scénarios diffèrent par la stratégie suivie.

Le Scénario A ou Scénario de concentration part du principe selon lequel l'option d'équilibre à l'échelle nationale n'est pas fondamentalement en contradiction avec une option de concentration à l'échelle régionale et opte pour un couloir de développement Nord-Sud dominant associé à une armature urbaine macro-céphale.

Le Scénario B ou Scénario d'équilibre répond à une logique d'équité socio-géographique et opte pour un schéma de développement par le bas impliquant une politique de développement rural ainsi que la multiplication des centres ruraux, l'étoffement de l'armature urbaine et la multiplication des axes d'échanges particulièrement en périphérie.

Présentés avec leurs composantes spatiales (les zones d'aménagement, les axes de communication et l'armature des centres urbains et ruraux) ces scénarios présentent des évolutions possibles pour le gouvernorat, des évolutions qui ne sont pas nécessairement exclusives l'une de l'autre et qui sont projetées de manière à faciliter le choix de l'évolution souhaitée et d'aider à l'élaboration du Schéma d'Aménagement le mieux adapté au contexte local et aux objectifs généraux de l'aménagement du territoire tels qu'ils sont définis par le Schéma National d'Aménagement du Territoire et le Schéma Régional du Centre-Ouest.

SCENARIO A DE CONCENTRATION



1



○

—

1998

1

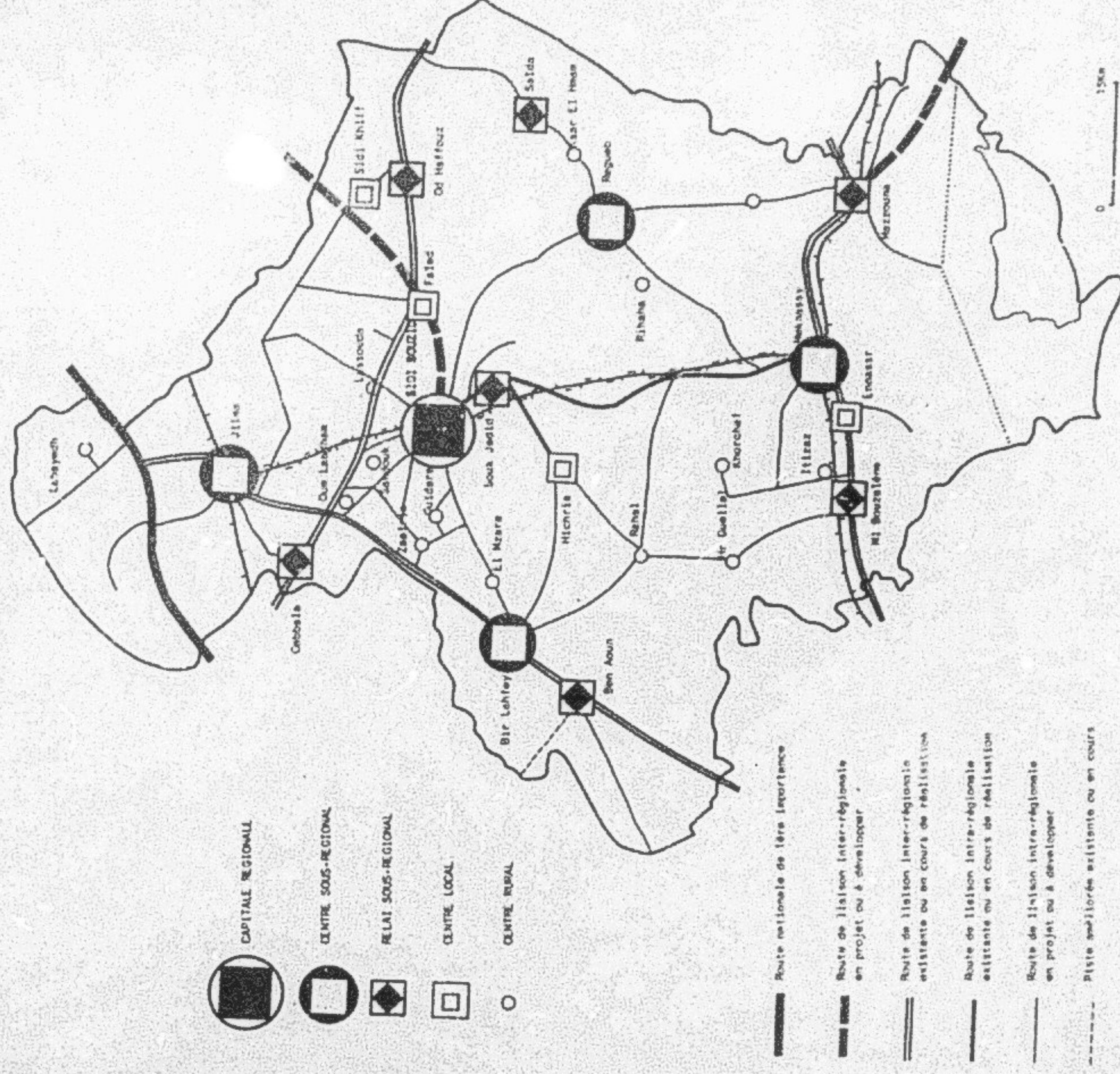
—

92000

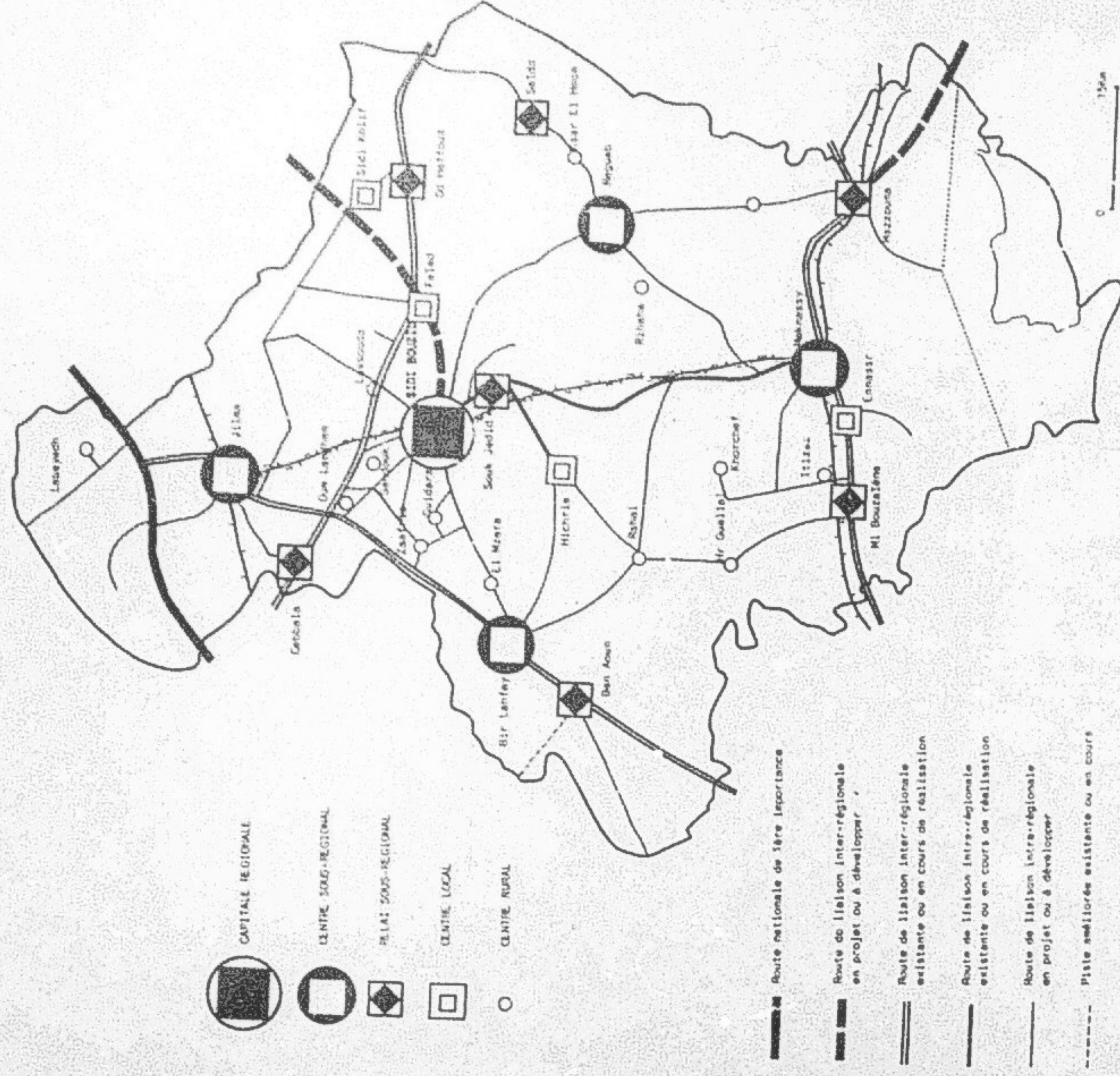
—

100

SCENARIO B D'EQUILIBRE



SCENARIO 3 D'EQUILIBRE



Première partie

**LES MOTEURS DE LA CROISSANCE
ECONOMIQUE REGIONALE**

1. LE MOTEUR DEMOGRAPHIQUE

La croissance démographique des populations du gouvernorat de Sidi Bouzid a été, pendant les vingt dernières années, supérieure aux moyennes régionales et nationales.

Tableau 1 : Taux d'accroissement moyen annuel de la population

	1966-1975			1975-1984		
	Population communale	Population rurale	Population totale	Population communale	Population rurale	Population totale
Gouvernorat de Sidi Bouzid	10,51	2,66	3,06	11,60	2,11	2,77
Centre-Ouest	5,00	2,12	2,64	5,95	1,55	2,67
Tunisie	3,55	1,30	2,32	3,69	1,27	2,48

Cette croissance rapide, tant dans les communes que dans les campagnes, a été soutenue par une fécondité qui est restée très élevée jusqu'au début des années '80. Cependant, le ralentissement de la dynamique démographique enregistrée dans les campagnes du gouvernorat de Sidi Bouzid, depuis les années '70, doit autant à exode rural, à l'émigration hors du gouvernorat, qu'à la baisse de la natalité.

1. UNE CROISSANCE NATURELLE ENCORE ELEVÉE

La natalité a faiblement baissé entre 1975 et 1984 : de 43 %, à 41,6 %. Mais c'est entre 1981 et 1986 qu'elle a véritablement chuté

(jusqu'à 36 %), entraînant une baisse sensible de la croissance naturelle : de 3,3 % en 1975 à 2,8 % en 1986. Toutefois, quelque soit l'importance de cette baisse, la fécondité des populations de Sidi Bouzid, reste supérieure à la moyenne nationale (2,47 %) .

Tableau . 2 : Evolution de la croissance naturelle
(de 1975 à 1986)

Année	1975	1986
Gouvernorat de Sidi Bouzid	33,4 %	28,2 %
Tunisie	26,7 %	24,7 %

2. L'INEGALE REPARTITION DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

La baisse de la croissance démographique nette, de 3,66 % par an entre 1966 et 1975, à 2,77 % entre 1975 et 1984, n'a pas été identique dans tous les espaces du gouvernorat .

Pendant la période (1966-1975), la croissance était la plus élevée dans les parties septentrionales du gouvernorat et surtout dans la délégation de Sidi Bouzid, aussi bien pour les ruraux que pour les citadins. Du Nord vers le Sud, la croissance démographique déclinait progressivement pour atteindre le plus bas taux à Mezzouna (1,4 %).

Entre 1975 et 1984, la baisse de la croissance dans les campagnes centrales, entretenue par les flux intenses d'exode rural, a entièrement transformé la distribution spatiale de la dynamique démographique. Les campagnes situées autour des agglomérations principales, les plus désenclavées, ont été plus touchées que les campagnes situées à la périphérie (Mezzouna, Regueb, Ben Aoun) et qui ont continué à s'accroître à des rythmes rapides (supérieurs à 3 % par an) .

TAUX ANNUEL DE CROISSANCE

1975 - 1970

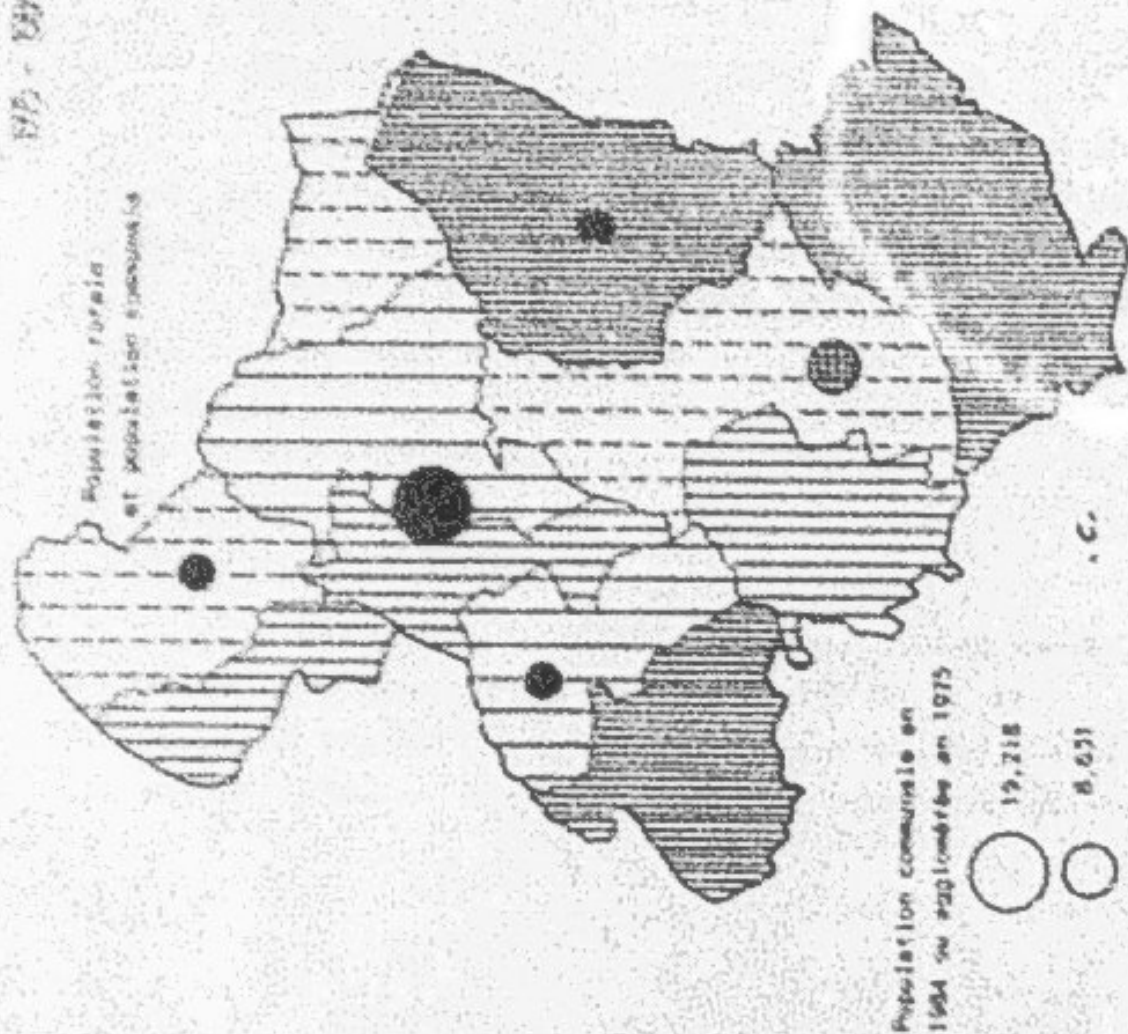


Fig. 1

3. L'EXPLOSION URBAINE

Elle a atteint des niveaux spectaculaires dans l'agglomération de Sidi Bouzid, celle qui a le plus bénéficié de l'implantation des services publics induite par la création du gouvernorat en 1974. En réalité, la croissance de l'agglomération de Sidi Bouzid a précédé la décision administrative. Déjà entre 1966 et 1975, la commune de Sidi Bouzid avait le taux de croissance le plus élevé de la Tunisie (13.25% par an, pour une moyenne nationale de 3.55 %). La moyenne de la croissance urbaine du gouvernorat était, pour la même période de 10.5%. Elle a légèrement baissé entre 1975 et 1984 (jusqu'à 9.15 %). Mais elle garde un rythme soutenu pour les plus petites agglomérations qui profitèrent de leur promotion comme chefs-lieux de délégations et communes (Jeima, Regueb, Ouled Haffouz, Cebalet Ouled Asker).

L'attraction exercée par les nouveaux services publics sur les populations rurales dispersées, explique l'accélération de la croissance de ces petits centres, la réorientation des flux migratoires internes, et particulièrement, le ralentissement de la croissance de la ville de Sidi Bouzid, par l'effet d'écran migratoire que ces nouveaux centres exercent.

4. RECU DE LA DISPERSION, RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE ET EXODE, DANS LES CAMPAGNES

La croissance démographique des populations rurales de Sidi Bouzid, est de loin, inférieure à celle des populations communales (respectivement 2.11 et 9.15 % par an, entre 1975 et 1984). La baisse enregistrée dans les taux de croissance, entre les deux périodes intercensitaires, est plus valable pour les populations rurales dispersées que pour celles qui sont agglomérées: les populations rurales, résidant en dehors des agglomérations, se sont accrues, entre 1975 et 1984, à un rythme de 1.13 % par an, pour une moyenne de l'ensemble de la population rurale de 2.11 %.

En raison du poids encore élevé des ruraux isolés, dans l'ensemble de la population des campagnes (83 %) et dans l'ensemble de la population (73 %), la dynamique démographique globale est déterminée par celle des ruraux dispersés. Les campagnes qui ont enregistré,

exceptionnellement, une forte croissance en milieu rural non aggloméré, ont connu une croissance élevée pour l'ensemble de la population. La délégation de Ben Aoun en est le meilleur exemple (3,5% pour les ruraux dispersés et 4,4 % pour toute la population). A l'opposé, la délégation de Ouled Haffouz, est parmi celles qui, par la régression du nombre de ruraux dispersés (- 2,39 %), a enregistré le plus bas taux de croissance démographique du gouvernorat de Sidi Bouzid entre 1975 et 1984, soit 0,65 %.

Ainsi, la tendance à la concentration de la population dans les agglomérations, l'exode rural et l'émigration hors du gouvernorat, ont entraîné le freinage de la croissance des populations rurales dispersées, malgré une fécondité qui est restée élevée. La dynamique démographique que connaissent les agglomérations rurales et urbaines de Sidi Bouzid, est en train de bouleverser les paysages et les structures démographiques et économiques. La croissance démographique des campagnes sera dans l'avenir décisive, et ses rythmes détermineront toute action de planification spatiale, rurale et urbaine, à moyen et à long terme.

Trois types d'actions s'imposeront, dans l'avenir, pour intégrer la dynamique démographique dans le développement de Sidi Bouzid :

1. *Pérenniser les services sociaux et les postes d'emploi dans les agglomérations communales qui continueront à attirer une bonne part des migrants ruraux du gouvernorat.*
2. *Organiser la croissance des agglomérations rurales pour qu'elles parviennent à jouer efficacement le rôle d'écran régulateur, en fixant, dans leurs campagnes, les ruraux dispersés, candidats à l'exode.*
3. *Organiser le développement des campagnes profondes, enclavées, souséquipées et répulsives, pour qu'elles ne se vident pas de leurs éléments actifs.*

5. LA PROBLEMATIQUE REGENERATION DE LA CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE

L'extrême jeunesse de la population est une conséquence de la croissance démographique élevée. A long terme, elle est aussi un facteur de poursuite de cette croissance à des rythmes rapides, même si

la tendance à la baisse de la fécondité est déjà amorcée .

Le relatif retrécissement, à la base, de la pyramide des âges, n'atténue, que très partiellement, la pression exercée par la demande de services sociaux tels que l'enseignement et la santé .

Mais, sur le marché de l'emploi, la demande des jeunes à la recherche du premier travail, sera de plus en plus grande pendant les décennies à venir. Elle posera, de façon plus aigue, le problème du chômage surtout que l'émigration hors du gouvernorat et l'exode rural, qui ont été des soupapes de sécurité, ne pourront pas absorber la totalité du surplus démographique .

II. LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

Les changements que connaît la population active, la répartition, sans cesse changeante de la population occupée, entre les branches et les secteurs d'activité économiques, le recul de l'emploi agricole et la montée des petits métiers d'artisanat et de services, sont autant de symptômes de la dynamique économique et sociale dans le gouvernorat de Sidi Bouzid .

1. LES TRANSFERTS DE LA POPULATION ACTIVE

L'évolution de la répartition de la population entre actifs et inactifs, est révélatrice des changements démographiques et économiques survenus dans le gouvernorat de Sidi Bouzid. La baisse du taux d'activité de la population rurale de sexe masculin a déterminé la baisse du taux d'activité global, entre 1975 et 1984. Malgré une meilleure approche du travail féminin en milieu rural, l'évaluation quantitative du travail des femmes dans l'agriculture, reste en -deçà de la réalité. En 1984, il y avait seulement 9.3 % des femmes rurales qui étaient recensées actives .

La baisse des taux d'activité est la conséquence de plusieurs mutations . L'intensification de l'exode rural et de l'émigration a réduit la part des éléments actifs dans les campagnes. Le rajeunissement

de la population a entraîné l'augmentation de la part de la population âgée de moins de 15 ans. De même que les progrès de la scolarisation ont contribué à fixer dans les collèges et les lycées une proportion croissante de ceux qui ont plus de 15 ans; et ce malgré les échecs fréquents dans le passage du primaire au secondaire. Cet échec est la cause du transfert des jeunes vers le marché de l'emploi par le biais de l'apprentissage en milieu communal et de l'aide familiale en milieu rural .

Toutefois, ce transfert ne s'accompagne pas toujours de l'intégration effective et totale dans la vie professionnelle pour tous, en raison de l'insuffisance de l'offre d'emplois stables .

2. LE PROBLEME DU CHOMAGE

L'évolution du marché de l'emploi est marquée par l'accentuation de l'écart qui se creuse entre les demandes et les offres d'emploi. D'une part les demandeurs d'emplois sans qualification sont de plus en plus nombreux, et d'autre part, l'offre est de plus en plus réduite par la conjoncture de crise. Elle est aussi de plus en plus sélective. En 1975, l'offre atteignait 2.587 emplois déclarés dans les bureaux de l'Emploi . Elle chute jusqu'à 715 en 1982. La reprise de l'offre depuis 1983, correspond à un changement structurel dans le marché de l'emploi du gouvernorat de Sidi Bouzid. Pendant les années '70, les emplois qualifiés représentaient, en moyenne, 15 % de l'offre d'emplois déclarée. Entre 1961 et 1966, leur part a varié de 22,7 à 59,6 % .

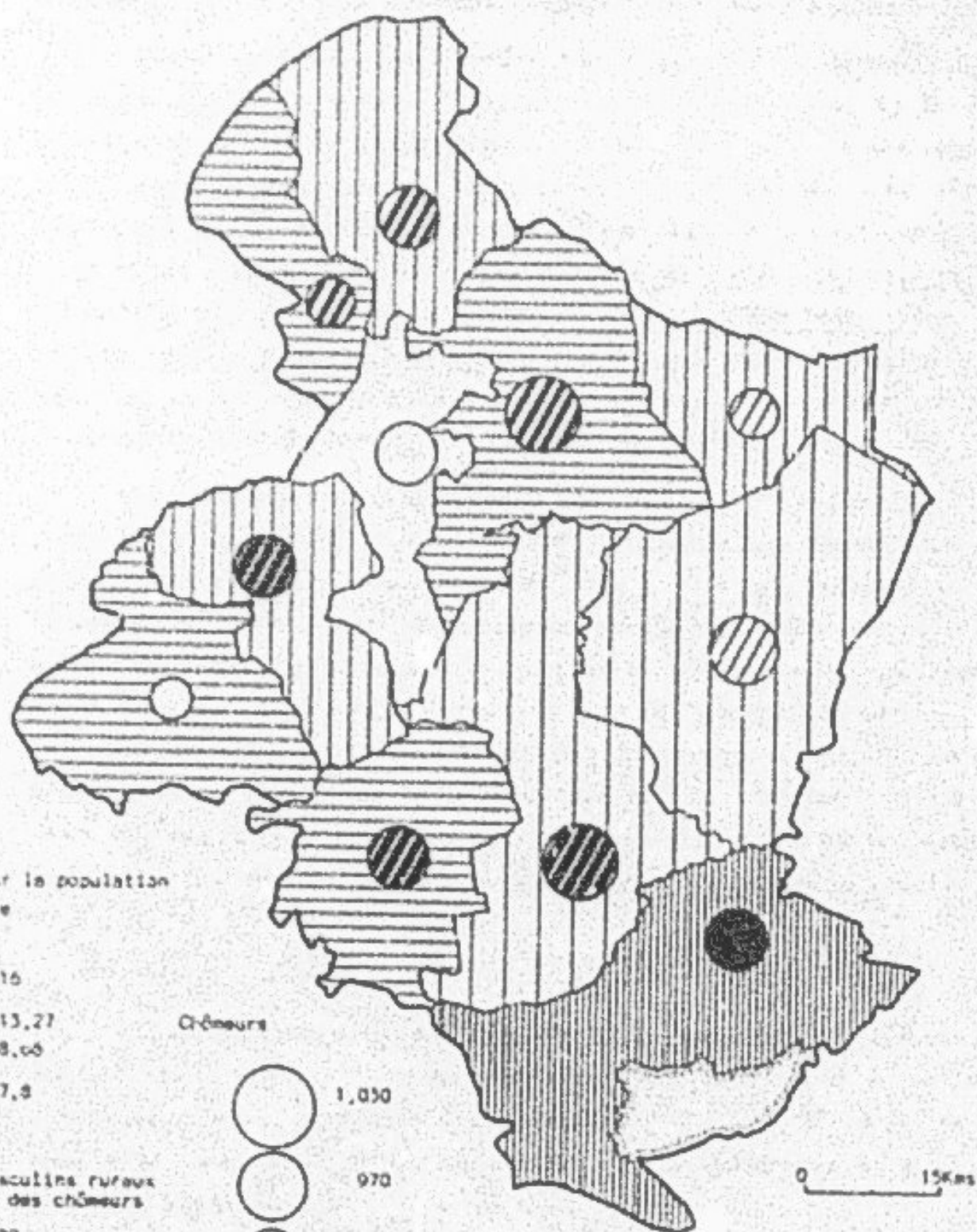
Pendant la période (1960-1966), les demandes d'emploi enregistrées ont été, en moyenne, satisfaites dans une proportion de 20 % . Alors qu'entre 1975 et 1979, les 2/4 des demandeurs d'emploi étaient embauchés .

La répartition spatiale des demandes et des offres d'emploi est marquée par la forte concentration dans le siège du gouvernorat 40 % de l'offre et de la demande passent par le bureau régional de l'emploi implanté dans la ville de Sidi Bouzid. C'est là, que la plupart des services, des chantiers de construction et des industries, qui ont été créés, ont contribué à attirer les chômeurs anciens et ceux qui sont à la recherche de leur premier travail . Entre 1982 et 1986, les offres

CHOMAGE

SIDI BOUZID 1984

fig. 2

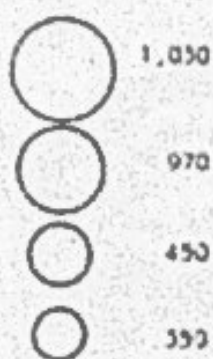


1 de chômeurs sur la population

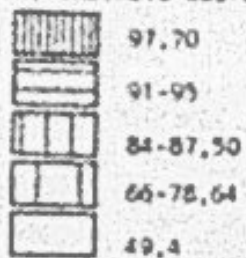
active



Chômeurs



1 de chômeurs masculins ruraux sur l'ensemble des chômeurs



0 15Kms

d'emplois représentaient, en moyenne, 17,6 % des demandes. Les deux délégations de Sidi Bouzid (Ouest et Est) étaient les plus proches de cette moyenne (17 %). Elles occupent une position centrale dans le marché de l'emploi. Elles sont à la croisée des deux axes qui composent l'espace économique de Sidi Bouzid : l'axe nord-sud de Jelma à Mezzouna, et l'axe sud-ouest-nord-est, de Ben Aoun à Ouled Haffouz .

Dans l'axe méridien, l'offre par rapport à la demande d'emplois est supérieure à la moyenne du gouvernorat: elle varie de 20 à 30 %. En même temps, on y enregistrait, en 1984, les taux de chômage les plus élevés du gouvernorat, de plus en plus élevés du nord vers le sud. Cette contradiction apparente reflète bien la dialectique du chômage et de l'offre d'emploi . Les espaces où l'offre est relativement disponible par rapport à la demande, sont en même temps ceux où le chômage est le plus problématique . L'offre d'emplois attire les chômeurs et la demande intense d'emplois est, pour les promoteurs, une garantie de rentabilité et de bas salaires (fig 3) .

Les chômeurs de Sidi Bouzid sont d'origine rurale dans une proportion très élevée. Elle atteint 89 % pour ceux qui se sont déclarés sans travail lors du recensement de 1984 . Elle est probablement plus élevée si on tient compte de l'origine rurale des chômeurs résidant en milieu urbain . La crise des campagnes et surtout celles qui sont les moins équipées et les moins touchées par la "révolution horticole", est la cause du chômage et de l'exode des campagnes . Cette crise est d'autant plus grave que la plupart des efforts multiformes de l'Etat, dans la création de nouveaux emplois, ont eu lieu dans les communes, les agglomérations rurales et les campagnes qui en sont proches .

3. LA CREATION D'EMPLOIS NOUVEAUX

L'agriculture n'a contribué, à la satisfaction des nouveaux demandeurs d'emplois, que dans une faible proportion . Entre 1975 et 1984, les emplois agricoles sont passés de 32.700 à 37.380, soit un taux d'accroissement moyen annuel de 1,49 %, inférieur à la moyenne (2,87 %) (Tableau 1) .

fig.3

DEMANDES ET OFFRES D'EMPLOIS

1985

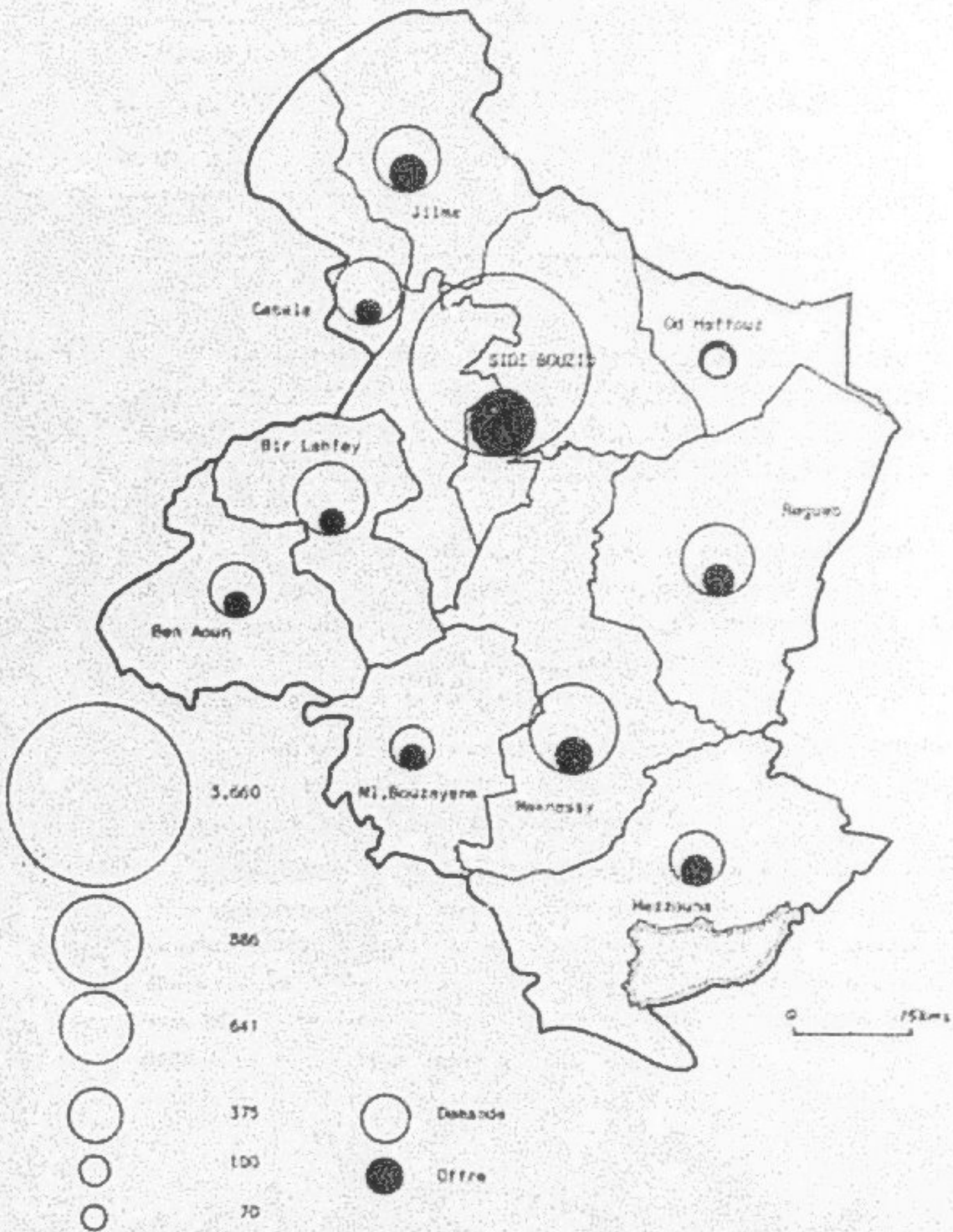


Tableau 3 : Taux d'accroissement de la population occupée

Secteur	Taux d'accroissement moyen annuel (en %)	
	1966-1975	1975 - 1984
Agricole	5,03	1,49
Secondaire	22,29	3,59
Tertiaire	2,98	5,69
Ensemble	5,94	2,87

Source : INS.

Le ralentissement de l'accroissement des emplois agricoles depuis deux décennies est synonyme de transferts de la population occupée de l'agriculture vers d'autres secteurs de l'économie : l'extraction, l'artisanat, l'industrie, le bâtiment, les travaux publics et les services .

Sur 13.380 emplois recensés dans le secteur secondaire en 1984, 8.480 soit près de 2/3, étaient dans le bâtiment et les travaux publics. L'euphorie de construction dans l'agglomération de Sidi Bouzid, dans les autres communes et agglomérations rurales, comme en rase campagne, explique cette concentration .

C'est donc la promotion immobilière, plus que la production manufacturière, qui a profité du transfert de la force de travail de l'agriculture vers le secteur secondaire .

Toutefois, cette distribution ne doit pas induire en erreur. Une grande proportion des emplois dans le bâtiment sont saisonniers . Les ruraux immigrés dans les villes ou restés dans leurs campagnes, faute de qualification professionnelle, sont contraints à exercer des travaux journaliers dans le bâtiment, quitte à retourner à l'agriculture lors des grands travaux .

Le bâtiment n'est pas le seul bénéficiaire du transfert . De multiples petits métiers d'artisanat et de services, en plus des services publics renforcés depuis 1974, se sont développés, surtout en milieu urbain . Entre 1975 et 1984, le rythme de croissance d'emplois tertiaires a dépassé celui de la croissance d'emplois secondaires (5,69 contre 3,59 %) .

La conséquence de cette évolution a été l'accroissement du nombre et de la part des salariés : de 31,3 % en 1975 à 40,8 % en 1984. Mais cet accroissement a été inégal d'un secteur à un autre . Dans l'agriculture, la part des salariés a reculé devant la montée des effectifs d'aides familiaux dans les exploitations horticoles d'appropriation individuelle récente et d'exploitation en faire-valoir direct prépondérante . La quasi-totalité des aides familiaux sont de sexe féminin (72 %) et employés dans l'agriculture (90 %) .

En somme, l'exode des hommes vers le bâtiment et les autres emplois non-agricoles, est compensé par l'emploi des filles et des femmes dans les champs .

En milieu urbain, à côté des petits artisans employant une main-d'œuvre familiale, s'installent les patrons de la petite industrie et les tâcherons et entrepreneurs dans le bâtiment et les travaux publics. Les salariés de la fonction publique sont les plus nombreux dans le secteur tertiaire .

Toutefois, les petits patrons et les indépendants employant les membres de leurs familles, sont de plus en plus nombreux dans le commerce de détail et les petits métiers de réparation mécanique et électrique . La dynamique de l'emploi dans le tertiaire privé a été induite par les investissements étatiques directs et indirects . Elle a aussi été déterminée par la dynamique de l'horticulture l-riguée.

L'intervention de l'Etat dans le marché de l'emploi a été directe, par la création des emplois tertiaires publics et ce, depuis 1974. De même que, depuis 1980, l'intervention de l'Etat pour créer de nouveaux emplois, s'est faite à travers de nouveaux canaux : la création d'usines étatiques, les programmes de création d'emplois pour les jeunes, le fonds de promotion de l'artisanat et des petits métiers, le programme de réinsertion des expulsés de Libye .

Dans les trois derniers cas le bilan des interventions a été la création de près de 2000 emplois, pour une masse de chômeurs estimée à 16.000 . Toutefois, l'insuffisance de ces créations est relativisée par les choix des branches d'activité encouragées . L'agriculture a bénéficié de 772 emplois (soit 40 %) qui ont nécessité l'investissement de 780.344 DT (soit 35 %) . C'est surtout l'élevage qui a été privilégié, aussi bien dans ses formes traditionnelles (élevage ovin) que comme nouveauté dans la région (aviculture, apiculture ...)

Les autres activités sont la réparation, le bâtiment et les petits métiers de fabrication artisanale . Le manque patent d'activité de services et de production manufacturière, est à l'origine de ces choix. Cependant la concentration des efforts dans les espaces déjà privilégiés, pose le problème des inégalités spatiales dans la dynamique de l'emploi .

4. INEGALITES SPATIALES DE LA DYNAMIQUE DE L'EMPLOI

L'évolution récente de l'économie régionale (intensification agricole, urbanisation, industrialisation) n'a pas profité uniformément à toutes les délégations du gouvernorat, distinguant de ce fait entre espaces dynamiques et en cours de diversification économique et espaces stagnants où domine l'activité agricole extensive et où sévit le chômage .

* L'axe Bir Lahley -Sidi Bouzid-Ouled Haffouz se présente du point de vue du marché de l'emploi comme l'ensemble le plus dynamique du gouvernorat. Il se caractérise par une certaine diversification de l'activité économique (il y a plus d'actifs dans le secondaire et le tertiaire que dans les autres secteurs) et par un marché de l'emploi moins tendu particulièrement dans la ville de Sidi Bouzid et ses environs où la croissance économique a été la plus forte .

* De part et d'autre de cet axe on a deux secteurs où le marché de l'emploi est tendu :

- La zone de Jelma-Ouled Asker où la population active aussi diversifiée que dans l'axe Bir Lahley -Sidi Bouzid -Ouled Haffouz mais où le marché de l'emploi est plus tendu et incitant à l'émigration .
- La zone formée par la délégation de Ben Aoun, le Nord de la délégation de Meknassy (le bassin de Braga-Seg-dal) et la délégation de Regueb, où l'emploi est exclusivement agricole et où les créations d'emploi sont minimes .

* Le Sud du gouvernorat est composé de zones où le marché de l'emploi est également tendu mais où quelques actions localisées (irrigation, arboriculture, urbanisation et industrie) ont permis de distinguer un axe étroit formé par les agglomérations longeant la GP 14 (Menzel Bouzafane, El Omrane, Ennasser, Meknassy et Mezzouna) et des zones problématiques s'étendant de part et d'autre de ces agglomérations .

L'évolution économique du gouvernorat pendant les deux dernières décennies, est à l'origine de cette structure spatiale et la tendance est à son renforcement aussi bien par les pouvoirs publics que par les promoteurs privés . La création d'un axe intégrateur (ou de plusieurs axes) est donc une nécessité impérieuse pour la dynamisation de l'espace régional. Elle doit être d'ailleurs l'une des options fondamentales du schéma d'aménagement du gouvernorat .

LE SECTEUR AGRICOLE

Devenu, depuis la dernière décennie, l'une des principales régions agricoles du pays, le gouvernorat de Sidi Bouzid assure actuellement environ 25 % de la production arboricole (10.000.000 pieds) et 20 % de celle des cultures maraîchères (10.000 ha cultivés en irrigué) et dispose d'une partie importante du cheptel national (10.000 O.G.B., soit 12 % des ovins et 3 % des caprins et des bovins).

La place qu'occupe actuellement le gouvernorat de Sidi Bouzid au niveau de l'agriculture tunisienne a été acquise grâce, d'une part, au dynamisme et aux sacrifices des populations locales qui ont entrepris une profonde transformation de leurs structures et systèmes de production et, d'autre part, à la volonté de l'Etat dont les programmes de développement et d'investissements agricoles ont été nombreux dans la région.

1. LES ATOUTS

Cette promotion du secteur agricole dans ce gouvernorat de l'ancienne steppe pastorale de la Tunisie centrale s'est effectuée par la mobilisation d'atouts non négligeables dans le domaine agricole.

Parmi ces atouts :

a - Une paysannerie entreprenante qui a acquis une solide expérience dans les domaines de l'agriculture en irrigué (notamment pour les cultures maraîchères), de l'arboriculture basée sur la technique du dry-farming et enfin de l'élevage dont l'intégration au domaine irrigué est remarquable. Cette paysannerie qui a connu, en l'espace de quelques décennies, un processus de transition d'une société pastorale, pratiquant un élevage extensif et une céréaliculture épisodique, vers une société agricole ouverte aux innovations, constitue le moteur et le

pillier de toute l'entreprise de développement agricole dans la région.

- La présence d'un potentiel de techniciens et de cadres locaux opérant dans le cadre des programmes des deux structures de développement du secteur agricole dans la région : le Commissariat Régional au Développement Agricole (C.R.D.A.) et l'Office de Mise en Valeur de Sidi Bouzid . La présence de ces deux structures, en plus des autres institutions spécialisées (O.E.P., O.T.D.), a permis une couverture relativement satisfaisante de l'ensemble de l'activité agricole dans la région, notamment par le biais des cellules territoriales de vulgarisation (C.T.V.) qui sont au nombre de 27 et des agents vulgarisateurs dont la moyenne d'encadrement est de un vulgarisateur pour 200 agriculteurs . Sur un autre plan, l'intervention de plusieurs projets sectoriels (surtout dans le cadre de la coopération internationale : FAO-SIDA, FIDA...) a permis aux techniciens de la région d'acquérir une formation et une expérience solides et diversifiées .

b - Le développement d'une infrastructure et d'un potentiel de production agricole permettant à la région de devenir, malgré son climat aride, un important foyer pour l'approvisionnement de l'ensemble du territoire national en productions maraîchères, arboricoles et animales. Ce potentiel pourrait être résumé comme suit :

* Une infrastructure hydraulique basée sur 13 périmètres publics irrigués (P.P.I.) et 7 400 puits de surface . Mobilisant environ 120Mm³ d'eau du sous-sol, cette infrastructure permet d'irriguer une superficie de l'ordre de 26 000 ha soit environ 12 % du potentiel national .

Quatre zones concentrent l'essentiel de cette infrastructure dans le gouvernorat : le bassin de Sidi Bouzid avec 34 % des P.S. et 36 % des P.P.I. (soit plus de 45 % de la superficie totale irriguée) en plus des périmètres d'épandage sur les rives de l'Oued El Fekka, le bassin de Jelma avec 20 % des P.S. et 30 % des P.P.I. accaparant environ 26 % de la superficie irriguée dans le gouvernorat , le bassin de Meknassy doté de 16 % des P.S. et 15 % des P.P.I. et qui dispose d'environ 11 % de la superficie totale irriguée et enfin, le bassin de Braga avec 17 % des P.S. et 7 % des P.P.I.

Comme on peut le constater, ces quatre bassins, situés d'ins un axe transversal du gouvernorat orienté N.O / S.E concentrent l'essentiel de l'infrastructure hydraulique du gouvernorat et mobilisent les eaux des nappes superficielles et profondes les plus riches .

L'ensemble de cette infrastructure permet d'emblaver annuellement environ 21.000 ha répartis comme suit entre les principales spéculations (1987) :

Tableau: 4.

Marafchage	Fourrage	Céréale	Cul.industrielle	Total
48 %	15 %	36 %	1 %	100

Bien que les cultures marafchères restent dominantes au niveau de l'occupation du sol, il faut signaler les progrès qu'enregistrent ces dernières années les superficies réservées aux cultures fourragères et surtout céréalières, ce qui témoigne d'un début de diversification du système de culture .

* Un capital arboricole d'environ 10.000.000 de pieds dont les deux principales espèces sont l'olivier et l'amandier. Ce potentiel qui a dégagé environ 52.000 tonnes de fruits en 1987 contribue avec 30 % de la valeur de la production agricole totale du gouvernorat . La concentration de cette forêt d'arbres fruitiers dans les délégations peu favorisées par le secteur irrigué (Kegueb, Ouled Haffouz, Bir Lahsey, El Meknassy, Ben Aoun) permet un certain équilibre et une complémentarité entre les différentes zones et délégations du gouvernorat .

* Malgré la désagrégation des structures de l'ancienne société pastorale, le gouvernorat de Sidi Bouzid reste actuellement l'un des principaux foyers de l'élevage tunisien avec 12 % des ovins et 3 % des caprins et des bovins. Ce cheptel se répartit d'une façon relativement équilibrée entre les différentes zones du gouvernorat avec toutefois une certaine prédominance des délégations du Nord et du Sud .

Ce potentiel animal assure annuellement une valeur ajoutée d'environ 6.016.000 D soit 13,4 % de la valeur de la production agricole . Bien que le secteur de l'élevage reste en partie soumis aux aléas climatiques, il connaît depuis quelques années un processus, certes limité, d'intégration au domaine agricole et particulièrement aux périmètres irrigués avec le développement des cultures fourragères (orge en vert).

2. LES CONTRAINTES ET LES BLOCAGES

Grâce à ses atouts, le secteur agricole a constitué depuis la dernière décennie le principal moteur de la croissance économique dans ce gouvernorat . Bénéficiant d'une politique d'encouragement de la part de l'Etat , d'un dynamisme remarquable des fellahs et enfin de potentialités naturelles (surtout les ressources hydrauliques et édaphiques) importantes, ce secteur a connu une conjoncture favorable dont les effets positifs sur l'ensemble de l'activité économique et sociale ne sont pas à démontrer : développement d'une intense activité de commerce et de service liée en amont et en aval au secteur agricole, implantation de quelques unités agro-alimentaires, notamment pour la transformation de la tomate et la trituration des olives, développement d'un potentiel administratif et technique chargé de l'encadrement de toute l'entreprise de mise en valeur agricole .

Actuellement, ce rôle prépondérant du secteur agricole au niveau de la vie économique régionale est menacé par différents blocages et contraintes qui sont d'ordre écologique et socio-économique .

- * Une situation foncière marquée par un morcellement de la propriété, notamment dans les zones où domine le secteur irrigué (cas de la plaine de Gamouda). Ces petites exploitations de moins de 10 ha qui représentent environ 30 % des exploitations et 8 % de la superficie totale agricole, sont confrontées à des contraintes foncières entraînant la dégradation de leurs conditions de production (salinisation et épuisement des sols, réduction des terrains de parcours, de céréaliculture et d'arboriculture en sec) et par conséquent, leur marginalisation progressive .

- * Les charges de production, notamment pour le secteur irrigué connaissent depuis quelques années un accroissement continu lié à la hausse du prix du fuel et des intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires). Le développement des cultures maraîchères d'été dont

la consommation en eau est très élevée (6 à 8000 m³ à l'hectare) nécessite d'importantes dépenses pour le pompage de cette eau à partir des nappes qui connaissent un rabattement continu. Ainsi, actuellement, les agriculteurs des puits de surface produisent leur eau d'irrigation avec des coûts qui se situent entre 70 et 100 millimes le m³ soit un coût moyen d'irrigation d'un hectare en été d'environ 500 ou 600 dinars.

Cette cherté de l'eau réduit d'une façon très sensible les marges bénéficiaires des agriculteurs et assombrit les perspectives du secteur irrigué dans la région.

* L'écoulement des productions agricoles reste marqué par l'incertitude et la précarité. Les fluctuations des prix de vente et l'absence de circuits de commercialisation et d'écoulement sûrs se traduisent par un désordre (cas de la tomate l'été dernier) et par une crise de surproduction (cas de l'oignon et de la carotte cet hiver) qui sont préjudiciables pour le revenu de l'agriculteur, et par conséquent, pour tout le secteur agricole dans la région.

* Une grande partie de l'infrastructure hydraulique et des équipements agricoles connaît des problèmes de vieillissement et de maintenance dont le coût est de plus en plus élevé. Les efforts entrepris par les services techniques et les projets spécialisés pour le renouvellement de ce potentiel de production concernent en premier lieu les équipements collectifs des P.P.I. et des périmètres d'épandage. Quant aux puits de surface, leur entretien se traduit généralement par un endettement croissant des agriculteurs et par un abandon progressif des périmètres irrigués.

Au total, nous pouvons dire que le gouvernement de Sidi Bouzid, après deux décennies de développement et d'intensification du secteur agricole (notamment avec l'irrigation), est aujourd'hui confronté à une nouvelle situation qui est marquée par des contraintes écologiques et socio-économiques :

- Baisse de la nappe et salinisation des sols ;
- Dégradation des parcours et déficit fourrager ;
- Hausse continue des prix des intrants ;
- Instabilité du marché et des prix des productions agricoles ;
- Endettement d'une grande partie des agriculteurs .

Cependant, en dépit de ces contraintes et de ces blocages, la région conserve des atouts certains, principalement ceux liés à la présence de :

- * Une paysannerie entreprenante et bien expérimentée ;
- * Des ressources hydrauliques, surtout de surface (eaux de ruissellement et d'irrigation) et profonde (nappe de remplissage Miopliocène) ;
- * Un capital productif d'infrastructure et d'équipements, d'arbres et d'animaux ;

La révalorisation de ces atouts et le dépassement de ces blocages nécessitent la mise en place d'un nouveau processus de promotion de l'activité agricole dans le cadre d'un développement économique et social plus harmonieux . Les exigences de ce nouveau processus sont :

- * Une problématique de développement bien adaptée aux spécificités de la nouvelle phase de transition de la région .
- * Des orientations et des choix rationnels en matière de développement du secteur agricole .
- * Des Scénarios d'aménagement de l'espace agricole et rural répondant aux besoins de la problématique du développement dans la région.

3. LA PROBLEMATIQUE DU DEVELOPPEMENT AGRICOLE

La consolidation des acquis des deux dernières décennies de développement agricole et la relance du processus de développement en général, face à l'essoufflement du secteur agricole, posent aujourd'hui le problème de la stratégie à mettre en place pour assurer un avenir meilleur à cette région . A ce propos , il est indispensable de prendre

conscience des limites du secteur agricole face aux exigences de la phase de transition actuelle . Ce secteur qui été à l'origine d'un important mouvement de transfert de valeur et de richesse à partir du gouvernorat vers d'autres régions plus avancées du pays (Tunis, Sfax, Sahel) a besoin aujourd'hui d'un environnement économique régional plus intégré et plus diversifié où les secteurs non-agricoles (surtout industriel) jouent un rôle fondamental au niveau de l'emploi et de la production . Cette diversification de l'appareil économique favorise le processus d'accumulation et de développement endogènes et permet de réduire la pression sur le secteur agricole .

4. LES ORIENTATIONS ET LES CHOIX POUR UNE POLITIQUE AGRICOLE JUDICIEUSE AU NIVEAU AGRICOLE

* Bien que le secteur irrigué continue à jouer un rôle de premier plan au niveau agricole, il est nécessaire d'accorder tout l'intérêt à l'agriculture en sec qui concerne trois spéculations importantes: l'arboriculture, l'élevage et la céréaliculture. A ce propos, il faut signaler le regain d'intérêt en ce moment au niveau régional à ce type d'agriculture, notamment avec la réalisation d'un important "Projet sec" qui bénéficie d'une contribution financière de la part du FIDA . Ce projet dont les crédits s'élèvent à 11 M.D.T. prévoit la mise en valeur agricole d'importantes superficies par le biais de l'arboriculture .

* Pour le secteur irrigué deux axes sont prioritaires : d'une part les eaux profondes du Miopliocène dont l'exploitation ne représente à l'heure actuelle que 58 % des ressources totales . D'autre part, les eaux de surface dont la plus grande partie est actuellement chariée par le réseau hydrographique et perdue par la région . La valorisation de ces deux potentialités passe par la mise en place d'un vaste programme de C.E.S. englobant l'ensemble des bassins versants de la région (1) et d'un autre pour la réalisation de forages profonds et l'aménagement de périmètres publics irrigués .

(1) Un programme préliminaire est déjà arrêté par les services techniques avec une superficie à aménager de 50.000 ha et un coût global estimatif de 2.056.700 D sur une durée de 10 ans .

Bien que toutes les études insistent sur les difficultés que rencontrent les P.P.I. (gestion de l'eau, faible niveau d'intensification ...) , il est clair que le développement de ces périmètres collectifs est une nécessité pour le futur du secteur irrigué dans ce gouvernorat eu égard à la dégradation des nappes phréatiques. Il est certain aussi qu'il faut trouver des solutions et des formes appropriées pour l'organisation des agriculteurs de ces P.P.I. pour qu'ils prennent part à la gestion de ces périmètres dont le coût pèse lourdement sur le budget de l'Etat. Toutefois, il ne faut pas se faire d'illusions sur les capacités financières de cette petite paysannerie pour faire face aux charges réelles liées à la gestion et à la maintenance des P.P.I. A ce propos, certaines études effectuées en 1985 (2) évaluent déjà le coût du m³ d'eau dans les P.P.I. à 164 millimes. Ce coût très élevé est aujourd'hui inabordable pour la majorité des agriculteurs et par conséquent toute politique "d'assainissement" au niveau de la gestion des P.P.I. doit prendre en considération le facteur eau et sa cherté.

* Les parcours naturels qui couvrent environ 300.000 ha dont 40.000 seulement sont aménagés et améliorés, constituent un potentiel très important pour la production fourragère. Actuellement ce potentiel ne contribue que d'une façon modeste à l'alimentation du cheptel qui constitue l'une des principales richesses de la région. La rénovation de ces parcours par des programmes de mise en défens, de plantation d'arbustes fourragers et de protection, constitue l'une des voies prioritaires pour le futur schéma régional d'aménagement. A ce propos un premier programme est déjà envisagé par les services techniques pour l'aménagement de 10.000 ha avec un coût global de 5.520.000 D sur une période de 5 ans.

* Faisant partie des régions arides, le gouvernorat de Sidi Bouzid est soumis aux phénomènes de l'érosion et de la désertification qui sont liés à la pression de plus en plus forte sur le milieu. Les zones ensablées apparaissent un peu partout au niveau du territoire régional et se traduisent généralement par des perturbations pour l'ensemble de l'activité économique. Aussi, la lutte contre la désertification,

(2) Jean DAM (1985)- Rapport annuel de l'expert en hydraulique agricole - O.M.V. PI Sidi Bouzid.

notamment dans la partie méridionale du gouvernorat, est une nécessité à prendre en considération dans le cadre de la stratégie de développement de cette région. Dans le même sens, les services techniques ont prévu un programme régional de lutte contre la désertification avec une durée de 5 ans et un financement de 2.315.000 D.

* La mise en place d'une stratégie appropriée pour la vulgarisation et l'encadrement des agriculteurs de la région qui ont certes acquis une expérience solide en matière de maraîchage, d'arboriculture et d'élevage mais qui ont aussi besoin d'améliorer leur savoir faire pour pouvoir faire face aux différents problèmes techniques et agronomiques qui commencent à se poser : sélection variétale, défense de culture, fertilisation et lutte contre la salinisation, économie d'eau, amélioration du système de culture ... En outre la mise en place d'une station ou d'un institut de recherche spécialisés dans les problèmes de l'agriculture et de l'élevage en milieu steppique est d'une grande utilité pour la région. En effet, les interventions actuelles de l'I.R.A. et au C.R.G.R. dans la région restent limitées et sans grand impact sur les besoins de cette importante région agricole.

* L'élaboration d'une stratégie cohérente en matière de prix agricole constitue la pierre angulaire pour le devenir du secteur agricole dans la région. En effet, la précarité et l'instabilité actuelles des prix et des circuits de commercialisation des productions agricoles se traduisent généralement par des difficultés économiques pour les fellahs dont la majorité se trouve dans une situation d'endettement permanent. L'organisation des agriculteurs dans des structures appropriées contribue à résoudre en partie le problème de la commercialisation et ce notamment par la consolidation du rôle et de la place des agriculteurs face à l'intervention des autres acteurs : commerçants, intermédiaires, industriels.

L'INDUSTRIE

En dépit de sa faible contribution dans le processus d'industrialisation du pays (0,88 % des investissements effectués au cours du VI^e plan) et en dépit de son faible poids dans la population active régionale (7,1 % de la population active occupée en 1984, ce qui la met au 4^e rang des branches économiques après l'agriculture, les services et le bâtiment), l'industrie joue dans le gouvernorat de Sidi Bouzid un rôle économique déterminant . En permettant le renforcement de l'économie régionale (par le biais des industries agro-alimentaires) et sa diversification (par l'implantation des industries diverses et des industries de matériaux de construction) elle est ainsi devenue l'un des axes moteurs de l'économie régionale .

Parallèlement, ce peu qui a été réalisé est devenu, également, un facteur déterminant dans l'organisation de l'espace du gouvernorat, car en renforçant la base économique des zones d'intensification agricole (Sidi Bouzid Ouest et Est, Ouled Haffouzi) et en introduisant de nouvelles filières dans les zones de faible intensification agricole (Mezzouna et Meknassy) il concourt à doter le gouvernorat d'une organisation spatiale que le Schéma d'Aménagement ne peut ignorer .

1. L'INDUSTRIE, MOTEUR DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE REGIONALE

L'industrie se présente dans le gouvernorat de Sidi Bouzid comme le secteur qui affiche les plus forts taux de croissance, et rien qu'en se limitant à l'évolution de l'emploi dans les industries manufacturières - la branche textile exclue- on ne peut que s'en convaincre : de 1975 à 1984 l'effectif est en effet passé de 400 à 1540 emplois, enregistrant de ce fait un taux de croissance de 16,15 % par an .

1. Une industrie basée sur une logique de filières

Cette dynamique industrielle s'est effectuée dans le cadre d'une insertion dans une logique de filières : les usines du gouvernorat appartiennent, en effet, à plusieurs filières, mais dans ce cas il ne s'agit pas de filières entières mais seulement d'un ensemble de segments de filières juxtaposés, assez courts et portant chacun sur une seule opération de transformation.

Quatre types de segments de filières sont identifiés.

a. Deux segments des filières de transformation des productions agricoles régionales, à savoir celui de la tomate industrielle et celui de l'oléifaction.

Ces deux segments sont les plus dynamiques et jouent un rôle moteur pour l'économie régionale et particulièrement pour l'agriculture et ses branches les plus dynamiques (les cultures maraîchères et l'arboriculture).

* Les usines de la filière tomate (trois unités) ont profité du boom maraîcher du gouvernorat et ont transformé 29.300 tonnes de tomate fraîche en 1987 soit près de 5 % des quantités transformées en Tunisie. Elles sont cependant loin de traiter toute la production régionale et surtout elles sont incapables de diversifier leur production, leur grande dimension étant adaptée à la campagne de tomate aux apports massifs, et ne permettent pas la transformation des autres récoltes régionales (piments, autres légumes, fruits...) dans des conditions de rentabilité satisfaisantes. Des unités de taille modeste seraient en effet mieux aptes à répondre à cet objectif.

Signalons-tout de même-à leur actif le succès grandissant enregistré au niveau de l'exportation, particulièrement par la société Gammoudi qui a exporté vers la France 1000 tonnes de triple concentré de tomate sur les 2850 t de concentrés produits en 1987 et qui s'intéresse maintenant au marché asiatique (Japon ...).

* Les huileries sont plus nombreuses (31 unités) mais sont de capacité modeste, à l'exception de l'huilerie de l'O.T.D.. Elles semblent connaître un certain dynamisme en relation avec l'extension des plantations mais elles ne sont pas encore arrivées à traiter toute la production régionale, les huileries de Sfax et de Maharrès gardant encore une influence forte sur les campagnes du gouvernorat, particulièrement celles

du Sud et de l'Est (Mezzouna, Meknassy, Regueb, ...). Il va de soi que ce propos le chapitre "zones d'influence".

En gros, ces deux segments permettent de renforcer la place du gouvernorat dans la filière de la tomate industrielle et dans celle de l'huile d'olive. Ils restent cependant fortement dépendants de la logique sectorielle des filières -elles-mêmes régies par les règles du marché international- et surtout ils restent encore incapables de suivre une production régionale en croissance rapide et continue.

b. Des segments des filières de main d'œuvre

Il s'agit de la sacherie de la SIAPE à Mezzouna, de l'usine Steiff-jouets en fonctionnement et de deux usines textiles prévues à Meknassy.

Leur implantation s'explique par la volonté étatique de valoriser le marché régional de main d'œuvre marqué par le chômage -particulièrement dans les secteurs méridionaux- et s'est faite soit par investissement étatique direct (la sacherie SIAPE) soit par investissement privé encouragé par les avantages accordés dans le cadre de la politique de décentralisation industrielle (l'usine Steiff-jouets).

Ce type de segments a connu l'identification de plusieurs projets (particulièrement dans le textile) mais des freins d'ordre technique et financier (infrastructures déficientes, capitaux souvent d'origine étrangère...) expliquent les échecs répétés et lient son avenir à la volonté de l'Etat.

c. Des segments d'approvisionnement du marché régional

Ils regroupent certaines industries alimentaires (une trentaine de boulangeries et une quinzaine d'unités de fabrication de concentré pour bétail) et des unités assez diverses comme une usine de salence, une usine de panneaux en plastique et des ateliers textiles.

A priori ils semblent être les plus dynamiques -surtout si l'on tient compte du nombre des projets lancés- mais en réalité ils sont parmi les plus handicapés.

Deux types de contraintes les ont, en effet, freinés :

• Une contrainte de commercialisation liée à la saturation du marché de certains filières (les matériaux de construction par exemple), à la faible dimension du marché régional et à la concurrence des centres des régions voisines et particulièrement celle de Sfax.

• Une contrainte d'ordre social s'exprimant par la faible qualification de la main d'œuvre régionale et par l'absence d'une catégorie de promoteurs locaux.

2. Le segment d'une filière la transformation d'un minéral local : les usines de plâtre

Ce segment a été contrôlé par l'Etat par investissement direct. Il semble difficilement multipliable, son marché étant encore limité, et restera pour longtemps tributaire de la politique de l'Etat tant en matière d'investissement industriel qu'en matière d'élargissement du marché (par promotion de nouvelles techniques de construction).

3. Une industrie fragile et faiblement entraînante

A l'examen du fonctionnement de ces différents segments de filières il s'avère que les usines installées dans le gouvernorat sont encore loin de constituer une base industrielle solide et intégrée.

a. La majorité des segments de filières est, en effet, en difficulté et fortement concurrencée par les centres industriels des régions voisines à l'exception de la filière tomate, avantagée par le volume substantiel de la production régionale, et des segments créés par l'Etat (l'usine de plâtre de Meknes, la sucrerie de Meknes...). Cette fragilité caractérise surtout les usines orientées vers l'approvisionnement du marché régional et explique le fait que des usines banales comme les briquetteries, les unités de carrelages..., n'ont pu voir le jour.

b. Toutes les usines du gouvernorat s'inscrivent dans le cadre de segments de filières non complémentaires et sont de ce fait incapables de générer un processus d'entraînement industriel ni par effet d'offre ni par effet de demande ni d'ailleurs par économies externes. Il est significatif de noter que la région a été dotée d'une sucrerie produisant pour les usines du Groupe Chimique de Sfax et de Gabès au moment où

Sfax a vu naître une usine d'emballages métalliques destinés entre autres aux usines de conserves de Sidi Bouzid .

Le processus d'industrialisation du gouvernorat s'est donc fait par l'insertion de la région dans des filières externes faiblement entraînant .

e. L'industrie implantée est loin d'assurer une utilisation optimale des potentialités régionales .

Les usines agro-alimentaires, malgré leur relatif développement dans certaines branches (conserves de tomates, huileries) sont incapables de transformer la totalité de la production régionale et sont fortement spécialisées, délaissant des productions moins massives mais susceptibles d'une transformation valorisante (fruits, amandes, piments ...) .

Les industries de main d'œuvre trouvent de grandes difficultés pour s'implanter et sont fortement concurrencées par les activités agricoles et par l'émigration plus souples et non moins rémunératrices .

Les industries de matériaux de construction se limitent encore à l'usine de plâtre et n'ont pu mobiliser les autres ressources régionales (argiles, calcaires...) ni dans le cadre de la briquetterie ni dans celui de l'industrie des carreaux pour lesquelles existe un marché régional en croissance rapide .

3. La dynamique industrielle du gouvernorat, une dynamique récente mais risquant l'essoufflement

Le processus d'industrialisation qui s'est effectué n'a donc pas permis à la région de jouer un rôle grandissant dans le système industriel national et ne lui a pas permis de bénéficier pleinement de la politique de décentralisation industrielle .

Ayant démarré tardivement par rapport aux régions littorales (soit à partir de la fin des années soixante dix), l'industrie du gouvernorat de Sidi Bouzid est née, en effet, dans une conjoncture nationale marquée par le ralentissement de la croissance et tendant à favoriser les sites industriels déjà lancés c'est à dire ceux du littoral .

a. Le gouvernorat n'a pas bénéficié d'un effort d'investissement industriel public massif .

Créé au milieu des années soixante-dix à partir d'un ensemble de campagnes sans industries, le gouvernorat de Sidi Bouzid n'a pu profiter de la politique des pôles de développement suivie pendant les années soixante et il lui a fallu attendre jusqu'aux années quatre-vingt pour accueillir les trois unités publiques actuellement en fonctionnement (l'huilerie de l'O.T.D., la sacherie de la SIAPE et l'usine de plâtre de Meknaasy) .

b. La politique d'incitation à la décentralisation industrielle n'accorde pas d'avantages décisifs au gouvernorat .

Cette politique n'a d'ailleurs favorisé le gouvernorat qu'à partir des années quatre-vingt .

La loi 74-74, en classant le gouvernorat dans la même catégorie que certains gouvernorat proches de Tunis (Béja et Zaghouan) ou ayant une bourgeoisie citadine relativement ancienne et riche (Béja et Kairouan) et donc moins défavorisés, ne peut être considérée comme incitative à un mouvement d'industrialisation soutenu dans le gouvernorat .

Le gouvernorat doit donc l'essentiel de son appareil industriel à la loi 81-56 qui le classe dans la zone 5, celle qui bénéficie des avantages fiscaux et des aides maximums . C'est-d'ailleurs- dans le cadre de cette loi que s'inscrit la majorité des usines du gouvernorat et pratiquement toutes les grosses .

Cette loi, cependant, a été remplacée par la loi 87-51 du 2 Août 1987 qui, tout en accordant au gouvernorat des avantages fixaux, financiers et sociaux par rapport aux gouvernorats littoraux voisins (Sfax et le Sahel), le classe néanmoins au même niveau que des gouvernorats plus favorisés (comme Kairouan, Gabès, Béja..). De plus cette loi a été instituée en période de conjoncture difficile et ses fruits tardent encore à se manifester .

c. Les autres volets de la politique de décentralisation industrielle frappent -eux-aussi- par leur grande absence : le concours du FOPRODI a été, en effet, limité (en ne portant que sur 22 projets réalisés entre 1978 et 1987 mobilisant 6,4 % des investissements effectués

dans le gouvernorat et créant 20 % de l'emploi) et l'amélioration de l'infrastructure d'accueil n'a été que légère, la principale action se limitant à l'aménagement de la zone industrielle de Sidi Bouzid, ce qui, comparé aux efforts fournis par l'A.F.I. dans les autres gouvernorats, reste loin de doter le gouvernorat d'atouts décisifs en matière de localisation industrielle.

Tout en expliquant l'appareil industriel du gouvernorat, la politique de l'Etat s'est trouvée, donc, incapable de générer un processus d'industrialisation soutenu apte à soutenir l'agriculture et à prendre sa relève particulièrement en matière de création d'emplois.

Sans un retournement favorable de la conjoncture, et sans un recentrage de la politique de décentralisation vers l'octroi d'avantages décisifs à la région, le gouvernorat ne pourra jamais se doter d'une industrie dynamique et répondre à la demande d'emplois croissante, ce qui est d'autant plus regrettable que l'industrie peut être en même temps un facteur d'intégration et de restructuration de l'espace régional.

II. L'INDUSTRIE FACTEUR DE STRUCTURATION DE L'ESPACE REGIONAL

1. Localisation industrielle et organisation de l'espace

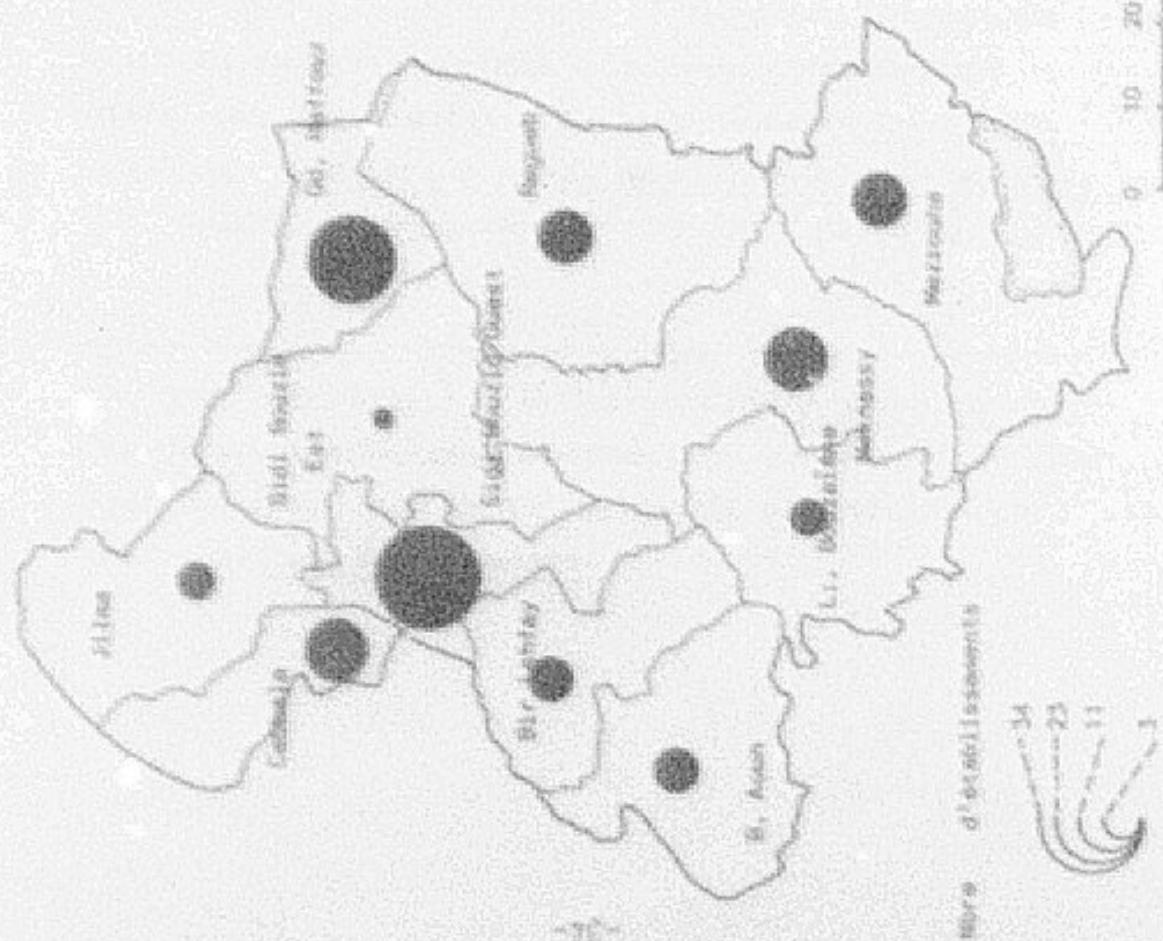
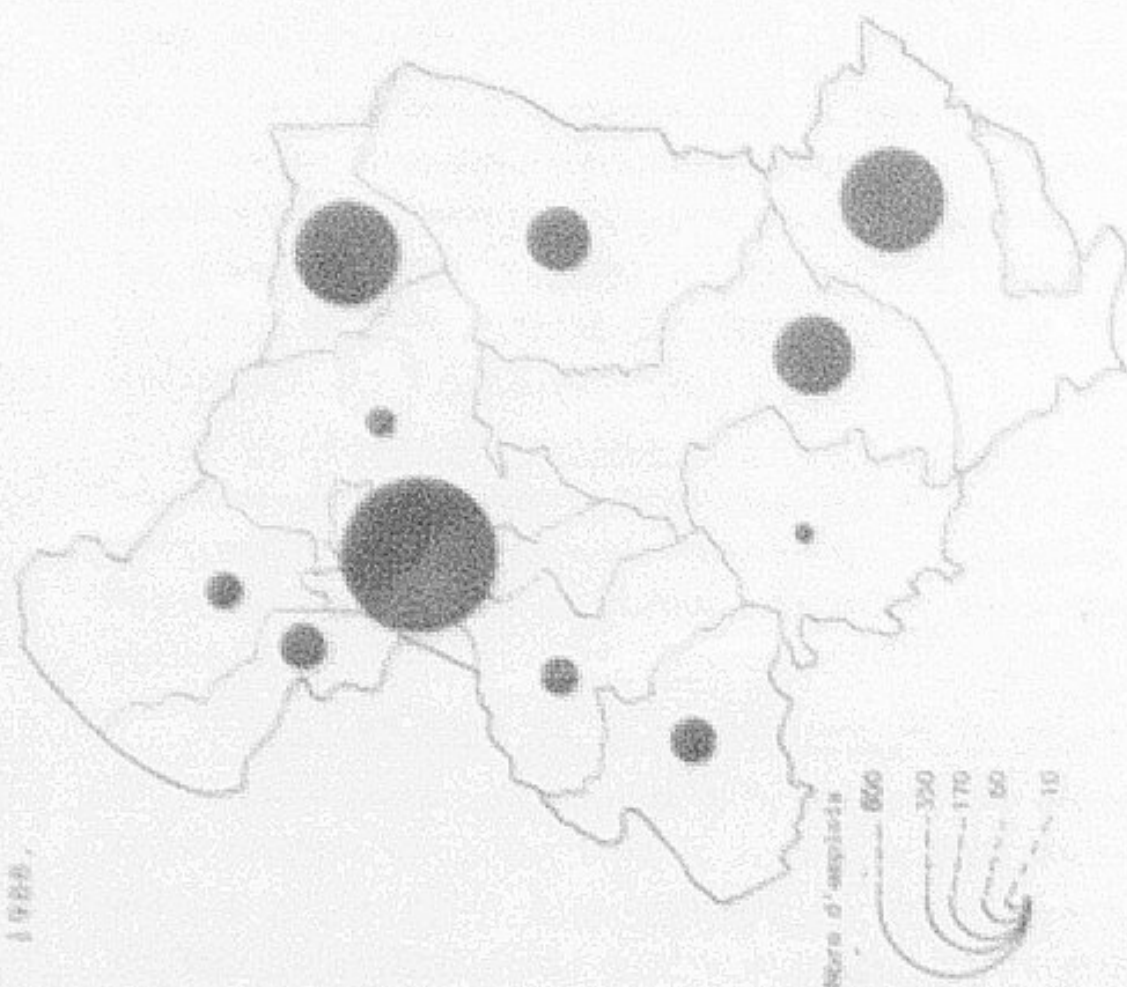
Aussi peu développé qu'il soit, le secteur industriel joue un rôle dans la restructuration de l'espace du gouvernorat.

Tout d'abord, en obéissant en matière de localisation à la hiérarchie administrative des agglomérations, il a favorisé le site de Sidi Bouzid qui concentre 40 % de l'emploi industriel du gouvernorat, laissant les 60 % restants à 11 centres dont 9 sont des chef-lieux de délégation.

Ensuite, en suivant l'orientation de la vie de relation vers l'Est (Sfax) il a donné naissance à l'ébauche de deux axes d'industrialisation constitués le long des axes de liaison avec Sfax. Le premier de ces axes est situé au Nord, sur la GP 13, il est le plus important, comprend les agglomérations de Sidi Bouzid, Fafedh, Ouled Haffouz et Sidi Khlif, est basé sur les industries agro-alimentaires (mais également sur les industries diverses à Sidi Bouzid) et dépend essentiellement des investissements

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DE L'INIMOSITE

1958



privés. Le deuxième axe, de moindre importance, est situé sur la GP14 et comprend les agglomérations de Meknassy et de Mezzouna où l'Etat a créé deux grosses usines (l'usine de plâtre et la sacherie SIAPE).

Tout en dotant le gouvernorat de deux axes d'industrialisation en cours de formation, l'évolution récente en matière de localisation n'a pas été donc en mesure d'intégrer l'espace régional en un système unit: les deux axes sont, en effet, indépendants et chacun d'eux frappe par l'absence de liens internes, les sites industriels créés étant toujours polarisés par les centres externes.

De même cette évolution a ignoré des espaces entiers (par exemple les délégations de Regueb, Mezzouna, Ben Acun, Bir Lahfay négligées même par l'industrie agro-alimentaire) qui sont encore polarisés par les usines de Sfax (voir à ce propos l'étude des zones d'influence des marchés d'olives).

2. La politique de décentralisation et les tendances de localisation

La politique d'incitation à la décentralisation industrielle n'a, en effet, favorisé que l'axe Nord et surtout la ville de Sidi Bouzid et n'a été que peu favorable à la promotion industrielle dans les autres localités particulièrement celles situées en retrait par rapport à l'axe Nord.

En situant sur le même pied d'égalité toutes les localités du gouvernorat, la loi 81-56 n'a profité en dernier ressort qu'au site de Sidi Bouzid qui dispose d'atouts décisifs par rapport au reste du gouvernorat (une zone industrielle AFI, une infrastructure relativement satisfaisante, des équipements urbains plus consistants). La loi 87-51, venue la remplacer, consacre cet état de fait et même l'accentue en favorisant Sidi Bouzid par rapport aux chef-lieux des délégations (*).

(*) Pour Sidi Bouzid, la loi prévoit la prise en charge totale par l'Etat des dépenses effectuées au titre des travaux d'installation. Pour les chef-lieux de délégation la contribution de l'Etat ne porte que sur la moitié des dépenses.

Il est intéressant de noter que la politique d'investissement direct est le facteur principal de la création des plus importantes unités industrielles du Sud (Meknassy et Mezzouna) et elle le restera ainsi pour longtemps encore. Cependant, il faut signaler le fait que ces investissements sont faiblement entraînants, peu intégrés dans l'économie régionale et obéissent à des dynamiques sectorielles nationales. Le cas de la scierie de Mezzouna est à cet égard fort révélateur.

LES SERVICES PRIVÉS

Les activités de service se caractérisent dans le gouvernorat de Sidi Bouzid par l'absence des branches motrices (comme le tourisme) et assurent de ce fait une fonction d'accompagnement, limitant ainsi leur effet structurant au seul niveau spatial.

En partant de ces considérations et à la lumière de l'analyse de la structure et du fonctionnement des activités tertiaires, il s'avère que ces dernières ne sont pas arrivées à assurer l'accompagnement nécessaire de l'économie régionale et à doter le gouvernorat d'une capacité de maîtrise et de dynamisation de son économie et n'ont réalisé qu'une intégration partielle de l'espace régional, laissant la porte aux influences externes.

En dépit de la tertiarisation rapide qui s'effectue de nos jours (l'effectif de l'emploi dans le tertiaire s'étant accru de 6,5 % par an entre 1975 et 1984 pour une moyenne nationale de 3,2 %) le gouvernorat reste, en effet, marqué par un sous-équipement et une sous-tertiarisation généralisés et par la dominance des services inférieurs (banques et traditionnels).

Tableau . 5: : Poids des services privés dans l'ensemble de la population active en 1984 (en %)

Branches	Gouvernorat de Sidi Bouzid	Moyen nationale
Commerce	3,43 %	6,62 %
Banque et assurance	0,09 %	0,73 %
Hôtellerie-Restauration	0,51 %	1,99 %
Services aux entreprises	0,28 %	1,02 %
Transports et Communications	2,90 %	4,65 %
Réparations	0,95 %	3,51 %
Ensemble des services privés	8,16 %	18,52 %

1. LE RÔLE FONDAMENTAL DES SOUKS

Région caractérisée par la jeunesse du fait urbain et par la dispersion de la population (73 % de la population totale en 1981), le gouvernorat de Sidi Bouzid se présente comme l'une des régions où le phénomène soukier reste encore un facteur principal du fonctionnement de l'économie et de l'organisation de l'espace.

1. Les souks du gouvernorat sont en effet parmi les rares souks qui ont gardé une activité de collecte de la production agricole dominante. Différentes enquêtes ayant, en effet, montré les six fonctions suivantes : la collecte des produits de l'agriculture locale (produits maraîchers et fruits), la vente du bétail local, l'approvisionnement en produits agricoles importés, en produits industriels et en fripe et les réparations.

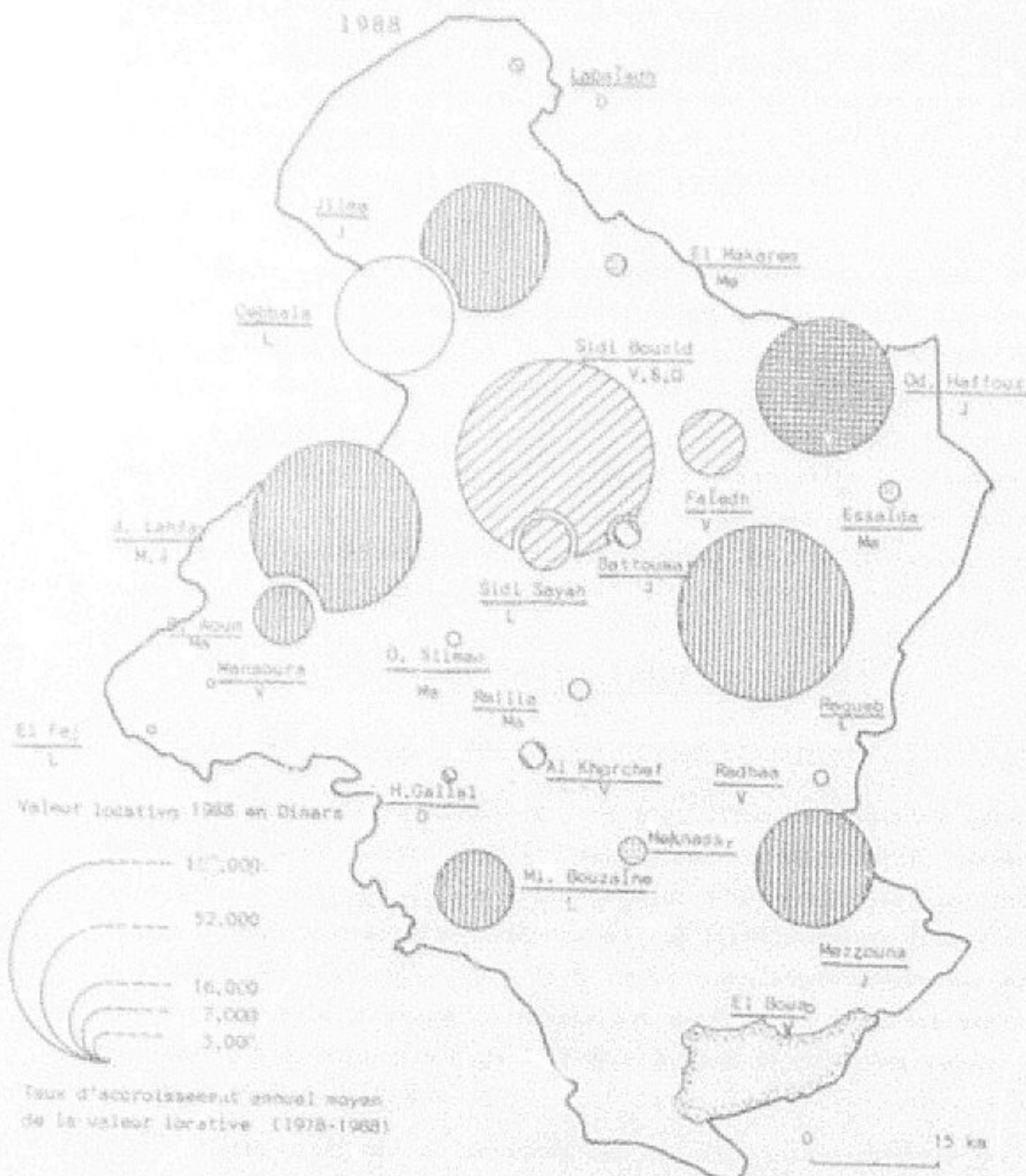
Fortis de leur poids économique et des zones d'influence qu'ils se sont constituées, les souks de Sidi Bouzid représentent actuellement des institutions économiques de premier plan, le volume des transactions qui s'y déroule ne différant en rien des marchés urbains et le montant de l'adjudication dépassant les 50.000 dinars dans 4 souks (112000 dinars en 1988 pour le souk de Sidi Bouzid 1).

Il existe actuellement 24 souks hebdomadaires dans le gouvernorat, et la liste n'est pas définitive car des souks nouveaux se créent encore de nos jours, certains parmi eux étant arrivés à dépasser des souks plus anciens ce qui laisse penser que le souk est une institution actuelle, dynamique et en expansion.

2. Au niveau spatial, le rôle des souks n'est plus à démontrer. En desservant les populations rurales dispersées négligées par le commerce fixe, les souks représentent un moyen efficace de polarisation de l'espace rural et de son intégration à l'espace régional.

Les souks de la région assurent, en effet, une bonne couverture de l'espace et cela tout en valorisant la hiérarchie administrative et en mettant en relief certaines agglomérations rurales (Fafedh, Hicaria...). Des écarts entre les différentes parties du gouvernorat se manifestent

Fig. 5
VALEUR LOCATIVE ET EVOLUTION
DES SOUKS.
1988



	46,03.5
	16 à 22
	6 à 11
	1 à 5
	5 à 0

Souk créé après 1976.

Les lettres inscrites sur la carte
correspondent au jour du Souk.



SUITE EN

F 2



MICROFICHE M

08035

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F 2

cependant et traduisent une inégale polarisation des espaces sous-régionaux dont les insuffisances peuvent se résumer par l'incapacité de certaines agglomérations soukieres à polariser la totalité de leur territoire administratif (Regueb, Sebbala, jelma et Meknassy) et par un faible développement du phénomène soukier et surtout sa faible hiérarchisation dans certains sous-espaces du gouvernorat (dans le bassin de Meknassy et dans celui de Braga).

Etant une solution à la déficience des commerces fixes, les souks posent pour l'aménagement du territoire un problème dont la résolution peut orienter l'organisation de l'espace régional dans un sens ou dans un autre : faut-il les multiplier afin de desservir une des populations les plus dispersées du pays ou faut-il limiter leur nombre tout en les renforçant afin d'en faire des facteurs d'urbanisation, l'examen de l'évolution de l'activité des souks ayant montré une certaine tendance à épauler les équipements urbains, les souks les plus dynamiques étant ceux des chef-lieux des délégations.

II. DES COMMERCE URBAINS ENCORE SOMMAIRES

1. Une fonction d'approvisionnement exclusive

En dépit de sa croissance récente, cette catégorie de services est restée le parent pauvre de l'évolution, sa contribution se limitant encore à la fonction d'approvisionnement, et n'assurent que timidement la fonction d'encadrement de l'économie: les établissements financiers pris à titre d'exemple emploient 0,09 % de la population active du gouvernorat alors que la moyenne nationale est de 0,73 %. pour les services aux entreprises le rapport va de 0,28 % à 1,99 % et pour les réparations il va de 0,95 % à 3,51 %.

Cette catégorie de services est en effet restée dominée par les commerces de détail eux-mêmes marqués par une dominante de commerces banaux, particulièrement les commerces alimentaires (83,5 % de l'effectif des établissements agréés).

Les commerces rares, quant à eux, sont pratiquement absents et le gouvernorat se trouve de ce fait polarisé pour une bonne part par les centres des régions voisines et principalement par Sfax (voir à ce propos le chapitre zones d'influence).

Le commerce de gros reste lui aussi sommaire et marqué par la branche alimentaire (13 entreprises sur un total de 25) et fonctionne dans un seul sens, celui de la distribution des produits importés des autres régions .

La création récente (en 1985) du marché de gros de Sidi Bouzid n'a pas changé grand chose à la situation : en dépit de la croissance rapide de son activité il est en effet resté cantonné dans la fonction d'approvisionnement du marché régional ne contribuant que marginalement à la collecte et à la commercialisation de la production agricole régionale: en 1987 les quantités ayant transité par le marché n'ont représenté que 5,5 % de la production agricole régionale (20.000 tonnes pour une production de 273000 tonnes dont 216000 tonnes de légumes et 57000 tonnes de fruits). Le marché est en effet court-circuité par d'autres marchés plus puissants, celui de Tunis en premier lieu mais également ceux de Sfax, Soussa, Gabès et Gafsa, sans parler des industriels de Sidi Bouzid et du reste du pays qui achètent toujours directement chez les producteurs .

La maîtrise de l'écoulement de la production régionale, sa valorisation et la multiplication du revenu créé passe donc par le renforcement de la fonction du marché de gros (son équipement en dépôts, en chambres froides, l'amélioration de sa desserte ...)

Les services non commerciaux sont eux aussi faiblement développés pour ne pas dire absents, une grande variété étant encore à l'état embryonnaire. Les activités de réparations et particulièrement celles des machines agricoles s'inscrivent dans le cadre d'une division des tâches inter-régionale qui accorde aux centres du gouvernorat de Sidi Bouzid les réparations courantes et laisse les grosses réparations au centre de Sfax .

La dynamisation de l'économie régionale et la génération d'un processus d'entraînement suppose donc le renforcement généralisé de cette

catégorie de services .

2. Au niveau spatial, les services privés urbains, tout en jouant un rôle structurant fondamental, restent cependant fortement marqués par la hiérarchie administrative (Sidi Bouzid venant en tête et se détachant nettement des chef-lieux des délég. dont qui n'assurent que les fonctions de commerce de gros alimentaire et les commerces courants ou semi-rares). Ils traduisent néanmoins une certaine inégalité spatiale défavorisant les délégations orientales du gouvernorat (Ouled Haffouz, Regueb et Mezzouna palorisées par Sfax) et tendant à se perpétuer .

En somme l'intégration interne de l'économie régionale et la multiplication du revenu créé passe nécessairement par un rattrapage général à effectuer tant au niveau de la ville de Sidi Bouzid qu'au niveau des chef-lieux des délégations et par une redéfinition des relations avec l'extérieur (Sfax et Tunis principalement), l'équipement des centres des délégations orientales étant ainsi une des priorités .

LES EQUIPEMENTS PUBLICS

Les équipements publics jouent dans le gouvernorat de Sidi Bouzid un rôle fondamental dépassant le rôle d'encadrement qui leur est habituellement dévolu. Représentant, en l'absence d'une assise productive consistante, l'essentiel de l'équipement dans la majorité des agglomérations, ils peuvent être considérés comme des activités motrices, particulièrement en milieu urbain.

Néanmoins et en dépit de leurs multiples rôles, les équipements publics présentent des déficiences que l'on peut résumer par :

- Un sous-équipement quantitatif et qualitatif,
- Une hiérarchie et un maillage administratifs inachevés,
- Des inégalités spatiales.

1. LE ROLE DU MAILLAGE ADMINISTRATIF

Relativement jeune, le gouvernorat de Sidi Bouzid a connu, depuis sa création en 1974, un effort d'équipement administratif soutenu et a atteint en une dizaine d'années un niveau comparable à celui de gouvernorats plus anciens : de 1975 à 1984 le poids du gouvernorat est ainsi passé de 2,72 % de l'équipement administratif du pays pour 3,87 % de la population à 3,91 % pour 4,14 %.

En dépit de cet effort l'équipement administratif présente des faiblesses d'ordre qualitatif essentiellement :

- Une bonne partie de l'appareil administratif reste en effet rattachée aux centres voisins (Sfax et Gafsa, et même Kairouan et Kasserine) et les services de niveau régional sont encore à renforcer alors qu'on ne dispose que d'une seule administration décentralisée (l'Office des Périmètres Irrigués).

- Le maillage administratif est encore inachevé, en dépit de l'affinage effectué en 1982 par la division de la majorité des délégations en deux chacune, laissant deux ensembles de secteurs sous-encadrés à savoir les secteurs du bassin de Braga (Nord de la délégation de Meknassy et les secteurs Sud des délégations de Sidi Bouzid Est et Ouest), et les secteurs Nord de la délégation de Regueb, cette dernière n'ayant pas été concernée par la restructuration de 1982 et se présentant actuellement comme la délégation la plus étendue et la plus peuplée. Ce sous-encadrement est problématique car il rend la population des secteurs concernés mal desservis par les équipements publics, la localisation de ces derniers dépendant fortement de la hiérarchie administrative.

Une révision du découpage administratif en vue de promouvoir ces deux ensembles en délégations aura certainement un impact sur la population des secteurs concernés.

II. L'EQUIPEMENT SCOLAIRE

Il est l'équipement public le plus diffus dans le gouvernorat. En considérant la couverture quasi-totale de l'espace régional qu'il assure, et surtout en considérant sa hiérarchisation en niveaux (primaire, secondaire du premier cycle, secondaire du deuxième cycle...) on ne peut que se convaincre de son rôle comme facteur principal de l'organisation de l'espace dans le gouvernorat.

Le gouvernorat de Sidi Bouzid dispose actuellement d'une infrastructure scolaire relativement dense et présente de bons scores à l'échelle nationale : 6,5 % des écoles du pays en 1987 pour 4,45 % des élèves et 4,14 % de la population.

Néanmoins des insuffisances persistent encore surtout sur le plan qualitatif et spatial.

* Sur le plan qualitatif le gouvernorat est marqué par un niveau d'encadrement inférieur à la moyenne nationale (4,24 % des instituteurs du pays pour 4,45 % des élèves), par un niveau d'équipement assez bas (sur les 236 écoles en 1987-1988 seulement 50 disposent de l'eau courante et 85 de l'électricité).

* Sur le plan géographique enfin: le gouvernorat présente des disparités accusées, particulièrement en matière de niveau d'équipement des écoles, favorisant les agglomérations par rapport aux campagnes et certaines délégations par rapport à d'autres, les moins avantagées étant les délégations orientales et méridionales (Regueb, Mezzouna et Menzel Bouzafane) ainsi que la délégation de Sebbala .

Ces disparités se retrouvent également dans le cas de l'enseignement secondaire particulièrement dans le Nord de la délégation de Regueb et dans le bassin de Braga ne disposant pas de lycées .

L'amélioration de l'encadrement scolaire et l'équipement des établissements dans le sens d'une meilleure adéquation avec les besoins de la région parallèlement à l'effort particulier à réaliser au profit de certains secteurs prioritaires (le bassin de Braga, le Nord de la délégation de Regueb...) doivent être les composantes principales de la politique scolaire dans le gouvernorat .

III. L'EQUIPEMENT HOSPITALIER

1. Un sous-équipement prononcé

Le gouvernorat de Sidi Bouzid est l'un des moins équipés du pays en matière d'infrastructure sanitaire .

Quatre indicateurs permettent de l'illustrer :

- L'absence d'un C.H.U., le sommet de l'infrastructure régionale étant un Hôpital Régional assez vieux et de taille modeste (120 lits) qui va être remplacé prochainement par un nouveau en cours de finition .
- La faiblesse de la capacité d'accueil des hôpitaux du gouvernorat : 201 lits en 1986 soit 6,4 lits pour 10.000 habitants pour une moyenne nationale de 21,2 lits, ce qui classe le gouvernorat au dernier rang avec celui de Zaghouan .
- L'insuffisante diffusion des centres de santé de base, privant plus de la moitié des secteurs d'un équipement sanitaire élémentaire .

- L'insuffisance du cadre médical: en 1986 on y a recensé 1,7 % des médecins du pays (2,3 % des médecins du public et 0,5 % de ceux du privé) pour 4,14 % de la population .

En dépit des créations récentes (la majorité des C.S.B. et des hôpitaux de circonscription) le sous-équipement du gouvernorat reste donc quasi-général ce qui montre l'ampleur de l'effort à consentir .

2. Des disparités spatiales marquées

Malgré sa tendance récente à la diffusion dans toutes les délégations, l'équipement sanitaire du gouvernorat révèle cependant des disparités spatiales assez marquées .

Deux indicateurs permettent de l'illustrer :

- Le nombre d'habitants par centre de santé de base -en excluant Sidi Bouzid qui bénéficie de l'hôpital régional- montre de fortes inégalités entre les délégations, en favorisant Mezzouna, Ouled Raffouz et Sebala aux dépens de Ben Aoun, Menzel Bouzafane et Regueb (qui obtient un ratio de 12014), les autres délégations enregistrant des taux moyens.

- Le nombre d'habitants par médecin donne une répartition à peu près comparable avec toutefois une opposition nette entre, d'une part, le Centre et l'Est qui obtiennent un bon score -à l'exception de Regueb- et, d'autre part, l'Ouest mal loti lui aussi .

La répartition de l'infrastructure hospitalière et sanitaire présente donc les mêmes aspects que l'infrastructure scolaire à savoir les grands écarts entre Sidi Bouzid et le reste du gouvernorat et les grands écarts entre l'Est et l'Ouest. Il est intéressant de noter que parmi les délégations orientales celle de Regueb se distingue par un sous-équipement prononcé .

IV. LES EQUIPEMENTS CULTURELS ET DE LOISIRS

Ces types d'équipement frappent par leur caractère sommaire, car même dans la ville de Sidi Bouzid pratiquement privilégiée par rapport aux autres agglomérations, le niveau d'équipement est très élémentaire.

se réduisant à une maison de la culture, une bibliothèque pour adultes, une pour jeunes, un club d'enfants, deux jardins d'enfant, un stade et six terrains de sport. Bref c'est un équipement assez rudimentaire par une ville qui se propose de jouer le rôle de centre régional.

Les villes du gouvernorat et Sidi Bouzid à leur tête n'exercent de ce fait qu'une faible rétention sur les cadres et les promoteurs venues des autres gouvernorats et même sur les cadres locaux. La saison estivale est à ce propos la période de l'année la plus dure pour les cadres travaillant dans le gouvernorat, leurs familles partant souvent vers les autres régions, principalement celles du littoral.

L'enrichissement du cadre de vie par la multiplication des équipements (piscines, salles couvertes, bibliothèques, théâtre de plein air...) et des associations culturelles et de loisir et par l'aménagement de parcs et de lieux de détente autour des agglomérations peut être un facteur d'attraction et de rétention pour les cadres et les compétences dont la région a besoin.

Deuxième partie

**L'ORGANISATION DE L'ESPACE
DANS LE GOUVERNORAT
DE SIDI BOUZID**

L'ARMATURE URBAINE ET VILLAGEOISE

Avant étudié la dynamique du développement dans le gouvernorat de Sidi Bouzid, il s'agit d'examiner, maintenant, la structure par laquelle cette dynamique s'inscrit dans l'espace, à savoir l'armature urbaine et villageoise.

Notre objectif est de répondre, principalement, aux questionnements suivants: l'armature des centres permet-elle le bon fonctionnement spatial actuel et futur de l'économie régionale ? assure-t-elle une équité socio-géographique et peut-elle être une base de structuration future d'un système urbain régional dynamique et dynamisant ?

Dans ce but nous avons préféré intégrer dans notre champ d'étude le maximum possible de centres et nous sommes descendus alors au plus bas de la hiérarchie, jusqu'au niveau des petits villages de 300 habitants. Une trentaine de centres sont ainsi pris en compte. Ils seront approchés de deux manières : par une approche démographique et par une approche du niveau d'équipement.

1. TAILLE DES AGGLOMERATIONS ET HIERARCHIE DES CENTRES DANS LE GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID

Etudiée selon l'effectif de la population, l'armature des centres du gouvernorat de Sidi Bouzid présente les caractéristiques suivantes:

- La rareté du fait urbain : sur les 30 localités considérées, seulement 7 ont plus de 2000 habitants en 1984 (cinq étant communales) dont une seule ayant dépassé le chiffre de 10.000 habitants.
- La prédominance du fait villageois de moyenne et de petite dimension : sur les 30 localités 23 ont un effectif inférieur à 2000 habitants et 18 un effectif inférieur à 1000.

En dépit de cela le gouvernorat de Sidi Bouzid semble cependant disposer d'une armature relativement régulière.

Une analyse plus fine, axée sur l'application de la loi Rang-Taille ou loi de Zipf, permet en effet d'obtenir les résultats suivants :

1. Une courbe de Zipf de pente égale à -1,09, peu différente donc d'une distribution normale (de pente égale à -1).

Ce résultat peut être d'un grand intérêt pour l'aménageur car il signifie que le gouvernorat dispose déjà d'une armature villageoise relativement régulière et donc susceptible de donner naissance à une armature urbaine équilibrée, à condition de parer -toutefois- aux carences relevées.

2. La faible dimension de la première ville, en l'occurrence Sidi Bouzid, qui se présente malgré tout comme un centre de taille moyenne : avec 19218 habitants en 1964 elle se classe en effet au 30^e rang des villes du pays.

3. L'inexistence des villes de deuxième niveau, à l'exception de Meknesay.

La comparaison entre la population simulée selon la loi Rang-Taille et la population recensée en 1964 montre en effet une lacune au niveau des localités ayant entre 3000 et 5000 habitants. Les localités de Jemma, Regueb et Bir El Hfay présentent, en effet, des effectifs inférieurs à ceux obtenus par simulation.

Une meilleure articulation de l'armature des centres du gouvernorat passerait donc par un effort particulier au niveau de cette catégorie de villes.

Tableau 6: La loi Tang-Taille appliquée aux agglomérations du
gouvernorat de Sidi Bouzid

Rang	Ville	Pop. Ré.		écart par rapport à l'effectif simulé (en %)
1	Sidi Bouzid	19.218	16.404	17,1
2	Meknassy	8.631	7.690	12,2
3	Jelma	2.974	4.937	-39,8
4	Regueb	2.570	3.605	-28,7
5	Bir El Hfay	2.563	2.825	- 9,3
6	Ben Aoun	2.496	2.314	7,8
7	M. Bourafane	2.306	1.955	17,9
8	Mezouna	1.873	1.690	10,8
9	Ennasser (MK)	1.670	1.486	12,3
10	Rmilja (MK)	1.465	1.324	10,6
11	El Mezara (B.H.)	1.390	1.193	16,5
12	Zaafria (SBZO)	1.035	1.085	- 4,6
13	Fafedh	975	994	- 1,9
14	Salda	965	917	5,2
15	Sidi Khelif	953	850	12,1
16	O. Haffouz	914	792	15,4
17	El Itizaa (M.B)	911	741	22,9
18	El Mabrouka	684	696	- 1,7
19	Om Ladham 2	567	656	- 1,6
20	Sebbala	639	620	3,1
21	Sandouk (SBZO)	622	588	5,8
22	Guidara (SBZO)	553	559	- 1,1
23	Labafadh	531	533	- 0,4
24	Hichria	528	508	3,9
25	Essoud	476	486	- 2,1
26	Souk Jdid	468	466	0,4
27	Lassouda	438	447	- 2,0
28	Dhouibet	360	430	-16,3
29	El Omrane (M.B)	348	413	-15,7
30	Om Ladham 1	326	402	-18,9

$$b = 16.404 \quad a = -1.09 \quad r = -0.986$$

En dépit des résultats qu'on a pu tirer, l'approche du système des centres du gouvernorat de Sidi Bouzid par la loi Rang-Taille paraît cependant trop simplificatrice. Car en confondant le poids économique et le rayonnement des agglomérations avec le poids démographique, elle ne fait que masquer le fait que les localités du gouvernorat ne sont en réalité - malgré leurs effectifs démographiques parfois substantiels - que des agglomérations de population sans fonctions notables. C'est ce qui nous amène - d'ailleurs - à considérer la deuxième approche, celle des notes d'équipement.

II. NOTES D'EQUIPEMENT ET HIERARCHIE DES CENTRES DANS LE GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID

L'intérêt de cette méthode est de permettre l'approche de la hiérarchie des agglomérations en partant de la masse des équipements qu'elles possèdent. Son principe est d'accorder à chaque type d'équipement une note correspondant à son importance dans l'espace étudié.

Dans le cadre de cette étude nous allons partir des notes d'équipement élaborées par l'étude du SNAT qui vont nous permettre de situer les agglomérations principales du gouvernorat de Sidi Bouzid dans le système urbain national, et nous procéderons par la suite à une application basée sur des données récentes et portant sur les 30 agglomérations prédominamment relevées.

2.1. Niveau d'équipement des villes du gouvernorat de Sidi Bouzid à partir de l'étude du SNAT

Une lecture rapide des notes d'équipement élaborées dans le cadre de l'étude du SNAT(1) permet de retenir quatre idées principales à propos des villes du gouvernorat :

[1] L'étude du SNAT n'a considéré que six villes du gouvernorat. Il s'agit de Sidi Bouzid, Meknassy, Regueb, Jelma, Bir El Hfay et Ben Aoun. Voir Schéma Régional d'Aménagement du Territoire du Centre-Ouest. Vol.4. Ch.7 Le réseau urbain pp 171-197.

- La première ville du gouvernorat, à savoir Sidi Bouzid, arrive avec 12.475 points au 19^e rang des villes tunisiennes, ce qui montre l'insuffisance du niveau d'équipement des villes du gouvernorat par rapport à l'ensemble du pays .

- Le niveau d'équipement de la ville de Sidi Bouzid paraît cependant dépasser son poids démographique : la ville est certes 19^e par sa note d'équipement mais elle est 36^e par l'effectif de sa population .

- Le développement relatif des équipements à Sidi Bouzid est dû surtout à l'initiative publique, car sur les 12.475 points obtenus, 9.295 sont dus aux équipements sociaux et économiques publics soit près de 75 % de la note totale, alors que les équipements privés ne comptent que pour 3.180 points .

- Le sous-équipement accentué des autres villes du gouvernorat : la 2^e ville, à savoir Meknassy, n'a obtenu que 2.745 points soit 22 % du chiffre de Sidi Bouzid .

2.2. Notes d'équipement des agglomérations urbaines et rurales du gouvernorat de Sidi Bouzid

Cette application porte sur les 30 localités urbaines et rurales comptant plus de 300 habitants au recensement de 1984 .

Les équipements retenus pour ce classement sont au nombre de 53 intéressant à la fois les équipements publics administratifs et sociaux (l'administration, l'enseignement, la santé et les équipements culturels et récréatifs), les équipements publics économiques (offices, infrastructures, équipements financiers et commerciaux) et les équipements privés (commerce, santé, enseignement et industrie) et vont du niveau élémentaire (école primaire, centre de santé de base...) au niveau régional (siège de gouvernorat, siège d'office ...) .

Le problème principal d'une telle approche étant celui de la pondération des notes d'équipement par la prise en compte du niveau hiérarchique de l'équipement (une école primaire n'ayant pas en effet le même pouvoir polarisant qu'un lycée) et de la nature de cet équipement (les équipements administratifs et sociaux ne polarisant pas de la

manière que les équipements commerciaux par exemple), on a été amené à élaborer une notation qui - tout en étant arbitraire - essaie de tenir compte du fait que les équipements publics représentent l'essentiel des équipements urbains et ce à la fois par leur poids socio-économique que par leur rôle dans le rayonnement.

Pour l'ensemble des 30 centres analysés nous avons fixé un total de 10.000 points que nous avons ventilé de la manière suivante:

- * 4000 points pour les équipements publics sociaux : 1600 pour l'administration, 1200 pour l'enseignement, 800 pour la santé, et 600 pour les équipements culturels et récréatifs.

- * 3000 points pour les équipements publics économiques: 600 pour les offices, 800 pour les infrastructures, 800 pour les équipements financiers et 1000 pour les équipements commerciaux.

- * 3000 points pour les équipements privés : 300 pour la santé, 100 pour l'enseignement, 1350 pour les commerces et 1150 pour l'industrie.

Les masses affectées aux différents équipements ont été divisées par l'effectif des établissements relevés pour chaque type d'équipement ce qui a permis d'obtenir une grille de notes applicable par établissement. A titre d'exemple la note accordée pour une école primaire est de 10 points, pour un lycée elle est de 50 points.

Au vu du tableau des notes d'équipement on peut distinguer 6 catégories de centres à savoir :

1: Sidi Bouzid qui, avec 42,3 % de l'ensemble des notes d'équipement (4230 points sur un total de 10.000), se détache du reste de la hiérarchie essentiellement grâce à un relatif développement des équipements publics de portée économique (1550 points soit 36,8 % de l'ensemble de la note de Sidi Bouzid, pour une moyenne régionale de 30 %).

2 : Les agglomérations ayant entre 500 et 1000 points : il s'agit de Meknassy, Ouled Haffouz, Regueb, Mezrouna, Ben Aoun et Jelma, la première des six à savoir Meknassy n'obtenant que 925 points soit 2,3 % du total et 22 % de la note de Sidi Bouzid. Signalons le fait que nous avons obtenu le même écart entre Sidi Bouzid et Meknassy que dans l'étude du SNAT.

Pour la plupart de ces villes la structure des équipements est proche de la moyenne régionale, exception faite de Ben Aoun et Jelma toutes deux situées à l'Ouest et où les équipements publics économiques sont sous-représentés.

3: Les agglomérations ayant entre 300 et 500 points (Menzel Bouzaiane, Bir El Hfay et Sebbala). Il s'agit des trois centres chef-lieux des nouvelles délégations, créées à l'Ouest du gouvernorat et qui, tout en restant en retard par rapport aux chef-lieux des anciennes délégations, concourent à doter l'Ouest en équipements urbains polarisants.

La structure des équipements de ces villes est diverse: Menzel Bouzaiane a une structure comparable à celle du gouvernorat, Bir El Hfay est caractérisée par un développement relatif des équipements économiques publics et Sebbala par celui des équipements économiques privés.

4 : La catégorie des centres ayant entre 100 et 300 points englobe seulement Medh qui, avec ses équipements économiques publics et privés, est arrivé à une note de 150 points, représentant avec cela le principal centre urbain de la délégation de Sidi Bouzid Est.

5 : Les agglomérations ayant entre 50 et 100 points: il s'agit de Hichria, Sidi Khlif, Safda, et Souk Jdid qui, avec deux ou trois équipements économiques chacune (un souk, une recette des P.T.T., une boucherie) arrivent à se distinguer de la masse des petits villages rest.

6 : Enfin les petites agglomérations ayant moins de 50 points (15 agglomérations) où les équipements se limitent en général à une école et un centre de santé de base, et où seulement deux centres ont une fonction soukrière locale (Rmilja et Labafadh) .

Le niveau d'équipement de l'armature des centres du gouvernorat de Sidi Bouzid est donc très insuffisant. Il est en effet en deçà des besoins de la population et ne correspond même pas à la dimension démographique des agglomérations .

Le classement des agglomérations du gouvernorat en fonction du niveau d'équipement permet donc de relever les faits suivants :

- * Le poids primordial de Sidi Bouzid
- * L'existence d'un fossé séparant les villes de deuxième niveau de la ville principale, Sidi Bouzid .
- * Le retard enregistré par les nouveaux chef-lieux de délégations
- * L'existence d'un fossé au niveau du quatrième niveau, limité à une seule localité (Fafedh) .
- * L'équipement très insuffisant et sporadique des petits centres, limité en général à une école primaire et un centre de santé de base.
- * Et surtout la hiérarchisation sommaire des centres, et ce en dépit de la multiplicité des niveaux constatée .

L'étude des zones d'influence va d'ailleurs montrer que le gouvernorat de Sidi Bouzid est faiblement polarisé et sommairement hiérarchisé .

LES ZONES D'INFLUENCE

Ayant dégagé les niveaux de l'armature des agglomérations du gouvernorat de Sidi Bouzid, il s'agit maintenant d'étudier les zones d'influence de ces agglomérations, l'objectif étant de montrer comment s'organise cette armature et comment elle organise l'espace du gouvernorat ? favorise-t-elle son intégration interne (par la diffusion des équipements et des services et par l'orientation des flux vers les centres locaux) ? ou engendre-t-elle son insertion dans une dynamique externe et au profit d'espaces danivants externes ?

Dans ce but, nous avons réalisé en janvier-Février 1969 une enquête "zones d'influence" effectuée auprès des chefs des secteurs administratifs (les "Omda") et portant sur la localisation des équipements urbains et ruraux fréquentés par la population .

Trois grands types de polarisation sont ainsi identifiés :

- Un type de polarisation par les services publics
- Un type de polarisation par les services privés "inférieurs"
- Un type de polarisation par les services privés "supérieurs"

1. LES ZONES D'INFLUENCE DES SERVICES PUBLICS

La caractéristique principale des zones d'influence des services publics est qu'elles s'organisent généralement selon la hiérarchie administrative. Du niveau de polarisation locale (par une école primaire ou par un centre de santé de base) au niveau de polarisation sous-régionale (par un lycée ou par un hôpital de circonscription) et au niveau de polarisation régionale (par un lycée technique ou par un hôpital régional) l'espace du gouvernorat de Sidi Bouzid s'organise, en effet, en une série hiérarchisée de zones d'influence séparées polarisant, chacune, une portion de l'espace correspondant toujours à une unité administrative (un secteur, une délégation ou le gouvernorat) .

Ça et là cependant, des perturbations sont constatées : elles traduisent l'inadéquation du découpage administratif du gouvernorat (le cas de la délégation de Makrassy) et l'inégale diffusion des équipements entre les délégations mais rarement l'insuffisante intégration interne de l'espace du gouvernorat. D'origine publique, cette forme de polarisation ne peut donc se faire que selon le découpage administratif .

Deux cas de polarisation par les équipements publics peuvent être présentés, celui des services courants et celui des services semi-rare.

a : Les zones d'influence des services publics courants :
l'exemple des centres de santé de base .

Considérés comme des équipements de services courants, les centres de santé de base ont été installés dans un grand nombre d'agglomérations engendrant de ce fait une organisation spatiale marquée par la multiplication des zones d'influence et leur faible dimension (fig.6) sur les 103 secteurs du gouvernorat 51 sont en effet polarisés par des C.S.B. localisés dans des agglomérations situées dans ces mêmes secteurs et 52 sont polarisés par des C.S.B. situés dans des secteurs voisins, ce qui fait qu'on a en tout 51 zones d'influence et une dimension moyenne de 2 secteurs par zone .

En fait les 51 secteurs équipés de C.S.B. ne se répartissent pas régulièrement à travers l'espace du gouvernorat : on y distingue en effet trois cas :

- soit les secteurs des chef-lieux des délégations,
- soit les secteurs peuplés et souvent proches des précédents,
- soit les secteurs éloignés des chef-lieux de délégations .

La géographie des zones d'influence est, de ce fait, marquée par la prédominance des petites zones d'influence, souvent situées loin des agglomérations principales, et par des zones d'influence légèrement plus étendues, constituées autour des agglomérations-chef-lieux des délégations et englobant quelques secteurs voisins .

fig. 6 ZONES D'INFLUENCE DES HOPITAUX
DE CIRCONSCRIPTION

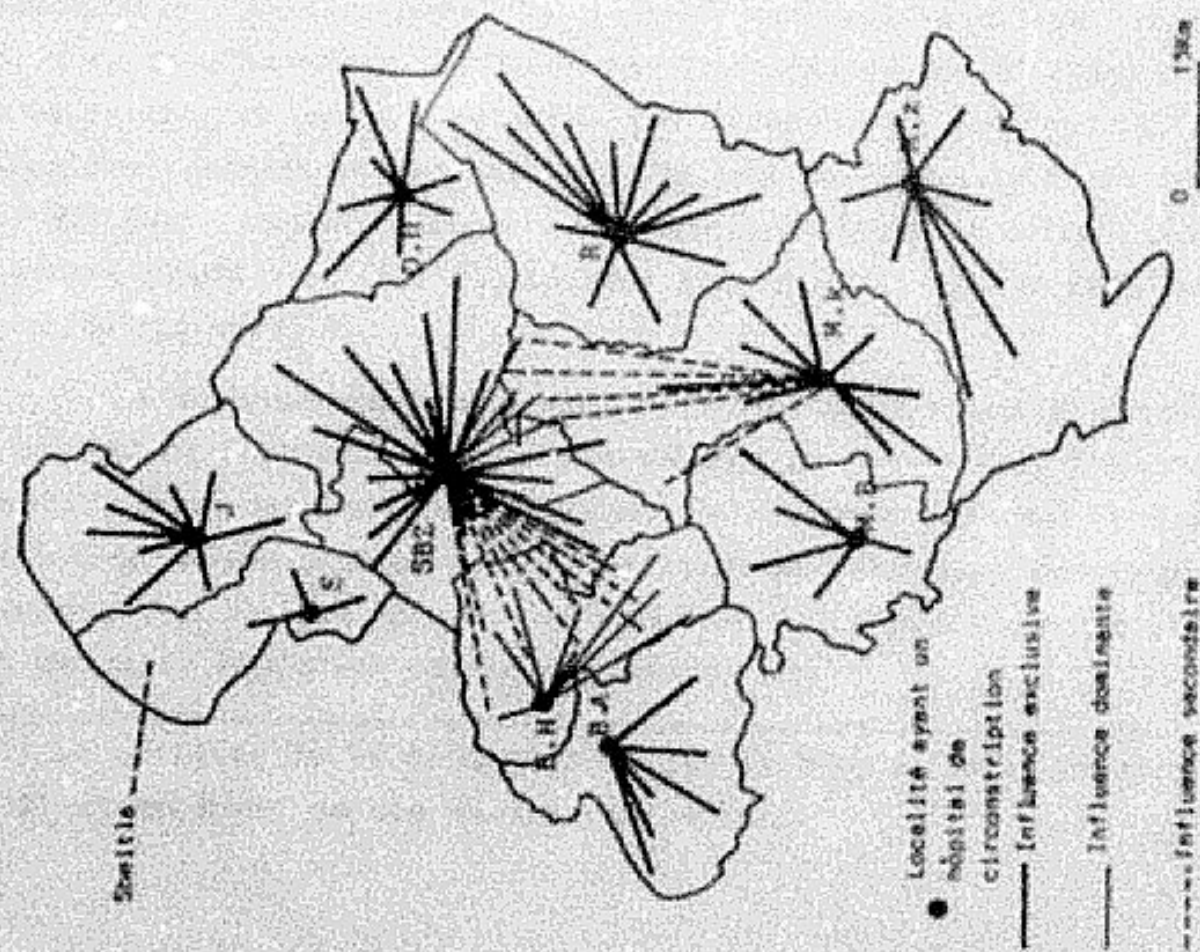
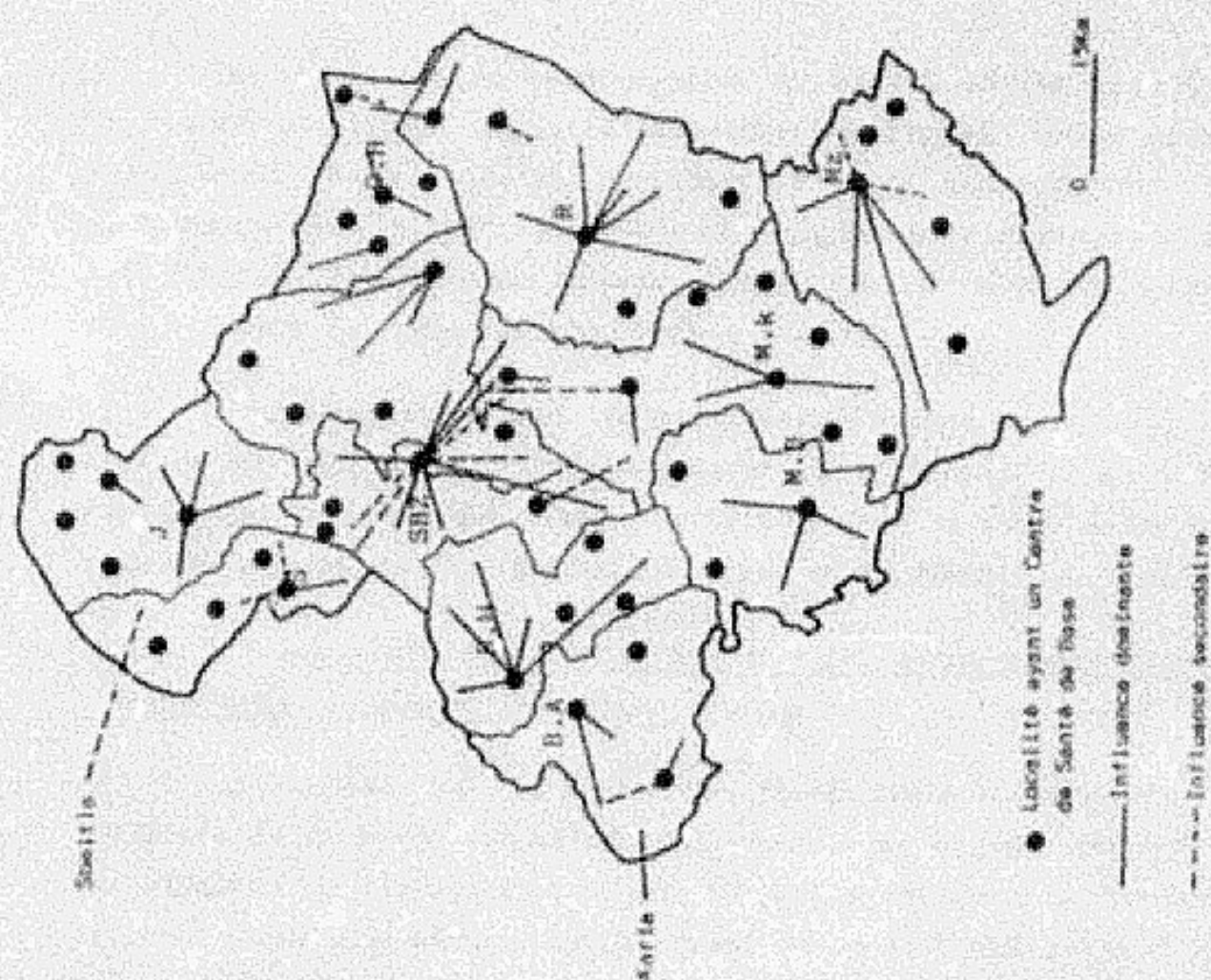


fig. 7 ZONES D'INFLUENCE DES CENTRES
DE SANTE DE BASE



Tel est le cas de la délégation de Régueb où les deux C.S.B. de Régueb polarisent les secteurs voisins de Régueb, Ouled Ayouni, Farch Ghrib, Sakba, Gouleb, Boudinar, Ksar El Hammam Ouest, et Ksar El Hammam Est, laissant les secteurs éloignés à leur propre C.S.B. (El Khchem, Saïda Nord, Kadhaa, Kihana) ou à celui des centres voisins (Khchem Est polarisé par Khchem Ouest) .

Notons également que les principaux centres rayonnants sont souvent les chef-lieux de délégations et ce à l'exception du C.S.B. de Fayedh qui arrive à polariser quatre secteurs: le sien, ainsi que les secteurs voisins de Ain Rebaou, El Ogla et El Amra) .

b : Les zones d'influence des services publics semi-rares: l'exemple des hôpitaux de circonscription .

Classés dans la hiérarchie des équipements hospitaliers du Ministère de la Santé comme des équipements de niveau sous-régional, les hôpitaux de circonscription ont été implantés dans pratiquement tous les chef-lieux des délégations, générant de ce fait des zones d'influence correspondant étroitement au territoire des délégations (fig.7).

Quelques exceptions à cette règle sont néanmoins à signaler, elles traduisent le fait que le découpage administratif est encore récent et susceptible d'améliorations. La première concerne la délégation de Bir El Hfay insuffisamment polarisée par l'hôpital de Bir El Hfay-encore sous-équipé- et toujours polarisée par l'hôpital de Sidi Bouzid. La deuxième concerne le Nord de la délégation de Meknassy (les secteurs de Bir Badr, Hachana, Segdal, Ghriouis , El Gaira et Zefzel) qui regardent plutôt vers Sidi Bouzid, plus proche d'eux que le chef-lieu de leur délégation .

La troisième concerne enfin le secteur d'El Ayoun polarisé par l'hôpital de Sbetta (dans le gouvernorat de Kasserine), l'hôpital de Sebbala étant incapable de l'attirer. De ces trois cas seul le deuxième (celui de la partie Nord de la délégation de Meknassy) paraît problématique : il soulève en effet un problème de compétence entre Sidi Bouzid et Meknassy qui n'est pas encore tranché (1)

(1) Le problème de la délégation de Bir El Hfay et celui du secteur d'El Ayoun n'est qu'une question de temps .

II. LES ZONES D'INFLUENCE DES SERVICES PRIVES

Le rôle des services privés dans l'organisation de l'espace économique n'est pas à démontrer. Par leur organisation en niveaux et par leur rayonnement ils organisent en effet l'espace en zones d'influences de divers niveaux correspondant à des niveaux d'intégration différents.

Dans le gouvernorat de Sidi Bouzid deux niveaux de services semblent prédominer. Il s'agit des services privés inférieurs, plus ou moins courants : le commerce souks, le commerce des vêtements et les services privés supérieurs, plutôt rares : le commerce de meubles, les services de réparation de matériel agricole et les marchés d'olives... Ils organisent l'espace en zones d'influence inégales et différemment polarisées et traduisent par là deux niveaux d'intégration, un niveau intra-régional et un niveau inter-régional.

a. Les zones d'influence des services privés inférieurs

En se diffusant dans un grand nombre de localités, les services inférieurs divisent l'espace du gouvernorat en un grand nombre de zones d'influence de dimension modeste. Ils se distinguent cependant des services publics par leur indépendance relative vis à vis de l'organisation administrative du territoire du gouvernorat et par leur souplesse, montrant çà et là des dynamismes locaux ou des contraintes pouvant influencer sur toute opération de restructuration future de l'espace du gouvernorat.

1. Les zones d'influence des souks (fig. 81).

Une vingtaine de zones d'influence correspondant à 20 centres sont identifiées (1). Des plus étendues (celle de Sidi Bouzid) aux plus petites (celle de Richia par exemple) elles montrent souvent une inadéquation avec le découpage administratif du gouvernorat.

(1) Sur les 24 souks fonctionnels dans le gouvernorat, seulement 20 exercent une influence principale dont quatre ne l'exercent que dans leur propre secteur.

112. 2
RONALD D. INFILTRANT FOR GATES

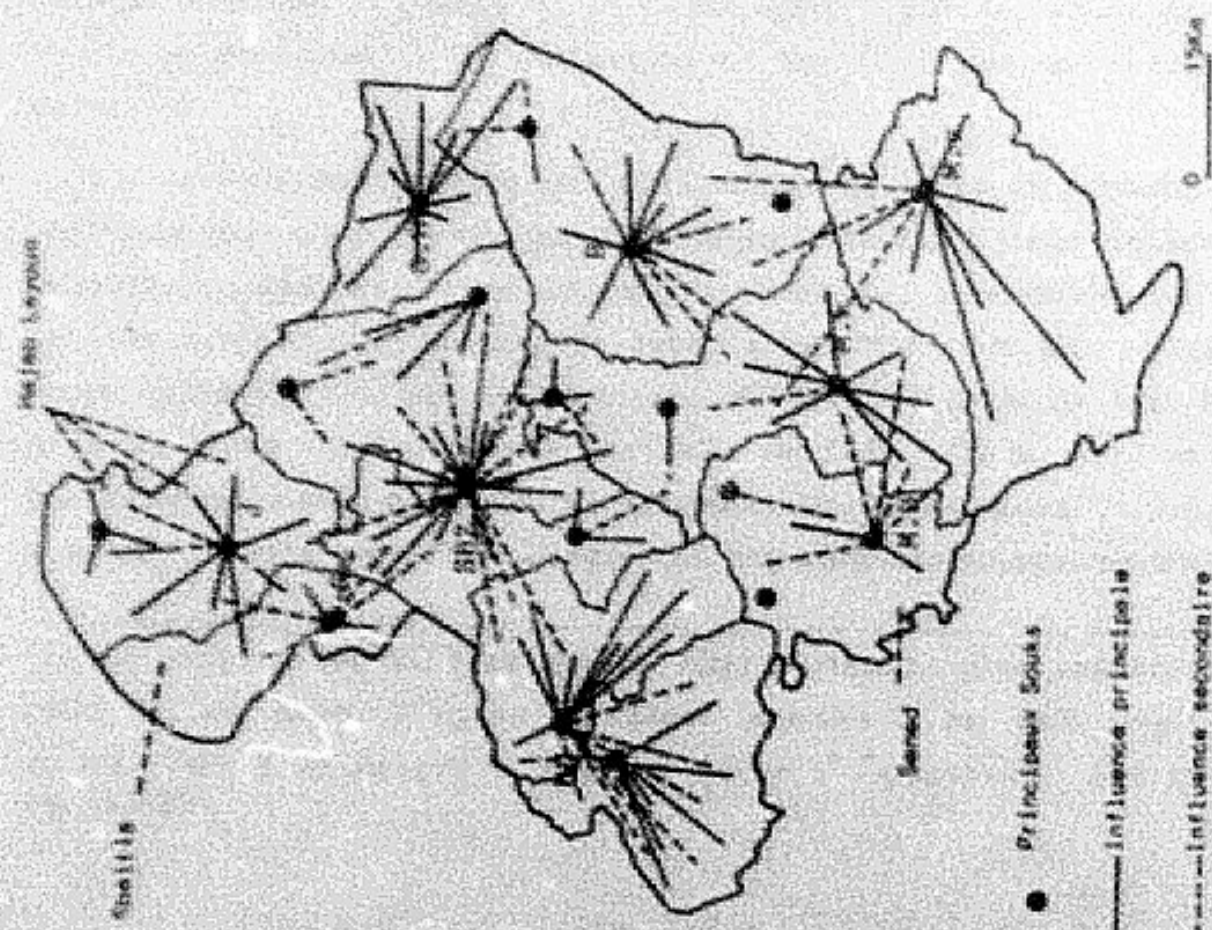
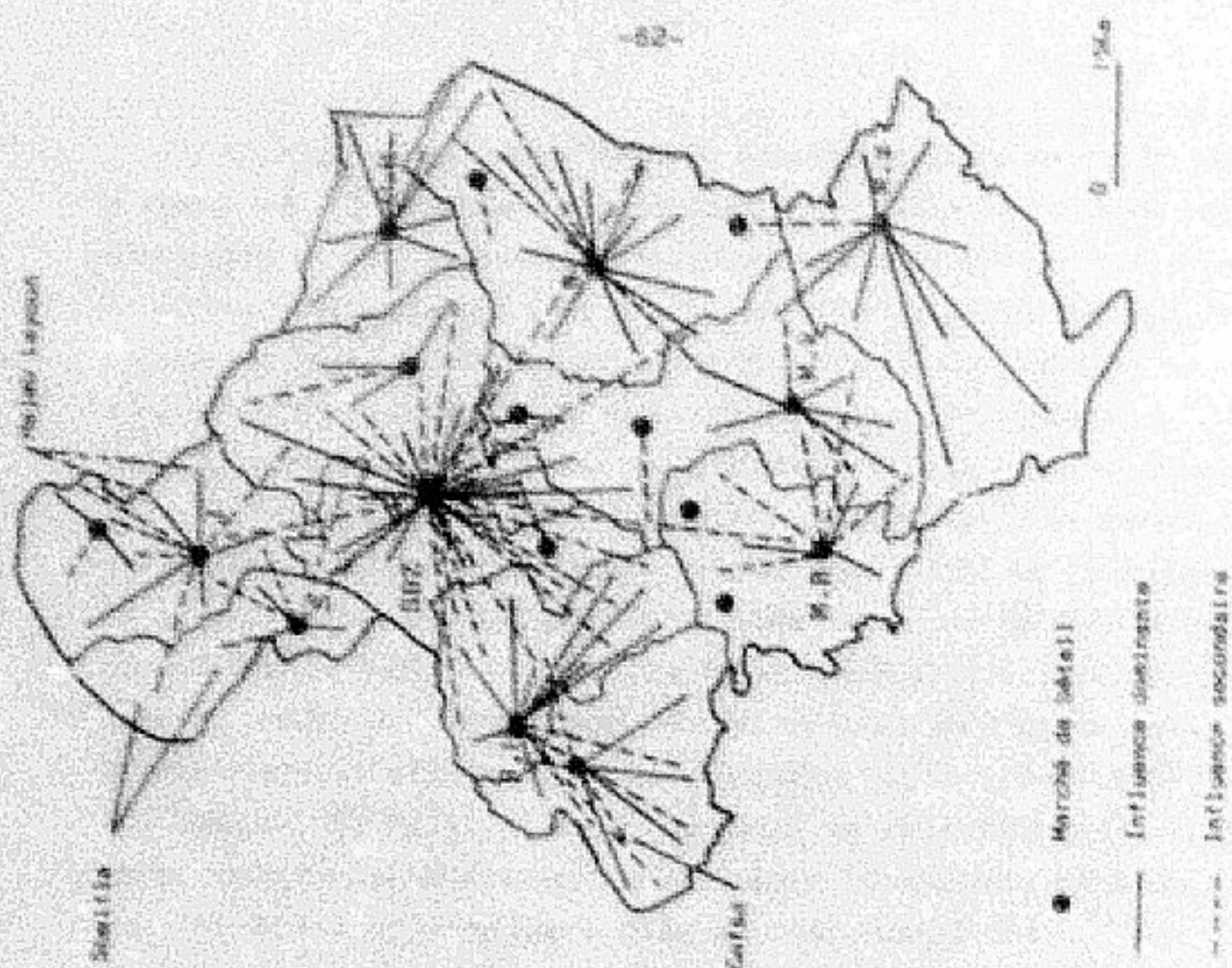


Fig. 7. ZONE OF INFLUENCE OF MACHES DE BERTAL.



La zone d'influence de Sidi Bouzid, la plus vaste de toutes, s'étend sur 13 secteurs (appartenant à 3 délégations) pour l'influence dominante et sur 24 secteurs (appartenant à 5 délégations) en comptant l'influence secondaire. Elle couvre en effet le périmètre des deux délégations de Sidi Bouzid Est et Ouest et s'étend sur certains secteurs limitrophes dépendant des délégations voisines. Son extension s'arrête vers l'Ouest par deux souks de 2^e niveau (Bir El Hfay et Sebbala) et vers le Nord, l'Est et le Sud par une couronne de cinq souks de 3^e ou de 4^e niveau (Hichnia, Fayedh, Rmilja, Souk Jdid et El Makarem), dont la zone d'influence fait partie en même temps de la zone d'influence secondaire de Sidi Bouzid et couvre en général quelques secteurs voisins du souk, les plus importants étant celui de Fayedh polarisant les quatre secteurs orientaux de la délégation de Sidi Bouzid Est (Fayedh, Aïn Rebaou, El Eglia, El Amra) et celui de souk-Jdid polarisant Segdal et le nord de la délégation de Meknassy (Ghriouiss, El Gstra, El Hachana, Bir Badr) et même Gara Hdid de Sidi Bouzid-Est.

Autour de cette aire polarisée principalement par Sidi Bouzid, on trouve surtout les zones d'influence des souks de 2^e niveau dont l'extension couvre souvent -mais pas toujours- le périmètre de la délégation et pouvant le dépasser en rayonnant sur des secteurs des délégations voisines.

La plus importante de ces zones est celle de Bir El Hfay qui s'étend sur tout le périmètre de la délégation par influence principale et sur le périmètre de la délégation de Ben Aoun par influence secondaire (1).

Au Nord les secteurs des délégations de Jelma et Sebbala sont polarisés par trois souks, les plus importants étant ceux de Jelma et Sebbala, incapables cependant, de rayonner sur l'ensemble des secteurs de leur délégation : la zone de Sebbala est resserrée par celles de Jelma et de Sbeitla tout en étant chevauchée par celle de Sidi Bouzid, et celle de Jelma étant contenue par celle de Labafadh au Nord et surtout par celle de Hajeb El Ayoune du gouvernorat de Kairouan. La polarisation de l'espace dans les délégations septentrionales résume bien la

(1) Le souk de Bir El Hfay est en effet nettement plus important que celui de Ben Aoun. D'après la valeur locative il est huit fois plus grand. Voir à ce propos le rapport de la 1^{ère} phase-ch. Les souks pp 143-150.

géographie des zones d'influence des souks: une faible extension des zones des souks de second niveau, une forte extension de la zone d'influence du souk du chef-lieu du gouvernorat et une liberté à l'égard du découpage administratif.

Vers le Nord-Est la zone d'influence d'Ouled Haffouz paraît englober tout l'espace de la délégation ainsi que celui de quelques secteurs voisins de la délégation de Regueb (El Khchem Est et Ouest).

Vers l'Est, la zone d'influence de Regueb, tout en s'étendant sur un périmètre relativement vaste reste cependant incapable de maîtriser tout l'espace de sa délégation: le Nord est en effet maîtrisé par Ouled Haffouz ou par Saïda et le sud par Radhaa et également par Mezzouna. Nous retrouvons ainsi les problèmes spécifiques à cette délégation à savoir l'incapacité de Regueb de structurer son espace, sa dimension devenant démesurée par rapport au découpage du gouvernorat.

Dans le Sud, l'espace se trouve polarisé par 3 centres. Mezzouna s'est constituée une zone d'influence qui semble mieux structurée et surtout plus étendue que les deux autres, contrôlant ainsi tout l'espace de la délégation ainsi que quelques secteurs des délégations voisines (Sakba et Gouleb de la délégation de Regueb et El Mabrouka de celle de Meknassy). La zone de Menzel Bouzaïane couvre l'essentiel de la délégation, se trouve limitée par les souks de Gallel et Alkhorchof situés au Nord mais s'étend sur quelques secteurs de la délégation de Meknassy. Enfin la zone d'influence du souk de Meknassy paraît trop restreinte par rapport à l'étendue de la délégation: elle ne s'étend, en effet, que sur les secteurs méridionaux - eux-mêmes polarisés par les souks voisins - et se trouve arrêtée par les zones d'influence des souks des secteurs Nord (Emilia et Souk Jdid). On retrouve donc l'un des problèmes de l'organisation de l'espace du gouvernorat, à savoir le faible rayonnement du deuxième centre.

2. Les zones de drainage des souks de bétail

La géographie des zones de drainage des souks de bétail est comparable à celle des zones d'influence des souks. Elle se caractérise en effet, par l'extension de la zone d'influence du souk de Sidi Bouzid, l'inégale extension des zones d'influence des souks de 2^e niveau... (fig. 9).

Ces zones s'organisent donc autour des souks précédemment étudiés, à l'exception toutefois du souk de Makarem qui n'a pas la fonction de commerce de bétail et semble n'être qu'un souk d'approvisionnement des populations rurales avoisinantes.

La géographie des zones de drainage des souks de bétail présente néanmoins quelques particularités liées au fait que la fonction concernée est une fonction spécialisée qui ne porte que sur une fraction de la population rurale, celle qui a du bétail à vendre et qui, désirant valoriser au maximum leur capital de bétail, n'hésite pas à utiliser les moyens de transport motorisés pour accéder aux souks principaux et pour fréquenter plusieurs souks.

Les zones d'influence sont de ce fait plus imbriquées (la plupart des secteurs sont polarisés par plusieurs souks en même temps) et plus hiérarchisées.

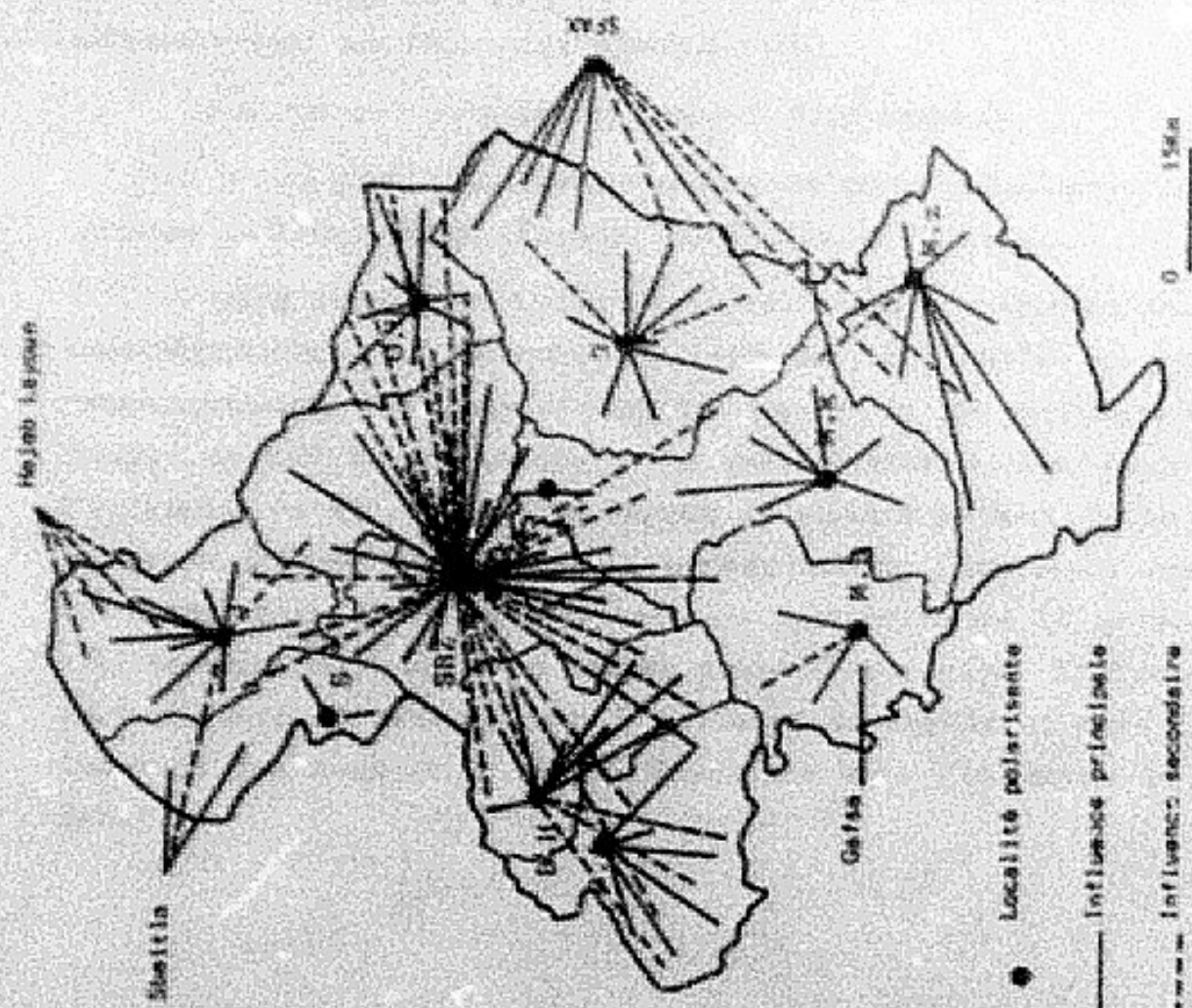
La hiérarchisation accentuée s'exprime par l'extension de la zone d'influence de Sidi Bouzid et des souks de 2^e niveau : la zone de Sidi Bouzid tendent à englober la couronne des petits souks voisins (Nichria, souk Jdid, El Makarem) et à toucher des secteurs situés dans la plupart des délégations, et les zones d'influence de Jelma, Regu b. Merzoua, Menzel Bouzafane et Bir El Hfay tendent à englober des secteurs des délégations voisines.

Les souks de 3^e ou de 4^e niveau voient leurs zones d'influence restreintes, à l'exception toutefois de Fayedh et de Labatadh. La zone d'influence de Meknassy se trouve restreinte par l'extension de trois zones d'influence voisines: celle de Sidi Bouzid qui arrive jusqu'au secteur de Mabrouka et de Zouaraa, Celle de Merzoua qui englobe le secteur de Ghriss Ouest et celle de Menzel Bouzafane qui englobe le secteur d'Ennasar et qui rayonne également sur les secteurs de Ghriss, El Meknassy-Est et El Mech.

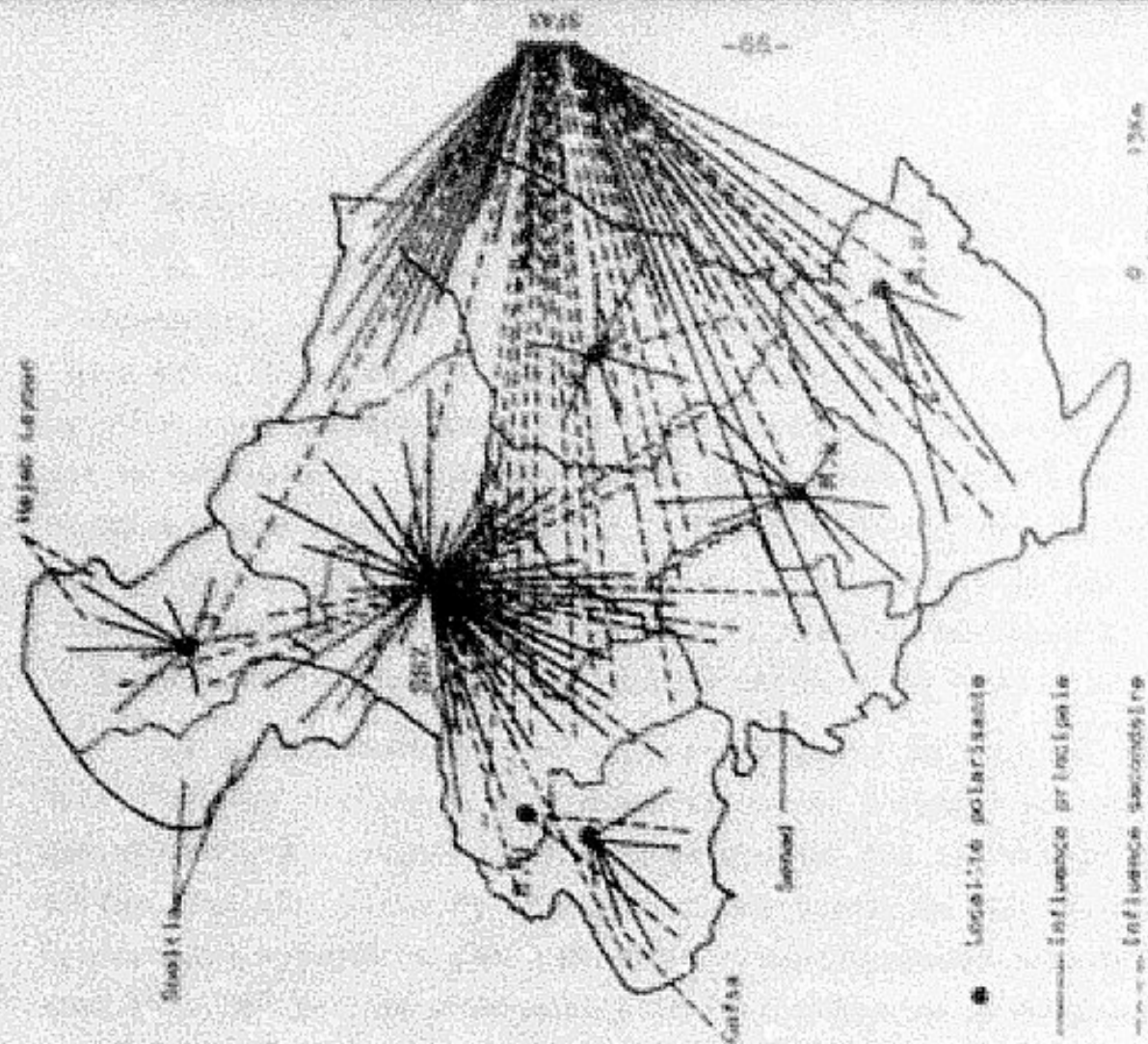
3. Les zones d'influence des commerces de vêtements

Les zones d'influence des commerces de vêtements sont moins nombreuses que celles des souks, plus étendues et correspondent souvent au périmètre des délégations. La fonction organisatrice, à savoir le commerce de vêtements semble être, en effet, une fonction exclusivement urbaine: sur les 11 zones d'influence relevées 10 sont constituées autour des centres chef-lieux de délégation et la seule exception

Fig. 10 ZONES D'INFLUENCE DES COMPLEXES SCHI-KABES (Vallée de la)



(Fig. 1) ZWILLING J.A.H. WARE CO. MADE IN GERMANY



étant pour la zone d'influence de souk Jdid (fig .10).

La hiérarchisation de l'espace du gouvernorat semble donc s'accroître. La zone de Sidi Bouzid paraît couvrir le périmètre des deux délégations de Sidi Bouzid Est et Ouest ainsi que le Nord de la délégation de Meknassy et s'étend -certes par influence secondaire- sur le périmètre de plusieurs autres délégations : vers l'Est en rayonnant sur toute la délégation d'Ouled Haffouz, vers le Sud en rayonnant sur les secteurs centraux de la délégation de Meknassy vers le Sud-Ouest en direction de Bir El Hfay et Ben Aoun et vers le Nord-Ouest en direction de certains secteurs de Jelma .

La polarisation de l'espace par ce genre de services annonce donc l'un des problèmes de l'organisation de l'espace économique du gouvernorat, à savoir l'effacement progressif des centres de deuxième niveau (les chef-lieux de délégations) au profit de Sidi Bouzid, mais également l'apparition des influences extra-régionales sensibles surtout dans les parties orientales (soit par influence principale pour certains secteurs de Regueb soit par influence secondaire pour certains secteurs de Mezzouna) et dans les parties Nord et Nord-Ouest polarisées respectivement par Hajeb El Ayoun et Sbeitla .

En somme l'étude des zones d'influence des services privés semi-ruraux a montré que la géographie de la polarisation ne correspond pas nécessairement au découpage administratif .

Deux raisons principales peuvent être avancées :

- d'une part l'émergence de petites zones d'influence autour de certains centres locaux (Fayedh, Souk Jdid et Hichria. .)
- et d'autre part l'effacement des zones d'influence des centres sous-régionaux - à l'exception de celle de Bir El Hfay- au profit des centres voisins (Meknassy cédant une partie de son territoire à l'influence de Sidi Bouzid et des petits centres voisins, Ben Aoun admettant l'influence de Bir El Hfay et Regueb délaissant le Nord de sa délégation au profit d'Ouled Haffouz) et la permanence de l'influence des centres extra-régionaux dans certains secteurs périphériques du gouvernorat (les secteurs Nord de Jelma encore polarisé par Hajeb El Ayoun, les secteurs Nord de Sebbala sous l'influence de Sbeitla et ceux du Sud-Ouest de Ben Aoun et de Menzel Bouzafane sous l'influence de Gafsa et Sened).

Quelques orientations pour l'aménagement du territoire se dessinent donc :

* Les centres de deuxième niveau demanderaient un intérêt accru, le centre de Bir El Hfay étant le seul à manifester un dynamisme spatial .

* Certains centres de niveau élémentaire émergent du lot et arrivent à se constituer des zones d'influence ce qui milite en faveur de leur prise en compte dans le cadre du schéma d'aménagement, leur dynamisme, déjà confirmé, pouvant aider efficacement à l'oeuvre de restructuration .

b : Les zones d'influence des services privés "supérieurs"

Ayant montré les principaux caractères de l'organisation interne de l'espace du gouvernorat par l'étude des zones d'influence des services privés inférieurs et courants, il reste à analyser- maintenant- l'organisation de cet espace au niveau supérieur en nous intéressant aux zones d'influence des services privés supérieurs et rares, notre objectif étant de montrer si la polarisation de l'espace du gouvernorat par ce genre de services contribue à son intégration interne ou à sa désagrégation et sa subordination à des centres extra-régionaux.

1. Les zones d'influence des commerces rares: l'exemple du commerce de meubles

L'effacement du rôle des centres sous-régionaux et l'omniprésence de l'influence sfaxienne sont les faits majeurs marquant la géographie des zones d'influence des commerces de meubles (fig 11).

Parmi les centres de la région seul celui de Sidi Bouzid garde un rayonnement conséquent. Sa zone d'influence est d'ailleurs étendue aux secteurs de la délégation de Sebbala ainsi qu'à ceux des délégations de Bir El Hfay et Menzel Bouzaiane .

Les autres centres enregistrent par contre un certain recul, particulièrement Ouled Raffouz, Sebbala, Bir El Hfay, Menzel Bouzaiane et Mezzouna, les quatre premiers ayant pour point commun le fait d'être

promus récemment comme chef-lieux de délégations .

Cet effacement des centres sous-régionaux s'accompagne de l'omniprésence de l'influence sfaxienne qui prédomine dans les délégations de Haffouz, Mezzouna et Menzel Bouzafane et dans certains secteurs de Regueb et qui arrive -en tant qu'influence secondaire- aux délégations de Regueb, Meknassy et Bir El Hiy et à certains secteurs des autres délégations .

En somme, la géographie des commerces rares opère une sélection entre les centres du gouvernorat, favorisant Sidi Bouzid et quelques centres sous-régionaux (Regueb, Meknassy, Jelma et Ben Aoun), mais intègre l'ensemble dans l'aire d'influence sfaxienne .

2. Les zones d'influence des services rares : l'exemple des services de réparations de machines agricoles

Les services de réparation des machines agricoles font partie de la catégorie des services d'encadrement de l'économie. Leur multiplication dans le gouvernorat signifierait une certaine maîtrise interne de l'appareil de production régional .

La géographie des zones d'influence montre que cette maîtrise est très relative et que les campagnes du gouvernorat sont sous la double influence des centres de la région (et Sidi Bouzid à leur tête) et de Sfax (fig .12).

En réalité cette double influence s'effectue dans le cadre d'une division des tâches : les réparations banales et courantes sont effectuées dans les centres locaux qui sont souvent les chef-lieux des délégations (à l'exception de Fayedh, Souk Jdid et Al Khorchaf) et qui se sont constitué des zones d'influence ne dépassant pas le périmètre des délégations, et les réparations délicates et rares sont du ressort de Sfax et plus rarement de celui de Sidi Bouzid .

Sfax polarise en effet les délégations orientales et méridionales du gouvernorat, particulièrement Regueb, Ouled Haffouz, Mezzouna, Meknassy et Menzel Bouzafane, et même quelques secteurs proches de Sidi Bouzid connus par leur base agricole dynamique (Sadaguia, Oum Ladham, Sidi Salem) .

fig. 12 ZONES D'INFLUENCE DES REPARATEURS
DES MACHINES AGRICOLES

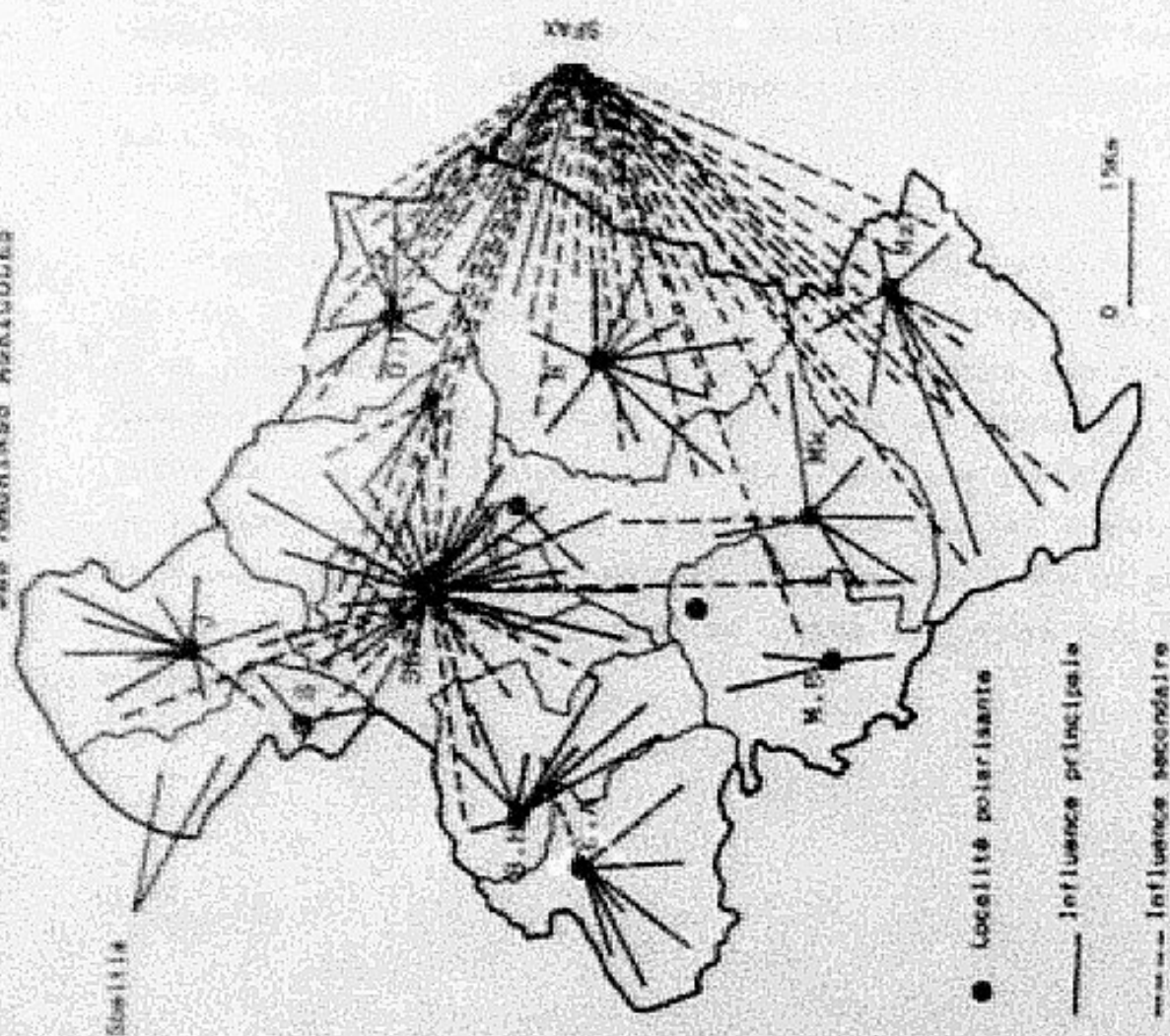
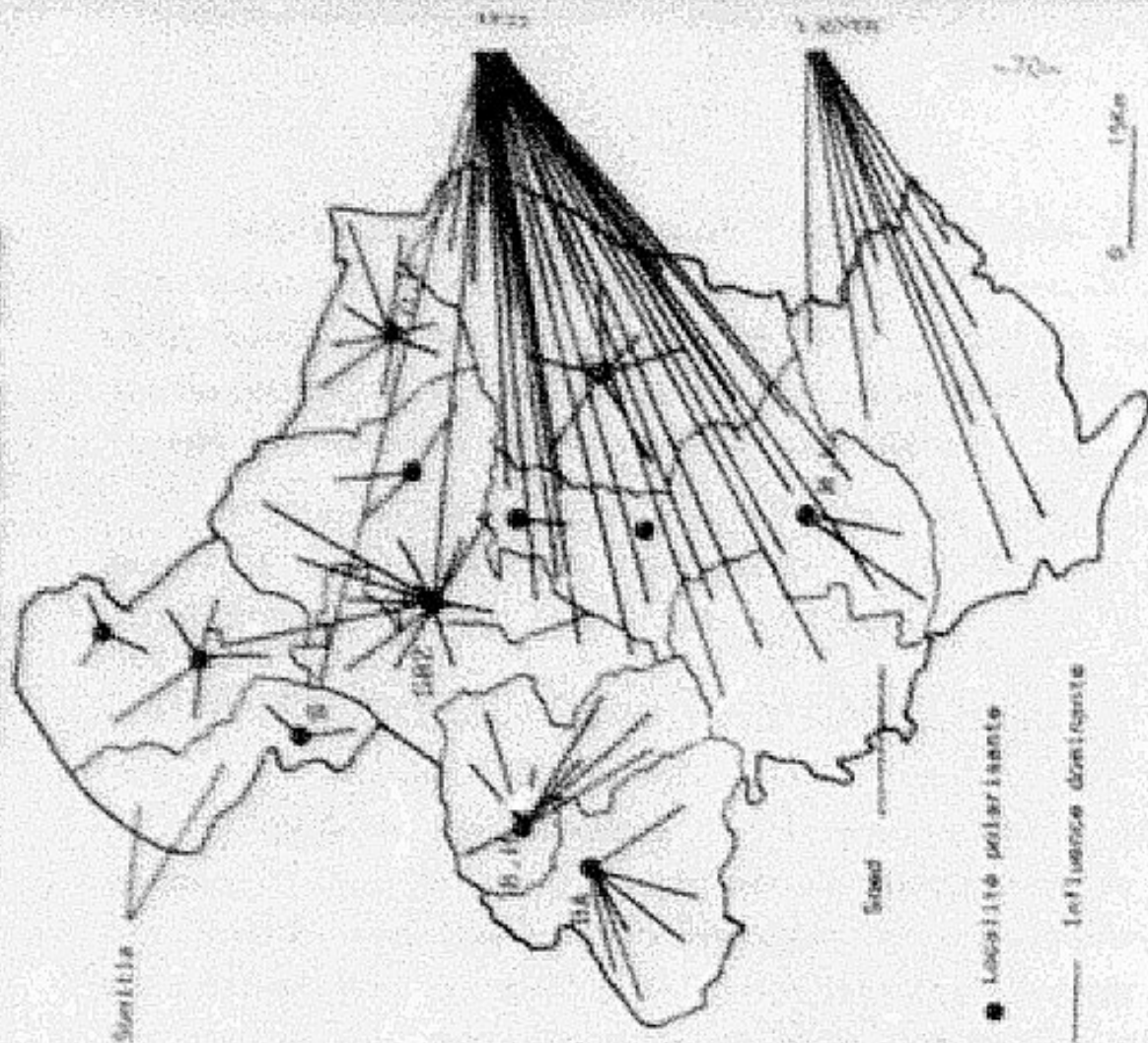


fig. 13 ZONES D'INFLUENCE DES MARCHES D'OLIVES



Sidi Bouzid polarise toujours l'espace des deux délégations de Sidi Bouzid Est et Ouest et lui ajoute quelques secteurs des délégations voisines (Jelma, Sebbala et Bir El Hfay) tout en permettant le fonctionnement de petits centres locaux comme Souk Jdid et surtout Fayedh qui confirme encore une fois son rôle polarisant .

Avec ce genre de service la mouvance du gouvernorat de Sidi Bouzid -à l'exception de la sous-région de Sidi Bouzid- dans l'aire d'influence de Sfax se trouve donc confirmée .

3. Les zones d'influence des marchés d'olives

L'étude de la polarisation de l'espace du gouvernorat par les marchés d'olives est d'un intérêt majeur. Elle montre en effet l'une des finalités principales de l'intégration de l'espace économique du gouvernorat dans les aires d'influence externes à savoir le drainage des produits de l'agriculture régionale en vue de leur valorisation à l'extérieur du gouvernorat, qui s'impose comme une contrainte fondamentale pour la dynamique de développement .

Dans ce cas, l'espace du gouvernorat se trouve en effet polarisé par Sfax et par le deuxième centre oléicole de la région sfaxienne, à savoir Maharès. Tous les centres, à l'exception d'Ouled Haffouz relativement bien équipé en huilleries et Bir El Hfay et Ben Aoun éloignés, voient leur zone d'influence se retrécir au profit exclusif de Sfax et de Maharès (fig .13).

Cette situation est particulièrement sentie dans les délégations méridionales totalement polarisées par Sfax (Meknassy et Menzel Bouzafane) ou par Maharès (Mezzouna) et où Meknassy, malgré son poids et ses équipements, ne capte qu'une partie infime des transactions. Elle est également forte dans la délégation de Regueb et dans la couronne de Sidi Bouzid -particulièrement dans ses secteurs méridionaux- ne laissant sous l'influence de Sidi Bouzid que les secteurs situés au Nord, mais permettant tout de même la permanence de la zone d'influence de Fayedh encore une fois confirmé comme un centre aux potentialités organisatrices .

La polarisation des campagnes de Sidi Bouzid par les centres extra-régionaux et à leur tête Sfax se présente ainsi comme une contrainte majeure pour le Schéma d'Aménagement. Le maintien du Schéma actuel aura en effet pour conséquence de limiter les possibilités de valorisation des produits de l'agriculture régionale et va dans le sens d'un schéma de concentration. Un schéma d'équilibre impliquerait, par contre, une série d'actions favorisant la valorisation sur place des produits bruts de la région et générant par cela des effets multiplicateurs permettant le renforcement de la base économique régionale, la création des postes d'emploi et la rétention de la population.

LES RAPPORTS VILLES - CAMPAGNES

Dans un gouvernorat où plus de 27 % de la population vivent en milieu rural et où plus de 73 % de la population vivent en dehors des agglomérations, les rapports villes-campagnes sont marqués par l'intensification des interrelations à un rythme très élevé. Cette intensification revêt une importance majeure pour les rares agglomérations urbaines du gouvernorat qui sont au centre de campagnes qui ont connu, depuis deux décennies, une profonde restructuration démographique, sociale et économique. Elle a garanti, entre autres choses, la régénération de la croissance urbaine par les surplus ruraux de différentes natures.

1. L'INTENSIFICATION DE L'EXODE RURAL

La croissance rapide des agglomérations rurales et urbaines et l'émigration hors du gouvernorat, ont été alimentées par un exode rural intense. La baisse des taux de croissance de la population rurale dans son ensemble en est témoin : de 2,66 % par an entre 1966 et 1975, à 2,11 % par an, entre 1975 et 1984. Mais l'exode rural a plus concerné les populations dispersées qui ont quitté leurs campagnes en grands nombres. Le taux de croissance de la population rurale éparse a été de 1,13 % par an, pendant la période (1975 - 1984).

Le bilan migratoire déficitaire des campagnes du gouvernorat de Sidi Bouzid, permet de quantifier cet exode rural : entre 1979 et 1984, les campagnes de Sidi Bouzid ont vu partir 9.690 ruraux et elles ont reçu 5.380 migrants, soit un bilan migratoire de - 4.310 personnes.

Les ruraux de Sidi Bouzid qui quittent les campagnes vont dans trois directions : vers les agglomérations rurales, vers les agglomérations urbaines du gouvernorat ou hors du gouvernorat, et vers l'étranger.

La répartition quantitative et spatiale de ces trois types de flux n'est pas aisée. Mais de l'évolution pendant les deux dernières décennies, on dégageant les tendances suivantes :

* L'intensification des flux migratoires vers les agglomérations qui étaient rurales au début des années '70, telles que Ouled Haïfour, Ben Aoun et Cabalet Ouled Asker, dont les taux d'accroissement moyen annuels respectifs étaient de 20 %, 14,3 % et 9,4 % entre 1977 et 1984.

* La polarisation des flux d'exode rural par l'agglomération de Sidi Bouzid. Entre 1979 et 1984, elle a accueilli 5.810 migrants citadins et ruraux, mais elle n'a envoyé que 2.430 personnes, soit le seul solde migratoire positif du gouvernorat (+ 3.380 personnes).

* L'attraction des migrants ruraux du gouvernorat de Sidi Bouzid par les villes régionales voisines et par Tunis. Sfax a été, depuis les années '80, la concurrente de Gafsa dans la polarisation des flux migratoires (respectivement 25,7 % et 13,6 % des sortants du gouvernorat de Sidi Bouzid). Malgré l'éloignement, Tunis a, pendant les deux dernières décennies, maintenu son attraction sur les émigrés de Sidi Bouzid : de 16,5 % en 1966, à 9,3 % en 1975 et 12,6 % des sortants en 1984. Gabès a attiré, entre 1979 et 1984, 9 % des migrants hors du gouvernorat de Sidi Bouzid. Elle a ainsi renforcé son attractivité traditionnelle sur les populations de Mezouna, Meknassy et Regueb.

* La propension des ruraux de Sidi Bouzid, plus grande que celle des citadins, à émigrer vers l'étranger, est la conséquence de la dégradation des conditions de vie dans les campagnes. Sur les 3.249 originaires du gouvernorat de Sidi Bouzid, déclarés résidant à l'étranger en 1984, il y avait 89,4 % de ruraux.

L'intensité de l'émigration à l'étranger est inégale dans l'espace. Ouled Asker ont les taux d'émigration les plus élevés du gouvernorat : 14 % des actifs étaient émigrés en 1984. Les délégations orientales (Ouled Haïfour, Regueb, Meknassy et Mezouna) ont fourni 44 % des résidents à l'étranger, alors qu'elles n'abritent que 39 % de la population.

Au total, l'agglomération de Sidi Bouzid et Bled Gamouda sont le seul espace attractif du gouvernorat . La délégation de Cebalet Ouled Asker est l'espace le plus répulsif . Les délégations orientales, plus celles de Ben Aoun et de Bir Lahfey, sont à l'origine de flux migratoires internes et externes .

Les bilans migratoires des sous-espaces du gouvernorat de Sidi Bouzid sont symptomatiques de leurs "états de santé" économiques et sociaux. Meknassy, second pôle du gouvernorat, semble ne pas avoir les moyens de retenir ses populations .

Il est impératif, qu'à moyen et à long terme, toute action d'aménagement prenne en considération cette incapacité et œuvre pour transformer les espaces répulsifs en espaces de fixation .

2. LES GOULOTS D'ETRANGLEMENTS DES INFRASTRUCTURES

Les relations villes-campagnes passent par le canal des infrastructures qui relient les villes aux campagnes. L'insuffisance des infrastructures et des services de transport et de communication dans les campagnes enclavées, est un facteur d'incitation à l'exode rural . L'éloignement des services urbains et les difficultés d'accès aux commodités des agglomérations, incitent les ruraux dispersés à quitter leurs campagnes profondes . De même que toute action de mise en valeur agricole se fait difficilement quand les conditions d'approvisionnement en intrants et de commercialisation des récoltes sont rendues ardues par l'absence de voies d'accès pratiques .

2.1. La nécessaire restructuration du réseau routier

1 - réseau routier du gouvernorat de Sidi Bouzid est fortement marqué par la configuration des grands axes routiers de transit qui assurent les liaisons de Sidi Bouzid avec le reste du territoire national. A l'exception de la liaison avec le Sud-Est, qui se fait indirectement, par la GP2, toutes les relations avec les régions voisines se font directement par des axes bitumés, en assez bon état, ou en cours d'amélioration .

La réalisation de la liaison Sidi Bouzid-Meknassy (MC 83) et de la liaison Sidi Bouzid-Regueb (RVE 1030), répondait à l'impératif administratif de relier chaque chef-lieu de délégation au siège du gouvernorat. Le bitumage de la MC 89 de Regueb à Mezzouna, assure, en même temps, le désenclavement du Bled Regueb méridional et la liaison plus courte de Mezzouna à Sidi Bouzid.

Les maillons faibles du réseau routier sont les liaisons entre les chefs-lieux de délégations et les liaisons de ces derniers avec leurs campagnes.

La réalisation du tronçon Regueb-km 80 de la RVE 903 répondait aux besoins des populations du Bled Regueb septentrional, intégrées dans l'aire d'attraction sfaxienne. Tandis que le tronçon Regueb-Meknassy, de la même RVE 903, à l'état de piste améliorée attend d'être bitumé pour renforcer les liens entre les deux pôles du sud-est du gouvernorat.

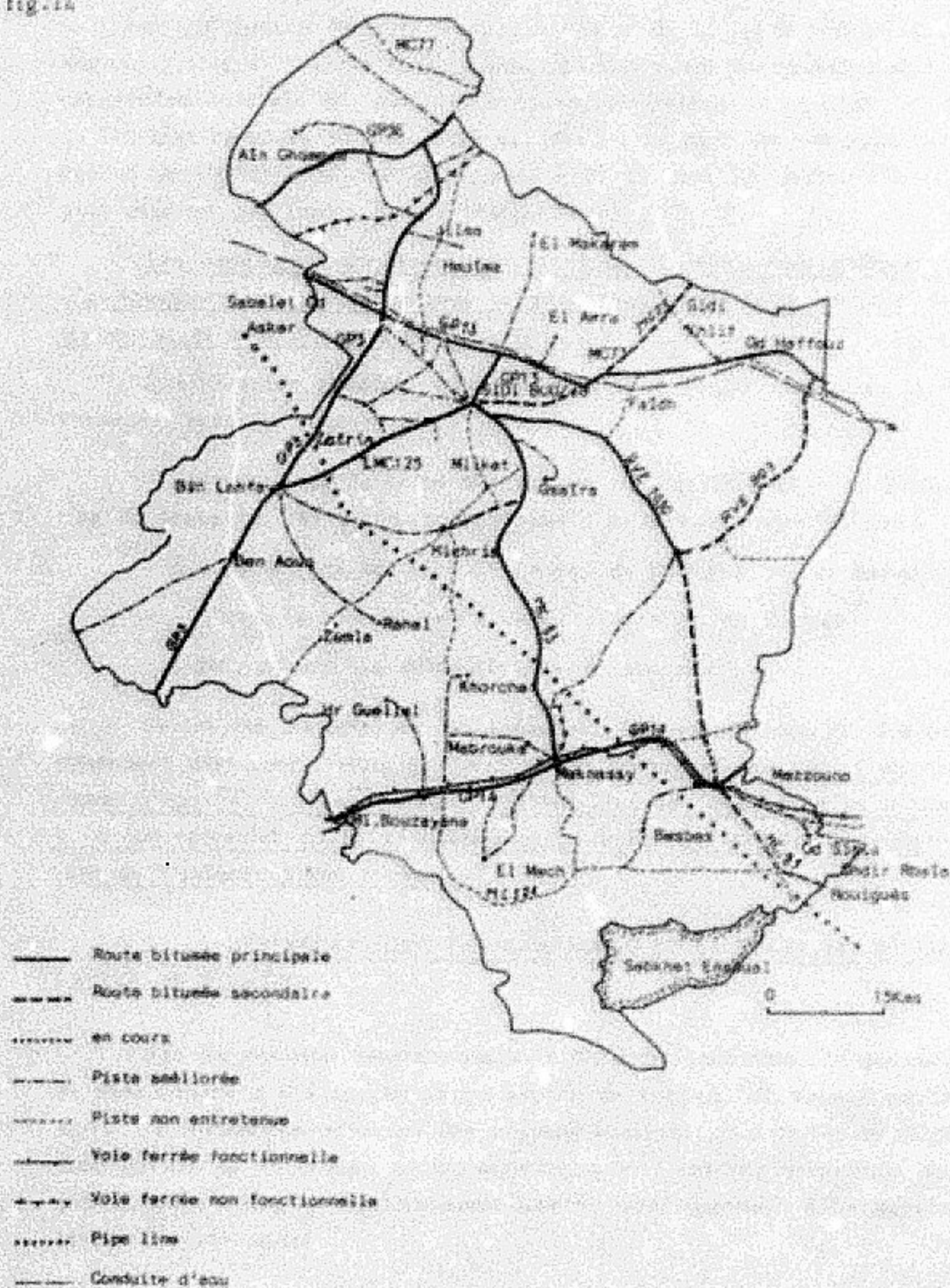
Le plus grand espace rural enclavé du gouvernorat de Sidi Bouzid, reste le quadrilatère compris entre la GP3, la MC 125, la MC 83 et la GP14 (fig. 14 Infrastructures de transport). Deux liaisons s'imposent : Bir Lahfey-Hichria au sud de Jbel El Kbar et Bir Lahfey-Menzel Bouzaiane à travers Jbel Méloussi. Les faibles densités, l'extrême dispersion de la population et les obstacles orographiques ralentissent cette dernière liaison. Elle est encore à l'état de piste améliorée entre Bir Lahfey et Rahal au nord, et entre Henchir Guellal et Menzel Bouzaiane au sud (fig. 3).

Au nord de Sidi Bouzid, les secteurs ruraux de Hmaïma, Bennour, El Mekarem et El Amra, sont encore difficilement accessibles. Des pistes améliorées ont partiellement rompu l'enclavement de trois d'entre eux. La liaison directe du petit marché hebdomadaire d'El Makarem avec Sidi Bouzid, en passant par Lassouda, est un axe à privilégier puisqu'il pourrait être un axe complémentaire à la liaison méridienne Sidi Bouzid-Siliana, prévue par le SNAT et le SRAT du Centre-Ouest.

2.2. Le réseau électrique et l'inégale desserte des campagnes

La configuration du réseau de lignes de moyenne tension est déterminante dans la desserte des campagnes de Sidi Bouzid. En gros, le réseau électrique est superposable au réseau routier bitumé. Il a été déterminé par la concentration des abonnés et des demandeurs d'abonnement dans les agglomérations. Toutefois, l'exception à cette règle reste

fig.14



Source : Équipement 582

la ligne qui dessert Henchir Guellal à partir de la ligne Sidi Bouzid-Meknassy (fig 4) . Cette configuration permet aussi de comprendre la répartition spatiale des ménages branchés au réseau de la STEG, tels qu'ils sont recensés en 1984. Les espaces où la part des ménages disposant de l'électricité, est supérieure à 20 %, sont les secteurs les plus proches des lignes et des postes MT/BT .

Les campagnes enclavées sont donc aussi dépourvues d'électricité. L'aménagement de ces campagnes suppose donc en même temps leur désenclavement et leur desserte en électricité .

Quatre zones rurales, situées aux quatre points cardinaux du gouvernorat, sont mal desservies :

- au nord, les secteurs montagneux du Mghilla, dans la délégation de Jelma, et les secteurs de plaine d'El Makarem et d'El Amra .
- à l'ouest, les secteurs de Rabta, de Quergha, et de Rahal .
- à l'est, la quasi-totalité de la délégation de Regueb .
- enfin au sud, la délégation de Mezzouna .

Certes, la majorité de ces zones ont des populations rurales extrêmement dispersées. Mais la création des routes et des lignes électriques, comme l'apport de l'eau potable, doivent être des mesures d'incitation à la concentration de la population et peuvent être des facteurs de rupture de l'isolement des ruraux .

3. LE DESENCLAVEMENT DES CAMPAGNES ET LA POLARISATION DE LA VIE DE RELATIONS

Par sa position centrale dans le territoire tunisien, le gouvernorat de Sidi Bouzid a été longtemps un espace de transit, un espace partagé entre les influences urbaines des régions voisines . La faiblesse du système urbain et du réseau de communication et l'extrême dispersion de la population rurale, ne contribuaient pas au développement d'un espace relationnel auto-centré .

Par l'implantation des services publics et privés et des petits métiers dans les agglomérations urbaines et par la dynamique agricole des périmètres irrigués qui en sont voisins, le désenclavement des campagnes est un processus en cours, rendu possible par le recours à la camionnette bâchée, seule capable de sillonner le réseau des pistes qui complète les routes bitumées, insuffisantes et centrifuges.

3.1. La polarisation des flux par les villes du gouvernorat et le renforcement des liaisons internes

La circulation automobile a quadruplé entre 1972 et 1982, passant de 290 à 1200 véhicules par jour. La section de route reliant Mezzouna à Meknassy est celle qui a enregistré les taux d'accroissement les plus élevés, suivie par les liaisons Sidi Bouzid-Bir Lahfey et Sidi Bouzid-Lassouda. Sur les axes de transit, (GP3, GP3E et GP13), la croissance de la circulation a été relativement inférieure à celle des axes précédents.

En somme, l'intensification de la circulation automobile sur les routes du gouvernorat de Sidi Bouzid, s'est faite, beaucoup plus, sur les liaisons internes du gouvernorat, que sur les liaisons avec les gouvernorats voisins (Tableau : 8).

Tableau : 8 : Liaisons internes et externes (1972-1982)

	Part des débits journaliers moyens (en %)	
	1972	1982
<u>Liaisons internes</u> (GP3, GP13, MC 125, GP14, MC83, RVE 1030)	49,1	63,9
<u>Liaisons externes</u> (GP3E, GP13, GP3, GP14)	50,9	36,1
TOTAL	100,0	100,0

Source: R.G.C. 1972 et 1982.

La polarisation des flux par la ville de Sidi Bouzid, et à un moindre degré par Meknassy, a eu donc pour conséquence la réorientation des échanges et la réorganisation de l'espace relationnel. D'une vie de relations canalisée le long des axes de transit au début des années '70, on passe à un espace relationnel plus connexe, où la centralité spatiale et économique de la ville de Sidi Bouzid, est à l'origine de la convergence des flux en provenance de Mezzouna, Meknassy, Regueb, Ben Aoun, Bir Lahfey, Jelma et Ouled Haffouz. Deux grands axes se recoupent à Sidi Bouzid : l'axe méridien Jelma-Sidi Bouzid-Meknassy-Mezzouna et l'axe transversal Ben Aoun-Bir Lahfey-Sidi Bouzid-Regueb-Ouled Haffouz. (fig.5. Débit journalier moyen en 1988)*

L'outil de cette restructuration de l'espace relationnel de Sidi Bouzid, a été incontestablement la camionnette bâchée. Sa part dans la circulation automobile motorisée était de 38 % en 1972, elle est montée à 47,6 % en 1982, pour une moyenne nationale de 35 %. La camionnette bâchée, véritable véhicule "tous-terrains" et "tous-usages", est la plus adaptée au réseau de pistes rurales et aux besoins des campagnes, en transport de personnes et de marchandises. L'intensification de la circulation sur les liaisons internes du gouvernorat est étroitement liée à l'accroissement des débits des camionnettes. Sur le tronçon Mezzouna-Meknassy, le taux d'accroissement moyen annuel de la circulation par camionnettes a été de près de 28 % entre 1972 et 1982 et il est responsable du taux d'accroissement de la circulation motorisée, le plus élevé du gouvernorat pour la même période (24 %). Par contre, sur la GP3E qui traverse la délégation de Jelma, le plus faible taux de croissance de la circulation dans le gouvernorat (10 %) est dû à la faible dynamique de la circulation par camionnettes, sur cette voie de transit (3,6 %).

3.2. La restructuration des liaisons externes

Les relations des campagnes et des villes du gouvernorat de Sidi Bouzid avec les espaces environnants sont déterminées par la place qu'occupe le gouvernorat dans l'espace Tunisien. L'emprise de Tunis, affirmée dans les champs migratoires, est confirmée par l'évolution des

* Rapport de 1^{re} phase.P.327 .

flux de voyageurs. Le renforcement de l'emprise tunisoise est matérialisée par la prise en charge par la SNTRI, dont le siège est à Tunis, des lignes de voyageurs vers Tunis qui étaient assurées par la société régionale de transport "El-Kawafel".

En termes de fréquence et d'intensité des liaisons, c'est surtout Sfax qui polarise les flux externes, tant par les lignes de voyageurs de sa société régionale de transport "SORETRAS", que par celles des autres sociétés voisines de Sidi Bouzid. La prédominance de Sfax, comme origine ou destination des lignes de transport public de voyageurs, est le symbole de l'expansion économique de Sfax en direction des Hautes Steppes. Cette expansion est très nette dans les délégations orientales, tant par l'effet de la proximité et de la desserte (Ouled Raffouz, Regueb) que par l'ancienneté des relations sociales et administratives (Merzouga).

La place qu'occupe Gafsa dans les liaisons externes de Sidi Bouzid est plus due à l'organisation d'"El-Kawafel" et à l'ancienne emprise administrative, qu'à une réelle polarisation économique.

3.3. La problématique de la dispersion et de la mobilité

L'intensification de la mobilité des populations de Sidi Bouzid est, certes un indicateur de la dynamique globale que connaissent l'économie, la société et les espaces du gouvernorat.

Cette mobilité est encore freinée par la dispersion de la population et par la déficience des infrastructures et des liaisons de transport. La dynamique paysanne a créé un moteur autonome de mobilité des personnes et des biens. Elle a été un moyen de pression pour l'amélioration progressive du transport public de personnes dans les campagnes et pour l'amélioration continue du réseau de pistes rurales.

En somme, la dispersion de la population rurale a longtemps été un facteur de rétention par enclavement des groupes sociaux et des espaces qui leur appartiennent. Mais elle a été, en même temps, l'une des conditions de la dynamique paysanne, par l'attachement aux terres et à leurs ressources hydrauliques.

Toute action d'aménagement visant au regroupement des populations dispersées devrait prendre en ligne de compte toutes les données qui garantiraient le prolongement de la dynamique . Il faudrait que le désenclavement des campagnes profondes s'accompagne de mesures de fixation par l'emploi et par les services sociaux, pour que la mobilité des ruraux ne signifie l'exode rural qui priverait la dynamique paysanne de sa base démographique .

L'ORGANISATION DE L'ESPACE DANS LE GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID

ESSAI DE SYNTHÈSE

Espace typiquement rural (12 % de la population vivant en milieu communal) et encore faiblement polarisé (les agglomérations étant surtout des centres administratifs), le gouvernorat de Sidi Bouzid se présente encore comme un espace divisé en zones homogènes et où ni l'armature urbaine, encore sommaire, et ni les axes de croissance, encore peu affirmés, n'ont pu s'ériger en facteurs principaux de l'organisation de l'espace .

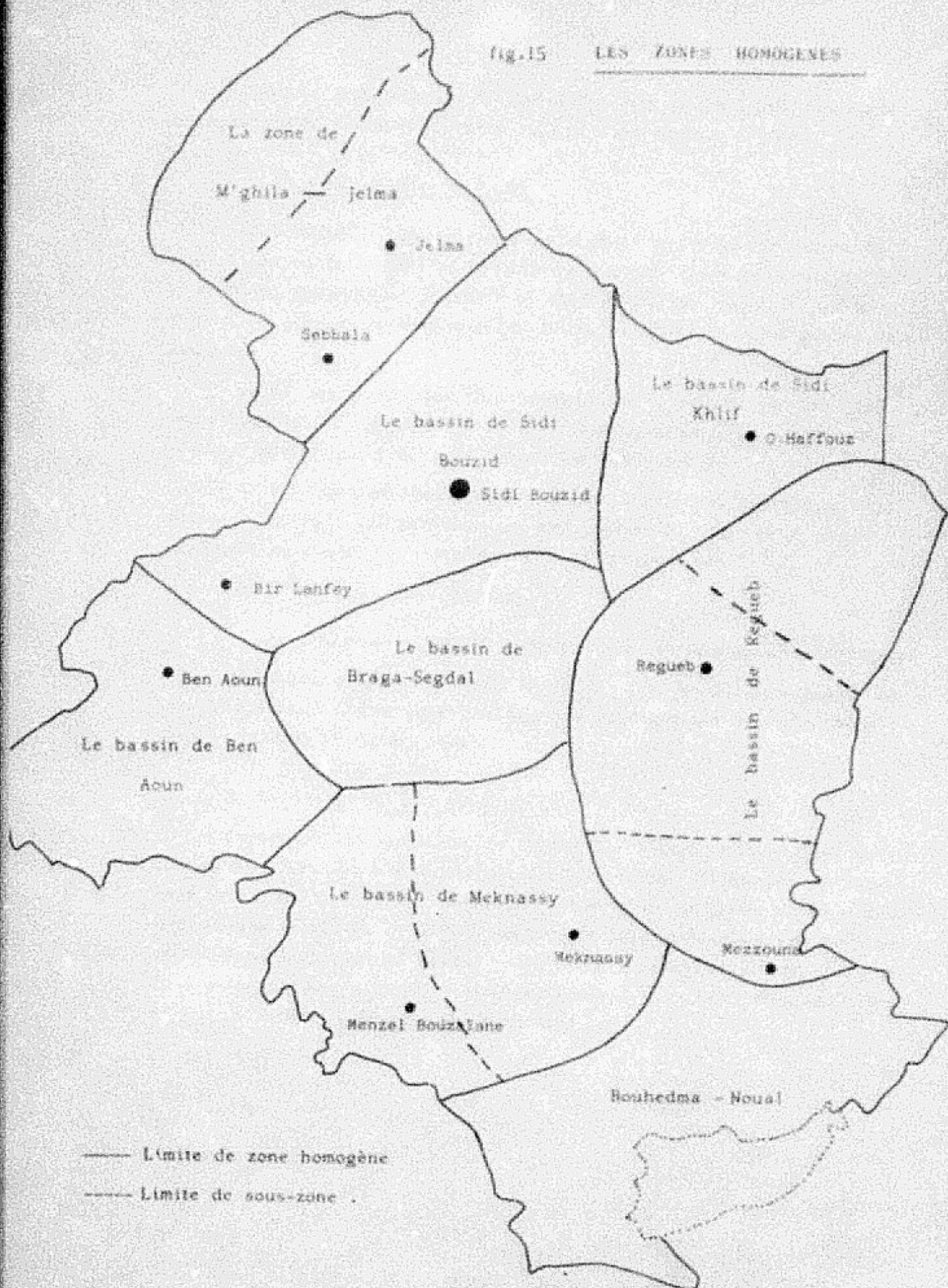
I. LES ZONES HOMOGÈNES

Les zones homogènes du gouvernorat, définies principalement par les conditions naturelles, correspondent en général à des bassins hydrographiques qui ont donné naissance à des unités géographiques bien individualisées et que la toponymie local n'a pas manqué de souligner (le bled Gamouda, le bled Seugdal, le bled El Hania, le bled Regueb...)

Leur climat différent, leurs potentialités hydrologiques et pédologiques inégales expliquent leurs différences de valorisation et de peuplement. S'ajoutent à cela d'autres facteurs, à savoir l'inégale dimension et la proximité de certaines zones des aires d'influence externes, pour expliquer leur inégale polarisation et l'inégal développement de leurs centres .

fig. 15

LES ZONES HOMOGÈNES



Orientés grossièrement du Sud-Ouest vers le Nord-Est, ces zones homogènes s'échelonnent du Nord au Sud dans l'ordre suivant :

1. La zone de M'ghila-Jelma

Correspondant aux piémonts du M'ghila et au bassin moyen de Oued El Hajel, cette zone se caractérise par un climat plus humide que le reste du gouvernorat (en général plus de 250 mm de pluie par an) et par des ressources en eau constantes mais par des sols généralement médiocres.

Le sol est occupé par la céréaliculture et surtout par les parcours (permettant l'élevage de 20 % du bétail régional). L'arboriculture ne représentant que 5 % de la production régionale.

Mais le peuplement est d'une densité légèrement supérieure à la moyenne régionale (47 habitants au km² contre 42) même si la dispersion reste de règle, à l'instar du reste du gouvernorat.

On y distingue deux secteurs :

- * Les piémonts de Jbel M'ghila enclavés et faiblement polarisés.
- * Le bassin moyen de Oued El Hajel, plus ouvert, contenant des noyaux d'intensification agricole et disposant des plus importantes agglomérations.

2. Le bassin de Ben Aoun

Correspondant au bassin de l'Oued El Hallouf, affluent Sud de l'Oued El Fekka, et s'étendant sur l'essentiel des délégations de Ben Aoun et de Bir Lahfey (à l'exception des secteurs de Gazer et de M'zara inclus dans le bassin de Sidi Bouzid et de ceux d'Essalama et de Rahal inclus dans le bassin de Braga), cette zone se caractérise par l'aridité (des précipitations annuelles moyennes généralement inférieures à 200mm) et par la faible extension des bons sols.

De vocation plutôt extensive et pastorale, l'intensification se limitant à l'arboriculture sèche, cet espace présente des densités de peuplement faibles, généralement inférieures à 30 h/km².

On y distingue deux secteurs :

- * Un secteur Nord mieux valorisé et doté des deux agglomérations principales (Bir Lahfey et Ben Aoun), et
- * un secteur Sud de valorisation extensive et de faible polarisation et ne disposant d'aucune agglomération de plus de 300 habitants.

3. Le bassin de Sidi Bouzid ou le bled Gamouda

Formé par le bassin de l'Oued El Fakka, le bled Gamouda se définit surtout par la forte intensité de l'occupation du sol et par la présence de la plus grande agglomération du gouvernorat à savoir Sidi Bouzid.

Doté de «*so*» favorables à une intensification moyenne ou élevée et disposant de ressources en eau importantes (30 millions de m³ par an) ce bassin s'affirme avec ses périmètres irrigués et ses vastes plantations (les plus importantes étant gérées dans le cadre de agro-combinais Touila) comme le centre économique du gouvernorat et comme la principale zone de concentration de la population.

Il se présente également comme le bassin le mieux situé du gouvernorat (il est en effet traversé par les deux axes de communication les plus importants à savoir la GP3 reliant Tunis à Gafsa et la GP13 reliant Sfax à Kasserine) et comme le mieux polarisé : on y trouve, en effet, l'agglomération de Sidi Bouzid entourée d'une demi-couronne d'agglomérations rurales nombreuses et dynamiques (El N'zara, Touila, Guidara, Zaafrja, Om Ladham, Sadaguita, Sandouk, Lassouda et Fafedh).

Néanmoins il apparaît comme la zone la plus contrastée et la plus problématique, son centre principal, Sidi Bouzid, étant situé en retrait par rapport aux axes de communication principaux et ne pouvant fonctionner de ce fait comme un nœud de communication, ses campagnes dynamiques, particulièrement celles du triangle Zaafrja-Om Ladham-Sandouk, étant mal reliées à Sidi Bouzid et à son marché et ses usines, et

son cœur, à savoir la vallée de l'Oued El Fakka, étant une zone marécageuse et fonctionnant comme une véritable limite naturelle et comme un obstacle à l'unification de l'espace local.

4. Le bassin de Braga

Représentant une unité orographique et hydrologique aux potentialités naturelles non négligeables (une nappe profonde riche et des sols aptes à une exploitation intensive) ce bassin est le moins individualisé sur le plan humain.

Il relève, en effet, administrativement de quatre délégations par rapport auxquelles il est, d'ailleurs, en situation périphérique (la délégation de Meknassy, celles de Sidi Bouzid-Ouest et Sidi Bouzid-Est, et celle de Bir Lahfey).

En dépit de ses densités moyennes et de l'existence de plusieurs agglomérations rurales dynamiques (Mehria, Souk Jdid...) il se présente comme l'espace le plus mal polarisé et le plus mal hiérarchisé du gouvernorat, aucune agglomération n'ayant pu s'ériger en centre principal capable de faire du bassin une zone fonctionnelle et unie.

L'affirmation de ce bassin en tant qu'unité humaine et d'aménagement (en commençant par son érection en délégation) se présente comme l'une des principales orientations du schéma d'aménagement.

5. Le bassin de Sidi Khlif ou le bled El Hania

S'étendant dans la partie méridionale du bassin médian limitant les Hautes Steppes des Basses Steppes et couvrant la délégation de Ouled Haffouz, le bassin de Sidi Khlif se présente comme une zone de moyenne densification, ses potentialités naturelles se limitant à un climat semi-aride (avec des précipitations généralement comprises entre 200 et 250 mm par an) et à des sols légers et sableux convenant bien à l'arboriculture.

Les densités humaines sont supérieures à la moyenne du gouvernorat et la population - essentiellement rurale mais groupée dans des hameaux et des villages - est particulièrement dynamiques : aux plantations d'oliviers et d'amandiers couvrant l'essentiel des terres cultivables elle a, en effet, ajouté des huilleries, des unités d'élevage avicole...

Cet espace polarisé par Ouled Haffouz reste cependant mal hiérarchisé - aucune agglomération n'ayant réussi à épauler le centre local - et encore soumis aux influences sfaxiennes.

6. Le bassin de Regueb

En se présentant comme la périphérie occidentale des Basses Steppes, le bassin de Regueb se distingue des autres zones du gouvernorat par sa platitude, par l'extension des sols sableux et par son aridité (des précipitations annuelles moyennes inférieures à 200 mm).

Le sol est occupé par les parcours (donnant 13 % du bétail régional) et la céréaliculture et surtout par l'arboriculture (20 % de la superficie arboricole du gouvernorat) et le peuplement est de ce fait moyennement dense (44 h/km² pour une moyenne régionale de 42).

Cet espace est cependant fractionné et inégalement polarisé. On y distingue en effet :

- * Le bled Regueb proprement dit. Situé au centre et affichant des densités plutôt moyennes, il est polarisé par un centre local (Regueb) incapable de s'appuyer sur sa fonction administrative pour rayonner sur l'ensemble du périmètre de sa délégation.
- * La sous-zone d'Essafda, située au Nord. Densément occupée (plus de 50 h au km² en général) et essentiellement arboricole, elle reste comprise dans l'aire d'influence Sfaxienne et peu intégrée à l'espace régional car trop éloignée de Regueb, à l'écart d'Ouled Haffouz et ne disposant que d'une petite agglomération rurale (Essafda).
- * Les secteurs méridionaux: de valorisation inégale, échappant à l'influence de Regueb et dépendant soit de Meknassy, soit de Mezzouna soit de Sfax, les centres présents n'étant que de petites agglomérations rurales sans fonctions notables (à part Radhaa qui s'est dotée d'un souk hebdomadaire).

La restructuration de cette zone, principalement par le renforcement de la centralité de Regaieb et l'érection de la partie Nord en délégation séparée de celle de Regaieb, ne peuvent être que bénéfiques.

7. Le bassin de Meknassy

Représentant le bassin amont de l'Oued Leben, le bassin de Meknassy se caractérise par l'extension des sols sableux et par un potentiel hydrologique appréciable qui ont pu réduire l'impact de l'aridité (des pluies annuelles inférieures à 250 mm).

L'occupation du sol révèle une dominante de cultures sèches (arboriculture, céréaliculture et élevage) qui dépasse largement les cultures irriguées, en cours d'extension.

Le peuplement est encore marqué par des densités plutôt faibles (33 h au km²) et ce malgré l'essor urbain de Meknassy (le 2^e centre du gouvernorat) et la promotion administrative de Menzel Bouzafane en tant que chef-lieu de délégation.

On y distingue deux sous-zones :

* Une sous-zone orientale, plate mais contrastée formée par l'agglomération de Meknassy, les grandes plantations d'oliviers et d'amandiers du Sud et des terres de cultures et de parcours du Nord, et

* Une sous-zone Ouest, érigée depuis quelques années en unité administrative propre (la délégation de Menzel Bouzafane), avec une occupation humaine moins contrastée associant l'arboriculture à la céréaliculture et à l'élevage.

8. La zone Sud

Représentant la partie Nord et Ouest du bassin de la Sebket En Noual, cette zone se distingue du reste du gouvernorat par l'aridité (des pluies inférieures à 200 mm par an), par l'extension des sols peu évolués et des parcours et par la prédominance de l'activité pastorale.

Les densités de population sont très faibles (généralement inférieures à 20 habitants au km² et pouvant descendre à moins de 10) et le peuplement est dispersé, à l'exception de quelques petits hameaux et surtout de l'agglomération de Mezzeoua où l'on assiste à une croissance rapide, favorisée par l'équipement administratif (l'agglomération étant un chef-lieu de délégation) et par l'industrie, mais qui reste malgré tout en situation périphérique par rapport à la zone .

II. LA GEOGRAPHIE DE LA POLARISATION : UNE ARMATURE URBAINE SOMMAIRE ET DES AXES DE CROISSANCE JUVENILES

1. L'armature urbaine

A la lumière des analyses précédentes (l'armature des agglomérations et les zones d'influence) il s'est avéré que l'espace régional de Sidi Bouzid présente une organisation - certes moins affirmée que le découpage en zones homogènes mais tout aussi réelle - autour d'une armature urbaine sommaire composée de trois niveaux seulement auxquels on pourrait ajouter deux niveaux de centres ruraux assurant le quadrillage - certes imparfait - du territoire régional .

a. Le niveau supérieur est représenté par Sidi Bouzid qui s'affirme en tant que relai régional .

Tout en rayonnant sur l'ensemble de l'espace régional, principalement par sa fonction administrative de chef-lieu de gouvernorat, Sidi Bouzid reste néanmoins marquée par la fonction de relai, son degré de maîtrise et de commandement de l'économie régionale étant atrophié par l'influence persistante des centres externes (Sfax, Tunis, les villes du Sahel...) .

Ses paysages fortement marqués par le caractère rural traduisent d'ailleurs des déficiences fonctionnelles et une incapacité à offrir un cadre urbain attractif .

b. Le deuxième niveau est celui des centres locaux dont le rayonnement ne dépasse pas les limites d'une zone homogène ou d'un naturel .

On y distingue deux catégories :

- * Un centre local de premier ordre (Meknassy) qui se détache du reste par son poids démographique et par ses équipements, et

- * des centres locaux de deuxième ordre (Jelma, Ouled Haf-fouz, Regueb, Mezzouna, Bir Lahfey et Ben Aoun) rayonnant chacun sur un bassin propre, à l'exception du couple Ben Aoun - Bir Lahfey qui s'associe pour polariser le bassin de Ben Aoun .

c. Le troisième niveau est celui des relais locaux (Sebbala et Menzel Bouzafane seulement) qui assurent des fonctions plutôt administratives, justifiées par leur promotion récente en tant que chef-lieux de délégations .

En aval de cette armature, l'espace régional se trouve polarisé par une série de centres ruraux, les plus importants offrant aux campagnes environnantes des services élémentaires du genre souk, école, centre de santé de base ...

Etudiée selon son implantation géographique, il s'avère que cette armature de lieux centraux se divise en sous-ensembles locaux formés par deux niveaux (un centre local et des centres ruraux) permettant de distinguer des zones inégalement polarisées, les moins dotés étant le bassin de Braga et la sous-zone d'Essaïda .

En somme, cette hiérarchie sommaire caractéristique de la faiblesse de la polarisation dans le gouvernorat de Sidi Bouzid traduit les insuffisances suivantes :

- * Le sous-équipement du centre régional .
- * l'absence de niveau sous-régional .
- * l'organisation du niveau local autour de centres locaux souvent uniques et sommairement équipés .
- * la marginalisation de certains bassins, le moins polarisé étant celui de Braga .

2. Des axes de croissance potentiels

En dépit de la partition de l'espace en zones homogènes différenciées on assiste depuis deux décennies à l'émergence d'axes de croissance, formés par des agglomérations en croissance rapide et par des campagnes intensivement cultivées longeant les axes de communication principaux, qui se présentent comme des couloirs de développement embryonnaires destinés à dépasser les limites des bassins qui forment encore les unités fondamentales de l'organisation de l'espace régional.

a. L'axe principal : Ben Aoun- Bir Lahfey- Sidi Bouzid- Ouled Haffouz .

C'est la plus grande concentration de population du gouvernorat de Sidi Bouzid, là où se trouvent la plus grande agglomération urbaine (Sidi Bouzid) et la plus grande densité d'agglomérations rurales.

Toutefois, cet axe peut être subdivisé en trois sous-ensembles :

- Le binôme Ben Aoun- Bir Lahfey
- Sidi Bouzid et Bled Gamouda
- Ouled Haffouz .

Bled Gamouda est situé à l'intérieur du triangle Faïdh-Oum Ladhâm- El M'zara. L'agglomération de Sidi Bouzid y est entourée d'une demi-couronne d'agglomérations rurales nombreuses et dynamiques : Oum Ladhâm, Sandouq, Sadaguis, Zâfria, Guidara, Touila, El M'zara, Lassouda, et plus loin à l'Est Faïdh .

Ces centres ruraux, en pleine zone d'horticulture et d'arboriculture intensives, sont à développer pour qu'ils constituent un réseau fonctionnel de centres sous l'influence immédiate de la ville de Sidi Bouzid. Ils profiteraient de l'implantation d'activités de production manufacturière et de services liés à l'agriculture .

La zone de Ouled Haffouz est aussi une zone de forte concentration de populations agglomérées. Ouled Haffouz, Sidi Khelif, Sidi Lafi, Dhouïbet, El Hania... sont des concentrations de poids démographiques et économiques inégaux. L'agglomération de Ouled Haffouz, en tant que chef-lieu de délégation, polarise une partie des flux, mais

pour les services rates, l'attraction de Sfax y est encore supérieure à celle de Sidi Bouzid .

b. L'axe méridional : Menzel Bouzafane - Meknassy - Mezouna

C'est le deuxième axe de croissance dans le gouvernorat .
L'alignement le long de la voie ferrée et de la route bitumée (GP 12) a privilégié les agglomérations et les campagnes qui en sont proches. Par contre, l'enclavement et la stagnation des campagnes au Nord et au Sud de cet axe, n'ont pas entraîné la croissance des agglomérations (Ben-chir Guellal, Khorchef, Kharrouba, Mabrouka au Nord, et El Mech, Essed, Besbès, Bou Hedma au Sud) .

c. L'axe Sidi Bouzid - Meknassy

Là aussi, il s'agit plus d'un axe potentiel que d'une réalité actuelle. La création de la liaison routière bitumée (MC 83) a été décisive dans le développement de cet axe. Les agglomérations proches de Sidi Bouzid en ont profité plus que celles qui sont au Sud. Hichria, Battoumat (Souk Jedid), El Gafra et Segdal, constituent un réseau de centres ruraux qui pourraient contribuer à la structuration des campagnes du versant Sud de Jbel El Khar et du versant Ouest de Jbel Bou Dinar .

Plus au Sud, Zef Zef, Rihana, Rmilja et Zebbès, ne sont pas réellement polarisés par Meknassy et ont tendance à s'intégrer à l'aire d'influence de Sidi Bouzid .

d. L'axe Sidi Bouzid - Jelma

Il ne s'agit pas réellement d'un axe continu, mais de concentrations de populations au voisinage de la route principale (GP 3). Les agglomérations de Jelma et de Cebalet Ouled Asker, sont insuffisamment développées pour dynamiser les campagnes et les petits centres ruraux qui en sont proches. L'intégration progressive dans l'aire d'attraction de Sidi Bouzid faciliterait leur intégration à l'axe méridien qui se prolonge jusqu'à Meknassy .

e. L'axe Regueb - El Khchem

Le Bled Regueb septentrional n'est pas, à proprement parler, un pays de grandes agglomérations de population, à l'exception, bien sûr, de l'agglomération de Regueb. Mais il s'oppose nettement au Bled Regueb méridional, moins densément peuplé et pays de ruraux dispersés. La route bitumée RVE 903 renforcera le développement de cet axe et surtout des centres tels que Ksar El Hmam, Salda et El Khchem. De même que cet axe contribuera à une intégration plus poussée du Bled Regueb septentrional à l'aire d'influence Sfaxienne.

En somme et à la lumière de cette synthèse rapide de l'organisation de l'espace dans le gouvernement de Sidi Bouguet il s'avère que des actions appropriées pour chaque zone homogène, parallèlement au développement de l'armature urbaine et à la promotion des axes de développement doivent constituer les lignes directrices du Schéma d'aménagement.

Troisième partie

PROBLEMATIQUE DU SCHEMA
D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT
DE SIDI BOUZID

PROBLEMATIQUE DU SCHEMA D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT DE SIDI

BOUZID

1. LE GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID DANS LE CONTEXTE DU SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU SCHEMA REGIONAL DU CENTRE-OUEST

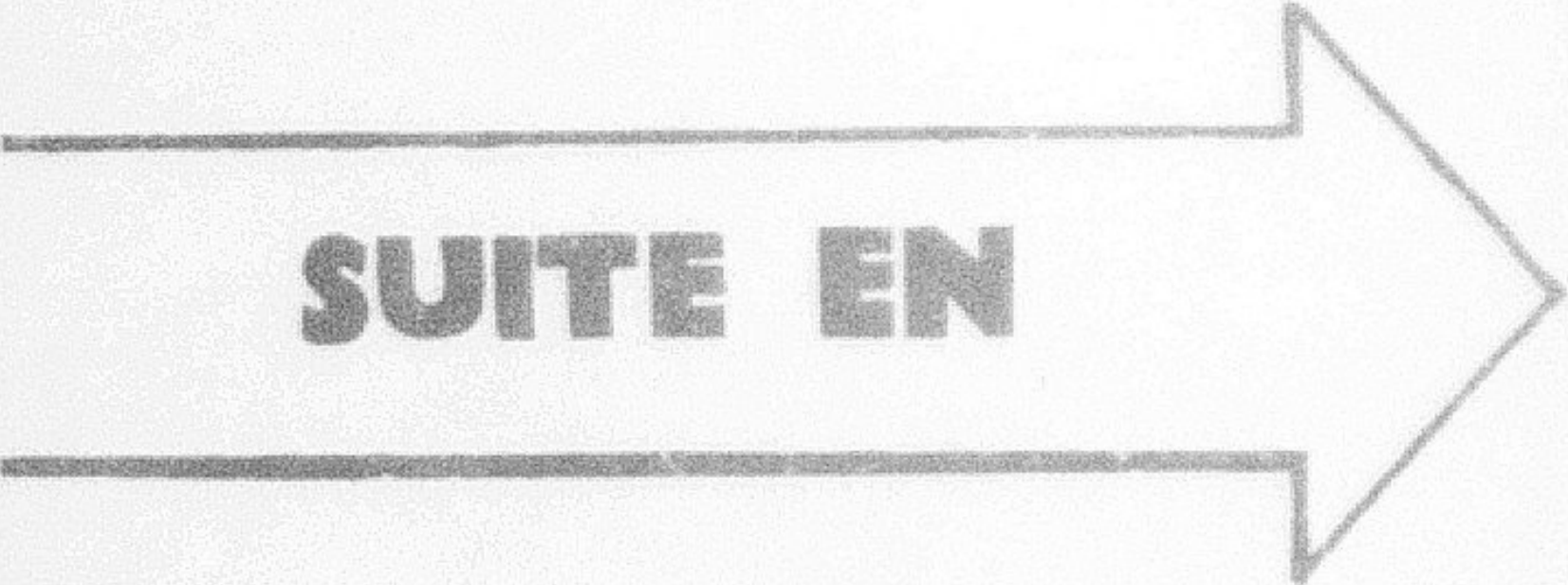
Partie intégrante du Centre-Ouest, le gouvernorat de Sidi Bouzid connaît néanmoins un dynamisme soutenu qui le distingue du reste de la région .

Tout en représentant 28,6 % de la population du Centre-Ouest, le gouvernorat est, en effet, celui qui affiche, depuis l'indépendance, les plus forts taux de croissance et ceci tant en milieu urbain qu'en milieu rural (de 1975 à 1984 la population aurait augmenté de 2,91 % par an contre 2,50 % dans le gouvernorat de Kasserine et 2,47 % dans celui de Kairouan). Le gouvernorat se distingue ainsi par une moindre propension à l'émigration et par une meilleure rétention de la population, le solde migratoire de la période 1966-1984 étant négligeable .

En considérant ces dynamismes on ne peut donc que se convaincre du rôle décisif que pourrait jouer le gouvernorat de Sidi Bouzid dans la mise en œuvre du Schéma Régional du Centre-Ouest .

Le Schéma Régional du Centre-Ouest s'est fixé deux grands domaines d'objectif, à savoir :

* Le recentrement du développement sur la région elle-même, par la réduction de sa dépendance et son extraversion, ainsi que par la récupération et l'exploitation optimum de l'ensemble de ses ressources;



SUITE EN

F

3



MICROFICHE N°

08035

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE
DOCUMENTATION AGRICOLE
TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الفلاحي
تونس

F

3

* Le désenclavement de la région et son insertion dans une armature mieux équilibrée de l'ensemble de l'espace national .

En Traçant les lignes directrices de l'évolution future du gouvernorat de Sidi Bouzid, ces objectifs impliquent donc pour ce dernier une position stratégique dans la mise en œuvre du Schéma Régional du Centre-Ouest et par extension du Schéma National d'Aménagement du Territoire. Car de par sa situation géographique à l'Est de la région du Centre-Ouest et donc au voisinage des deux régions polarisantes- la région sfaxienne et le Sahel- le gouvernorat se présente comme un espace stratégique qui, une fois confirmé dans le rôle d'écran face aux influences dominatrices du Centre-Est, sera une condition nécessaire pour la réussite du Schéma et l'atteinte de ses objectifs .

En résumé, le degré de réussite du Schéma Régional du Centre-Ouest dépendra de la place et de l'intérêt accordés au gouvernorat de Sidi Bouzid : le développer et le désenclaver reviendrait à limiter les influences externes dans le gouvernorat, à réduire le prélèvement du produit régional, à favoriser une accumulation interne, à promouvoir l'investissement et la création d'emplois et à retenir la population... Le laisser à l'écart de la dynamique de développement et des couloirs de développement reviendrait à en faire un espace d'ancrage des influences externes, un espace de drainage au profit des régions littorales... amputant la région du Centre-Ouest du gouvernorat qui affiche le dynamisme le plus sûr et qui nous semble-t-il est le mieux en mesure de répondre aux objectifs de l'aménagement équilibré .

Paradoxalement le Schéma Régional du Centre-Ouest semble accorder au gouvernorat de Sidi Bouzid une place secondaire par rapport à celle de Kasserine et Kairouan . Car en appelant à la structuration du Centre-Ouest autour d'un couloir de développement unique situé dans le Nord de la région et organisé par les deux seuls pôles de développement prévus (Kairouan et Kasserine) il met le gouvernorat de Sidi Bouzid dans une situation périphérique par rapport aux axes de développement majeurs de la région, et l'exclut des projets d'intérêts nationaux en ne lui accordant que des projets d'intérêt régional ou local : la consolidation de Sidi Bouzid dans son rôle de capitale

de gouvernorat, la promotion de Sidi Bouzid et de Métnassy en tant que centres industriels, le développement de relais régionaux et de centres secondaires, l'aménagement de nouvelles liaisons régionales, Namallagh-Sidi Bouzid, la mise en valeur d'un corridor d'intensification Sidi Bouzid-Métnassy ... (voir à ce propos *Mesures d'aménagement proposées en la Schéma Régional du Centre-Ouest* pp IV - XI 1).

Ces options, tout en permettant des améliorations certaines dans le fonctionnement et la structuration du gouvernorat, ne sont pas, cependant, en mesure d'assurer le désenclavement total du gouvernorat et la valorisation de sa situation centrale dans le Territoire National ni d'offrir des alternatives fiables aux axes de drainage Est-Ouest (l'axe Sfax-Kasserine et l'axe Sfax-Gafsa). En plus elles ne peuvent être suffisantes pour satisfaire la demande d'emploi future, les options industrielles étant en effet nettement moins fortes que dans les deux autres gouvernorats.

Appliqué au gouvernorat de Sidi Bouzid, un tel schéma relève donc plus du scénario tendanciel que du scénario d'équilibre.

A cet effet le Comité Inter-départemental de Coordination (CIDEC) principal organe de consultation dans le cadre de l'étude du Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Schéma Régional, a recommandé de "donner une importance plus grande aux mesures permettant de désenclaver Sidi Bouzid et d'en renforcer le rôle" et proposé de "favoriser son industrialisation dans une plus large mesure et de développer jusqu'à Métnassy l'axe de communication "médian" passant par Sidi Bouzid" (1).

L'étude du Plan d'Urbanisation de la Région du Centre-Ouest élaborée pour le compte du CGDR conclut, d'ailleurs, que l'établissement de Sidi Bouzid comme capitale administrative du Centre-Ouest est l'une des rares variantes qui permette d'engager sa restructuration (2).

Un Schéma d'Aménagement équilibré pour le Centre-Ouest impliquerait donc pour Sidi Bouzid une rupture avec certaines tendances favorables de la concentration dans le littoral et en même temps, et c'est là l'avantage de Sidi Bouzid par rapport aux autres gouvernorats

(1) Schéma Régional d'Aménagement du Territoire du Centre-Ouest vol 4- P11.

(2) CGDR-DIRASSET: "Etude du Plan d'Urbanisation des Régions Nord-Ouest Centre-Ouest et Sud". 1984.

du Centre-Ouest, la mise à profit de certaines tendances nouvellement apparues favorables à la restructuration de l'économie et de l'espace régionaux.

II. LES TENDANCES DE L'EVOLUTION ECONOMIQUE ET SOCIALE ET DE L'ORGANISATION DE L'ESPACE .

L'analyse de l'évolution économique et sociale et de l'organisation de l'espace dans le gouvernorat de Sidi Bouzid permet d'identifier deux ensembles de tendances contradictoires, des tendances fortes favorables au statu-quo et des tendances légères favorables à la restructuration . Confrontées avec les objectifs du Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Schéma Régional du Centre-Ouest, ces tendances vont nous permettre de fixer les objectifs du Schéma d'Aménagement du Gouvernorat et d'élaborer les scénarios possibles .

A. Des tendances fortes contraignantes

L'examen de la dynamique économique et spatiale montre que le gouvernorat affiche des tendances fortes contraignantes ne lui permettant pas de jouer un rôle actif dans la mise en œuvre du Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Schéma Régional du Centre-Ouest et dans la restructuration équilibrée du Territoire National .

1. La tendance à l'essoufflement de la dynamique économique et principalement de sa composante agricole

« * L'agriculture régionale et particulièrement son axe interne (l'agriculture irriguée) est sujette à des contraintes menaçant de bloquer son développement :

* La tendance au morcellement de la propriété-particulièrement dans les terres irriguées-et à la marginalisation d'un nombre croissant d'exploitations;

* La tendance à la hausse rapide des charges de production et à la diminution des marges bénéficiaires;

* L'incertitude et la précarité de l'écoulement des productions agricoles;

* Le vieillissement de l'infrastructure hydraulique et la hausse du coût de la maintenance .

2. L'immobilisation et la diversification de l'économie régionale amoindrent des obstacles qui risquent de déterminer la spécialisation du gouvernorat dans l'agriculture et même de priver cette dernière des conditions de valorisation locale de sa production . Ces obstacles se résument aux points suivants :

* L'exiguïté du marché régional et son absence d'unité ;

* L'indigence des moyens des promoteurs locaux, mal introduits dans le système bancaire ;

* La faible qualification de la main d'œuvre en dépit de l'importance de ses effectifs ;

* Le désenclavement et le sous-équipement de la région en sites industriels adéquats ;

* L'absence d'un environnement régional favorable à la promotion industrielle .

2. La persistance et même le renforcement des influences externes et la marginalisation du gouvernorat par rapport aux principaux couloirs de développement dans le pays

La tendance de l'évolution va, en effet, dans le sens de la spécialisation du gouvernorat dans la production agricole, laissant l'encadrement (l'approvisionnement en machines agricoles, les réparations...) et la valorisation de la production (oléification, conserves, transformation des amandes...) aux régions littorales (principalement Sfax mais également le Sahel et le Cap Bon) .

En même temps le gouvernorat tend à être marginalisé par rapport aux principaux couloirs de développement prévus par le Schéma National d'Aménagement du Territoire et le Schéma Régional du Centre-Ouest : Par rapport au couloir transversal Sousse-Kairouan-Kasserine qui ne parcourt que l'extrême Nord du gouvernorat, sur un tronçon assez court d'ailleurs, et le couloir frontalier méridien Jendouba-Le Kef-Kasserine-Gafsa.

La mobilité accrue de la population

Certes le gouvernorat est considéré comme l'un des gouvernorats les plus stables sur le plan migratoire, depuis quelques années, cependant, il a commencé à refouler sa population et à s'aligner sur les autres gouvernorats intérieurs : pour la période 1980-1984 on y a enregistré un solde migratoire négatif de - 600 personnes. Il tend donc à connaître une accélération des mouvements migratoires en relation avec les perspectives incertaines de l'économie régionale, l'intensification agricole s'approchant du seuil fatidique et l'industrialisation cédant devant les contraintes.

4. Les projections de la population et de l'emploi

** Les projections de la population*

Considérées selon deux hypothèses (une hypothèse "stabilité" correspondant à l'accroissement naturel (1) et une hypothèse "mobilité" avec un solde migratoire équivalent à la moitié des départs des campagnes, l'autre moitié étant orientée vers les villes du gouvernorat), les projections donnent pour 2001 et 2025 les chiffres suivants :

Tableau.9: Projections de la population

	1984	hypothèse "stabilité"		hypothèse "mobilité"	
		2001	2025	2001	2025
Population urbaine	35.956	135.940	372.755	120.584	270.789
Population rurale	252.572	303.086	333.395	252.572	252.572
Population totale	288.528	439.029	706.150	373.156	523.361
Solde migratoire		0	—	-65.873	-76.837

** Les projections de l'emploi*

Calculés seulement pour l'hypothèse "stabilité" ces projections montrent l'effort à fournir pour retenir la population du gouvernorat sur place.

(1) Le taux d'accroissement naturel retenu est de 2,5% par an pour la période 1984-2001 et de 2% par an pour la période 2001-2025.

Tableau 10 : Projections de l'emploi

	2001	Observation	2025	Observation
Population en âge actif	232.686	53 % de la population	383.086	54,25 % de la population
Population active	131.709	30% de la population	225.968	32% de la population
Population occupée	113.270	86 % de la population active	194.332	86% de la population active
Occupés agricoles	44.856	Un accroissement de 20% par rapport à 1984	44.856	Le même chiffre qu'en 2001
Occupés non-agricoles	68.414		149.476	
Emplois agricoles à créer	7.476	Pour la période 1984-2001	—	Pour la période 2001-2025
Emplois industriels à créer	24.770	Pour la période 1984-2001	40.531	Pour la période 2001-2025
Emplois tertiaires à créer	16.514	Pour la période 1984-2001	40.531	Pour la période 2001-2025
Total des emplois à créer	48.760	Pour la période 1984-2001	81.062	Pour la période 2001-2025

De 1984 à 2025 la région doit donc créer 129.822 postes d'emploi (dont 48.760 pour la période 1984 - 2001 et 81.062 pour la période 2001-2025) ce qui montre bien l'ampleur de l'effort à fournir si l'on désire arrêter les départs vers l'extérieur du gouvernement. Comme il apparaît dans le tableau, l'essentiel des créations d'emploi doit aller à l'industrie (60 % de créations pour la période 1984-2001 et 50 % pour la période 2001-2025) ainsi qu'aux services.

5. Les tendances de l'occupation de l'espace

- Une organisation de l'espace économique autour de deux axes de croissance orientés de l'Ouest vers l'Est. Le premier, septentrional, associe Bir Lahfey, Sidi Bouzid, Fayedh et Ouled Haffouz affiche une base agricole riche (agriculture irriguée, arboriculture...), une industrie liée à l'agriculture et des agglomérations en croissance rapide, et l'autre, méridional, associe Menzel Bouzafane, Meknassy et Mezzouna

avec une base agricole moyennement intensive (arboriculture mais aussi quelques périmètres irrigués) et deux sites industriels lancés par l'Etat basés surtout sur le facteur main d'œuvre .

- Des dynamiques locales non complémentaires

Cette absence de complémentarité est particulièrement nette entre les deux axes Est-Ouest précédemment identifiés (le premier ne produisant rien pour le second et vice versa) et également entre les autres secteurs du gouvernorat : toutes les campagnes du gouvernorat fonctionnent, en effet, pour le marché extra-régional en passant dans quelques cas par des centres de collecte dotés de souks assez dynamiques .

- La marginalisation des secteurs situés en retrait par rapport à ces axes .

De par leur éloignement de ces axes plusieurs secteurs du gouvernorat (la délégation de Regueb, le Sud de Mezzouna, le bassin de Braga, la délégation de Ben Aoun, l'essentiel des délégations de Jelma et Sebbala et même les secteurs Nord de la délégation de Sidi Bouzid-Ouest tendent à être marginalisés et faiblement polarisés et à générer des flux migratoires de plus en plus volumineux .

B. Des tendances restructurantes légères

Parallèlement à ces contraintes on assiste depuis une décennie à la naissance de nouvelles tendances favorables de l'espace. Elles sont cependant encore légères et méritent d'être consolidées vu leur portée restructurante de l'espace .

1. La naissance d'un patronat et d'une accumulation du capital, particulièrement en milieu urbain

Accompagnant la diversification de l'économie, un capitalisme local commence à naître avec pour principaux domaines d'activité l'industrie et particulièrement l'industrie de transformation des productions agricoles (les conserves de tomates, les huilleries...) et le commerce de gros concentrés surtout dans le Nord du gouvernorat, dans l'axe de croissance passant par Sidi Bouzid . En dépit du dynamisme

qu'il a pu afficher (extension des unités, concentration financière, exportation...) il reste cependant marqué par les défauts de la jeunesse (la rigidité technique et la forte spécialisation etc...) que l'absence d'un environnement intégrateur n'a pu limiter. Ce capitalisme demande donc une certaine assistance technique, une certaine nationalisation.

1. L'urbanisation et la tendance au regroupement de la population rurale

Certes le gouvernorat est encore et pour l'essentiel un gouvernorat rural, il connaît néanmoins une urbanisation rapide: ses agglomérations urbaines enregistrent, en effet, les taux de croissance les plus élevés du pays (13,25 % par an à Sidi Bouzid entre 1966 et 1975 et 11,96% entre 1975 et 1981 %).

En même temps une tendance au regroupement de la population rurale est de plus en plus confirmée. Favorisée par la diffusion des équipements publics dans les campagnes, cette tendance s'exprime par l'apparition de petites agglomérations de moins de 1000 habitants -certaines ayant même moins de 300 habitants- qui se dotent progressivement des équipements élémentaires (une école primaire, un centre de santé de base, un souk pour les plus grandes et quelques boutiques pour les plus petites) et se désenclavent à la faveur de la construction d'une route ou d'une piste. C'est sur ce maillage en cours de formation que l'aménagement du territoire du gouvernorat doit se baser.

2. La densification de l'infrastructure routière dans le gouvernorat

Portant sur la création de nouvelles routes bitumées (la MC 83 reliant Sidi Bouzid à Meknassy, la RVE 1030 entre Regueb et Mezzouna, la MC 73 entre Fafedh et Nassallah...) et sur l'aménagement de nouvelles pistes (124 km au cours du VI^e plan) et l'amélioration de pistes existantes (80 km au cours du VI^e plan), cette tendance porte à son actif les trois faits suivants :

* L'apparition d'un nouvel axe structurant Nord-Sud formé par la MC 03 qui, tout en permettant la liaison directe entre le Nord et le Sud du gouvernorat, pourrait favoriser l'émergence d'un couloir de développement intégrateur et unificateur .

* L'affirmation de Sidi Bouzid en tant que noeud routier majeur pour l'ensemble du gouvernorat, ce qui favoriserait son rôle de pôle organisateur .

* Le désenclavement des campagnes, et particulièrement les zones d'agriculture intensive, par la construction de routes (comme la route Hichria-MC83 favorisant la mise en valeur du bassin de Braga) et de pistes rurales .

En considérant les besoins des campagnes du gouvernorat, cette tendance paraît trop lente et demanderait un effort supplémentaire, particulièrement dans certaines campagnes intensivement cultivées (l'Ouest de la ville de Sidi Bouzid par exemple).

Au vu de cette présentation des tendances du fonctionnement de l'espace régional et de son organisation, il s'avère donc que les tendances fortes sont favorables à la pérennisation d'une situation d'infériorité par rapport aux régions littorales dynamiques et même à son renforcement et sont donc en contradiction avec les objectifs d'équilibre du Schéma National d'Aménagement du Territoire .

Ce qu'il faudrait faire donc dans le gouvernorat de Sidi Bouzid c'est freiner les tendances fortes favorables à sa satellisation - et qui pourraient s'inscrire dans un scénario de concentration à l'échelle nationale - et renforcer les tendances favorables au développement et même favoriser l'émergence de nouvelles qui seraient conformes au scénario d'équilibre .

III. LES OBJECTIFS DU SCHEMA D'AMENAGEMENT DU GOUVERNORAT DE SIDI BOUZID ET LES STRATEGIES IMPLIQUEES

En partant des tendances constatées et en les confrontant aux objectifs généraux du Schéma National d'Aménagement du Territoire et du Schéma Régional du Centre-Ouest on propose pour le Schéma d'Aménagement du gouvernorat de Sidi Bouzid les deux ensembles d'objectifs suivants :

A. Les objectifs de développement

1. Tirer le meilleur parti des ressources naturelles et mobiliser au mieux les ressources humaines, le gouvernorat étant, en effet, relativement bien doté en eau, et en sol et ayant une population laborieuse mais faiblement qualifiée .
2. Fixer la population dans le gouvernorat, la tendance étant vers le déclenchement de processus migratoires intenses . Cet objectif autorise cependant une certaine mobilité interne de la population accompagnant la restructuration de l'espace régional .
3. Réduire au mieux les prélèvements effectués au profit d'autres régions, le gouvernorat fonctionnant, en effet, comme un espace satellite des régions littorales .
4. Créer une dynamique de développement intégré
5. Assurer l'insertion du gouvernorat dans la dynamique de développement national, la tendance étant d'en faire une périphérie .
6. La préservation des équilibres naturels, l'environnement régional étant, en effet, sujet à des perturbations destructrices (désertification, érosion, épuisement et salinisation de certaines nappes ...) .

B. Les objectifs d'aménagement

1. Réduire les écarts entre les villes et les campagnes en favorisant le regroupement de la population et la diffusion des équipements dans le milieu rural .
2. Restructurer l'espace régional en créant des pôles intégrateurs et en favorisant l'émergence de couloirs de développement .

3. Insérer l'ensemble des zones du gouvernorat dans la dynamique de développement

La poursuite de ces objectifs suppose la conduite d'un ensemble de stratégies particulières qui doivent permettre de freiner les tendances fortes négatives précédemment dégagées et de renforcer et accélérer les tendances positives qui commencent à émerger ou que l'on propose d'introduire .

VI. LES STRATEGIES SECTORIELLES

A. Une stratégie d'intensification et de diversification de l'agriculture comprenant les volets suivants :

1. Accroître les potentialités du secteur irrigué par l'exploitation des eaux profondes du Miopliocène et des eaux de surface et favoriser la valorisation optimale de l'eau mobilisée, particulièrement dans les PPI, et veiller à préserver l'équilibre des nappes exploitées .
2. Accorder l'intérêt qu'il faut à l'agriculture en pec comme l'arboriculture, la céréaliculture et l'élevage . (Déjà un projet de 11 millions de dinars est lancé avec la contribution du FIDA).
3. Aménager et améliorer les parcours pour accroître le potentiel fourager du gouvernorat .
4. Mettre en place une structure de vulgarisation et d'encadrement appropriée surtout pour faire face aux nouveaux problèmes techniques et agronomiques qui commencent à se poser (sélection variétale, économie d'eau, amélioration du système de culture...) .
5. Elaborer une stratégie cohérente en matière de prix agricoles et en matière de commercialisation et favoriser l'organisation des agriculteurs dans des structures appropriées .

B. Une stratégie de protection de l'environnement

Elle devrait être axée sur des programmes de conservation en eau et en sol avec pour objectifs principaux :

1. La conservation des sols
2. La lutte contre la désertification, surtout dans le Sud du gouvernorat .
3. La mobilisation des eaux de ruissellement .
4. L'amélioration des réserves fourragères et la rationalisation de la gestion des parcours .
5. La protection des centres urbaines et des infrastructures . : communication contre les inondations .

C. Une stratégie d'industrialisation

Elle doit viser deux objectifs principaux à savoir la valorisation des ressources régionales et la création d'emplois .

Elle se basera sur les axes suivants :

1. Les industries agro-alimentaires en vue de valoriser les produits de l'agriculture régionale (des huileries, des usines de conserves, des usines de conditionnement des amandes, des centres d'abattage, des chaînes de froid, des unités de travail de la laine) formeront l'assure de la branche. Pour un meilleur fonctionnement des unités, l'option pour la moyenne dimension peut être plus intéressante .
2. Les industries de main d'œuvre et particulièrement le textile qui doivent s'implanter par l'association de l'investissement étatique direct -particulièrement dans le Sud du gouvernorat- et l'incitation à l'investissement privé et à la décentralisation industrielle .

Cette stratégie doit cependant inclure des actions visant l'amélioration de l'attractivité du gouvernorat (infrastructures, formation professionnelle...). A cet effet un centre de formation professionnelle de niveau national implanté dans le Sud du gouvernorat (à Meknassy) peut être un facteur très avantageux .

D. Une stratégie d'équipement en services publics et privés

Pour les services publics elles doit être axée sur l'équipement hospitalier (par la multiplication des centres de santé base et l'équipement des hôpitaux), l'équipement scolaire (surtout l'équipement des écoles en eau et en électricité et l'amélioration de l'encadrement) et l'équipement culturel et de loisir .

Pour les services privés il s'agit surtout de favoriser leur multiplication, particulièrement pour les services d'encadrement à l'économie et les services rares (banque, commerces de gros, commerces rares, services rares, (comptabilité, architecture, réparations etc...) .

E. L'amélioration des conditions de la circulation

Elle se ferait en deux volets :

1. L'amélioration de la desserte avec l'extérieur du gouvernorat par l'élargissement et l'amélioration des grands axes routiers .

A ce propos une attention particulière doit être accordée à la MC73 reliant Fafedh à Nassallah pour en faire un axe majeur permettant une liaison rapide avec Kairouan, le Sahel et le Nord-Est. En même temps l'achèvement de la liaison Mezzouna - La Skhira permettra d'écourter les distances avec le Sud-Est .

2. La restructuration du réseau de routes et de pistes à l'intérieur du gouvernorat .

Cette action est la plus urgente des priorités dans l'optique du Schéma National d'Aménagement du Territoire, l'élargissement des axes routiers d'importance régionale, le bitumage des pistes rurales et la création de nouvelles pistes pour désenclaver les campagnes isolées étant indispensables pour permettre l'intégration économique et spatiale du gouvernorat .

F. Une stratégie d'aménagement du territoire du gouverneur
ayant les trois composantes suivantes :

1. *L'équipement des campagnes et le regroupement de la population .*
2. *La promotion d'une économie urbaine et villageoise intégrée et diversifiée (des centres industriels, des centres de services...)*
3. *La création de couloirs de développement intégrateurs avec ce que cela implique en matière d'infrastructures de transport (axes routiers majeurs, réseaux de communication...)*

Les scénarios proposés par la présente étude s'inscrivent dans ce cadre .

Quatrième partie

SCENARIOS D'AMENAGEMENT

LES SCÉNARIOS

En partant des tendances de l'occupation de l'espace, des objectifs spatiaux assignés au Schéma d'Aménagement du gouvernorat et des stratégies préconisées nous proposons deux scénarios qui, tout en se plaçant dans le cadre du scénario d'équilibre du Schéma National d'Aménagement du Territoire, contiennent néanmoins des orientations divergentes quant à leur portée spatiale.

I. SIMILITUDE ET DIFFERENCE ENTRE LES DEUX SCÉNARIOS

A. Points communs aux deux scénarios

Les deux scénarios ont pour points communs les propositions suivantes :

1. La nécessité d'infléchir le Schéma National d'Aménagement du Territoire et le Schéma Régional du Centre-Ouest dans le sens d'une valorisation de la place de Sidi Bouzid et de son gouvernorat, le bilan des données et le diagnostic ayant montré que la réussite du Schéma Régional du Centre-Ouest et par extension celle du Schéma National d'Aménagement du Territoire sont conditionnées par la poursuite de la croissance et de l'intensification dans le gouvernorat de Sidi Bouzid alors que dans les gouvernorats de Kairouan et de Kasserine il s'agirait plutôt d'une reprise et d'une inversion de certaines tendances négatives (l'émigration entre autres).

2. La création d'un nouveau couloir de développement dans le gouvernorat ou au mieux la réalisation d'une bretelle du couloir de développement proposé entre Sousse-Kairouan-Kasserine . Ce couloir, ou cette bretelle partirait de Jelma vers Sidi Bouzid et Meknassy.

3. L'intégration interne de l'économie et de l'espace du gouvernorat, la ville de Sidi Bouzid étant appelée à jouer un rôle central soutenue en cela par un ensemble de villes interdépendantes .

4. L'urbanisation et le regroupement de la population rurale dispersée considérés comme un moyen d'encadrement efficace des campagnes et comme une condition nécessaire à la diffusion des équipements et des services élémentaires. Cette densification du réseau d'agglomérations doit s'appuyer sur les noyaux existants en privilégiant les mieux situés et les plus peuplés .

5. La promotion d'une armature de centres hiérarchisée composée de six niveaux, le niveau supérieur, Sidi Bouzid, étant destiné à se renforcer, les niveaux intermédiaires devant favoriser la promotion hiérarchique et le niveau de base étant appelé à polariser le mouvement de regroupement de la population éparsée .

5. Différences

Les deux scénarios diffèrent néanmoins par la stratégie suivie :

1. Le scénario A est un scénario de concentration

Il part du principe selon lequel l'option d'équilibre à l'échelle nationale n'est pas fondamentalement en contradiction avec une option de concentration à l'échelle régionale et que la concentration, en étant plus économique que la répartition équilibrée, est plus en mesure de permettre la réussite des options d'aménagement du territoire et de développement régional, l'effort d'investissement devenant plus efficace et plus inducteur en se concentrant dans des lieux privilégiés par la taille ou la situation .

Il opte donc pour un couloir de développement Nord-Sud dominant et pour une armature macro-céphale avec un écrasement des niveaux intermédiaires .

2. Le scénario B est un scénario d'équilibre

Son principe fondamental est que l'option d'équilibre à l'échelle nationale doit s'accompagner inéluctablement par une option d'équilibre à l'échelle régionale .

Il répond donc à une logique d'équité socio-géographique et privilégie un schéma de développement par le bas en optant pour une politique de développement rural soutenue, pour la multiplication des centres ruraux, pour une armature étoffée et pour la multiplication des axes d'échanges et de communication avec une préférence pour les axes périphériques .

II. LE SCENARIO A DE CONCENTRATION

Ce scénario part de la structure actuelle marquée par l'organisation de l'espace du gouvernorat autour de deux couloirs de développement inégalement affirmés - à savoir un couloir septentrional principal passant par Sidi Bouzid et un couloir méridional secondaire passant par Meknassy - et propose de les renforcer et les intégrer en s'appuyant sur un axe de communication nouveau (la MC 53) qu'il faudrait ériger en couloir de développement principal.

Ce schéma propose donc de concentrer l'effort sur les zones dynamiques déjà confirmées (Sidi Bouzid, Bir Lahley, Ouled Haffouz et Meknassy) et sur les zones à promouvoir (l'axe Jelma-Sidi Bouzid, le bassin de Braga et l'axe Meknassy-Mezzouna) et ce en densifiant les infrastructures de communication, en multipliant les centres urbains et ruraux et en favorisant les centres déjà lancés par l'installation des équipements, des infrastructures et des industries nécessaires.

La structure proposée :

1. La mise en place d'un couloir de zones d'aménagement prioritaires :

a. Les zones proposées :

Orienté du Nord-Ouest au Sud-Est ce couloir comprendrait quatre importants bassins de mise en valeur agricole où le secteur irrigué est appelé à jouer un rôle moteur :

- Le Bassin de Jelma-Ouled Asker au nord. Les réserves en eau profonde de cette zone permettent encore un prélèvement supplémentaire d'environ 140 l/s. La nappe phréatique qui est marquée par une surexploitation se caractérise par une salinisation et une baisse sensible.

- Le Bassin de Sidi Bouzid dont les nappes profondes fournissent encore d'un débit de 116 l/s exploitation. En outre l'axe principal (le cours) de l'Oued El Fekka pourrait, en plus de la valorisation agricole

par l'agriculture des eaux d'épandage, améliorer sensiblement l'état de la nappe phréatique qui souffre actuellement d'une exploitation excessive .

- Le Bassin de Braga qui bénéficie d'un débit disponible de 209 l/s dégagé par la nappe profonde du Miopliocène . Les puits de surface, moins nombreux que dans les autres bassins, exploitent généralement une nappe phréatique relativement profonde et salée .

- Le Bassin de Meknassy avec une nappe profonde disposant d'un débit supplémentaire de 106 l/s mobilisable pour la mise en valeur agricole dans les P.P.I.

A. Implications

* Au niveau technico-agronomique

Pour faire face aux difficultés actuelles du secteur irrigué à ce niveau, une diversification du système de culture s'impose notamment par le développement de cultures d'hiver moins consommatrice d'eau et moins problématiques en ce qui concerne l'écoulement sur le marché .

Les techniques de mobilisation de l'eau doivent bénéficier d'une attention particulière notamment en ce qui concerne l'électrification des points d'eau (permettant une réduction très sensible des coûts de production) et l'amélioration des réseaux d'irrigation pour réduire les pertes en eau liées à l'infiltration et à l'évaporation .

* Au niveau écologique

Les travaux d'aménagement et de conservation des ressources en eau et en sol constituent une priorité pour le développement du secteur irrigué sur l'axe central et l'agriculture en eau dans les zones périphériques :

- Aménagement des principaux rivières du centre et des zones à eau pauvre des marges du P.P.I.

- * Lutte contre l'ensablement dans les zones d'agriculture en sec et qui sont soumises à des processus de désertification .

- * Lutte contre la salinisation des sols dans les périmètres irrigués avec des eaux chargées .

- * Au niveau de l'équipement, de l'encadrement et de l'organisation du monde agricole : ces implications concernent en premier lieu l'amélioration du réseau des pistes agricoles nécessaires à l'acheminement des produits agricoles (surtout ceux des périmètres irrigués) vers le marché de gros et les usines de transformation en milieu urbain . La mise en place d'un réseau plus dense de C.T.V., disposant d'un personnel qualifié et motivé et de moyens d'intervention appropriés, constitue aussi une nécessité pour l'ancrage de ce scénario .

- * Au niveau de l'organisation des producteurs

Le développement du secteur agricole sur la base de ce scénario nécessite aussi l'organisation des producteurs (notamment ceux du secteur irrigué) pour faire face aux contraintes liées à l'approvisionnement et surtout à l'écoulement des productions agricoles .

Le développement des coopératives de service pourrait constituer une réponse à ces contraintes qui jouent un rôle important au niveau des coûts de production et des marges bénéficiaires des exploitants .

2. Le réseau de communication

- a. Les axes routiers bitumés, étant les axes qui canalisent la plupart des infrastructures de base et des moyens de communication, seront l'ossature du réseau de communication du Schéma d'Aménagement .

- Les principaux axes routiers, qui constituent l'axe principal du schéma d'aménagement, sont à élargir et à recalibrer pour supporter l'intensification de la circulation de transit et de desserte interne du gouvernement .

* Les travaux entamés sur la GP 13 et la GP 3, doivent être poursuivis pour atteindre cet objectif .

* La situation relativement marginale de la ville de Sidi Bouzid, par rapport à ces deux routes principales, impose l'aménagement de la MC 125 (Bir Lahfey-Lassouda) pour la rendre une route de liaison régionale de première importance .

* Elle sera prolongée, en direction du Kairouan par la MC73 (Fafedh-Nassailah) retenue par le Schéma National d'Aménagement du Territoire et le Schéma Régional comme axe routier "médian" pour la Tunisie Centrale, moyennant quelques légères modifications du tracé Sidi Bouzid-Fafedh-Nassailah -GP2 .

* Le triangle délimité par la GP3, la GP13, la MC 125 et la MC 73, est un espace souffrant d'un manque patent en liaisons routières bitumées. Le réseau de centres ruraux à développer dans la zone d'épandage d'Qued El Fekka, suppose le bitumage d'un réseau connexe de pistes rurales vitales pour les périmètres irrigués de cette zone. Parmi les multiples pistes rayonnantes à partir de Sidi Bouzid, il y a lieu l'en privilégier une ou deux, qui relient les centres ruraux les plus enclavés.

- L'axe méridien bénéficiera, dans sa partie Nord, des travaux d'amélioration de la GP 3. Jelma est à relier avec les zones rurales de piémont et de plaine, en vue de les désenclaver et de les intégrer dans la vie de relation de cet axe méridien .

* Parmi ces liaisons, le bitumage des pistes rurales améliorées est une nécessité :
- Jelma- Aïn Ghammam (piémont du Mghilla)
- Jelma -El Hmaïma- El Makarem- Lassouda
- Jelma -Essed- Cebalet Ouled Asker
- Labefedh- GP 3E .

* Dans sa partie méridionale, l'axe méridien est de création récente. Il se limite à la route MC 83 et à quelques antennes . La promotion de centres ruraux qui structureront les campagnes dynamiques du versant Sud d'El Khar et du versant Ouest du Bou Dinar (Nichria, Souk Jedid, El Gsaïra), implique l'amélioration des conditions d'accès et d'équipement de ces centres .

* La liaison Mezzouna-GP 2 (par la NC 89) peut être considérée comme le prolongement de l'axe méridien, via la GP 14. Elle est conçue pour favoriser la liaison rapide avec le Sud-Est par la route d'importance nationale (GP 2), route dont le gouvernorat de Sidi Bouzid ne profite pas directement. Mais, elle profitera aux populations des secteurs ruraux d'El Khoui et de Founi, parmi les plus enclavés et les plus dispersés du gouvernorat.

b. Les chemins de fer

Le scénario prévoit également le raccordement de la ville de Sidi Bouzid au réseau ferroviaire par la réalisation d'une bretelle Jeima-Sidi Bouzid dont la fonction sera de drainer les flux croissants de passagers et de marchandises diverses (matériaux de construction, céréales, matières premières ...). Cette bretelle d'une trentaine de kilomètres à intégrer au projet de réaménagement de l'axe Souss-Kairouan-Kasse ine, sera un facteur de plus favorisant la réalisation du Schéma Régional du Centre-Ouest.

3. L'armature urbaine et villageoise

Le scénario implique la densification du réseau des agglomérations dans les zones d'aménagement prioritaires (par l'intensification des migrations vers ces zones et surtout vers leurs centres) et la promotion hiérarchique des centres les mieux situés et les plus peuplés.

Ce scénario garde donc la hiérarchie actuelle tout en l'accentuant en multipliant les centres de niveau élémentaire et en favorisant les centres majeurs et à leur tête Sidi Bouzid.

- Pour Sidi Bouzid il s'agit de promouvoir les activités économiques secondaires en l'érigant en centre industriel pouvant accueillir 5000 emplois et ce, en se basant sur les industries agro-alimentaires, les industries textiles et les industries mécaniques et électriques (en relation avec l'activité de montage à Kairouan ...).

Il s'agit également de renforcer les équipements publics et privés en vue d'assurer l'encadrement adéquat de l'économie et de la population futures. La fonction de collecte et d'entrepôt est à renforcer. Une attention majeure doit être accordée à la formation professionnelle et aux

équipements socio-culturels. Un gros effort en matière d'aménagement urbain est à faire .

- Pour le niveau 2, celui des centres sous-régionaux, nous proposons Meknassy comme unique centre sous-régional . Elle doit polariser l'ensemble des délégations méridionales du gouvernorat et doit devenir un centre industriel régional basé sur les industries des matériaux de construction et surtout sur les industries de main d'œuvre comme le textile (5000 emplois) .

Un effort particulier en matière de formation professionnelle est à faire; il pourra se traduire par la création d'un centre de formation professionnelle de niveau national spécialisé dans le textile .

Un effort en matière d'équipements socio-culturels est également à effectuer .

- Pour le niveau 3, celui des relais sous-régionaux nous proposons quatre centres (Jelma, Bir Lahfey, Ouleu Haffouz et Regueb), les trois premiers étant situés sur les axes de communication majeurs passant par Sidi Bouzid et le quatrième étant au centre de la délégation la plus peuplée .

Les actions à faire vont de l'équipement public (santé, enseignement) au renforcement de l'appareil de production (industries particulièrement les industries agro-alimentaires et les PMI...) pour lequel l'aménagement de zones industrielles attractives est une condition nécessaire (1000-2000 emplois par centre).

La mise en œuvre de plans d'assainissement est également recommandée .

- Pour le niveau 4, celui des centres locaux, nous proposons les quatre chef-lieux de délégation restantes (Sebbala, Ben Aoun, Menzel Bourafane, Mezzouna) auxquelles on ajouterait quatre centres ruraux à promouvoir en centres locaux (Fafedh, Sidi Khlif, Safda et Souk Jdid). Les deux derniers à savoir Safda et Souk Jdid sont proposés pour devenir des chef-lieux des deux nouvelles délégations dont on propose la création, la première dans la partie Nord de l'actuelle délégation de Regueb et la seconde dans le bassin de Braga par le regroupement de secteurs appartenant au moins à trois délégations (Meknassy, Sidi Bouzid-Est et Sidi Bouzid-Ouest).

Ces centres sont à promouvoir en communes urbaines et méritent un renforcement des équipements privés pour les 4 premiers et des équipements publics pour les 4 derniers (lycées, hôpitaux de circonscription...).

L'installation de PMI, particulièrement dans l'agro-alimentaire, doit être prévue .

- Pour le niveau 5, celui des centres ruraux, nous proposons 11 agglomérations situées pour la plupart dans les bassins privilégiés et sur les nœuds les plus importants : Zaafria, Sandouk, Guidara, Om Ladhani 2, Lassouda, Hichria, El M'zara, El Itizaz, Ennasser, Rmilja et Labaladh .

Les équipements à réaliser sont du type local (collèges dans le cadre de l'école de base, dispensaires avec permanences médicales, bureau des PTT ...) .

- Dans le niveau 6, celui des centres ruraux élémentaires on aura les localités restantes et une série d'autres à promouvoir ou plutôt à créer ex-nihilo surtout dans les zones de peuplement épars. Un ou deux centres de regroupement pour les secteurs où le peuplement est totalement dispersé peuvent, une fois dotés des équipements élémentaires nécessaires (une école primaire, un centre de santé de base, un souk hebdomadaire pour quelques unes ...) fonctionner comme des noyaux pouvant cristalliser le mouvement de regroupement de la population .

III. LE SCENARIO B D'EQUILIBRE

En répondant à un objectif d'équité socio-géographique, ce scénario opte pour le développement des espaces ruraux situés à la périphérie des grands axes et nœuds de l'actuel espace économique du gouvernorat.

Certes il ne peut ignorer l'existence et la dynamique de ces points et axes forts, il propose cependant d'intégrer ces derniers avec les secteurs déprimés dans une structure spatiale équilibrée et complémentaire et consacre plus de moyens, que le scénario de concentration, pour le développement de l'économie agricole, pour l'aménagement et la conservation du milieu et pour l'amélioration des conditions de travail et de résidence.

La structure proposée

1. Les zones d'aménagement

La proposition fondamentale du scénario est l'intégration des bassins d'intensification agricole à un espace agricole et rural régional plus équilibré avec des zones périphériques dynamisées et jouant pleinement le rôle de zones de production agricole. La valorisation de toutes les ressources offertes par le milieu naturel nécessite la prise en compte des systèmes de production agricole extensifs comme composante principale de la stratégie de développement du secteur agricole au niveau régional.

Les implications pratiques de ce scénario d'équilibre peuvent être synthétisées comme suit :

- La valorisation de toutes les potentialités du milieu naturel et l'intégration entre les différentes zones agricoles du gouvernorat impliquent nécessairement le désenclavement de tous les secteurs ruraux et le développement de l'infrastructure rurale.
- La consolidation du potentiel agricole déjà existant notamment au niveau des périmètres irrigués et des plantations arboricoles en sec.
- L'identification et l'évaluation de toutes les ressources naturelles disponibles (sol, eau, végétation) afin de mettre en place les techniques et les systèmes d'exploitation appropriés tenant compte des particularités et des contraintes écologiques.

- Le renforcement du processus d'intégration entre les différentes activités et spéculations agricoles notamment entre les productions végétales et animales .

- Redéfinir l'occupation du sol au niveau régional notamment par la multiplication des P.P.I. dans les zones périphériques, le développement de l'arboriculture fruitière et des arbustes fourragers dans les zones de piémont derrière les ouvrages de C.E.S. et enfin par la diversification du système de culture (en irrigué) dans les bassins de l'axe central .

2. Le réseau de communications

La structure des voies de communication à développer dans ce schéma, n'est pas différente de celle du scénario de concentration, dans la partie septentrionale du gouvernorat . Le développement des zones rurales des délégations de Jelma et de Sidi Bouzid-Est, est à concevoir dans l'optique du renforcement de l'axe méridien .

a. Les routes

- Les campagnes centrales et méridionales du gouvernorat, de faible densification et d'extrême dispersion de la population, sont les espaces qui doivent bénéficier du maximum de moyens pour le désenclavement, l'équipement et le développement des activités de production et de services.

* Les zones rurales des délégations de Ben Aoun et de Bir Lahfey, situées à l'Est de la GP3, doivent être désenclavées par le bitumage des pistes améliorées :

- Bir Lahfey - Hichria
- Bir Lahfey - Rahal - Henchir Gallal - Menzel Bouzaiane .
- MC 83 - Zeizel - Rahal
- Hichria - Rahal
- La RVE 900.

* Les campagnes des délégations de Menzel Bouzaiane et de Meknassy profiteront du bitumage des pistes reliant Cherchef, Kharrouba, El Itizez, El Mabrouka et El Mech, à l'axe méridional de la GP 14. Ces liaisons renforceront le poids et la polarisation de Meknassy dans le Sud du gouvernorat .

* Les campagnes de la délégation de Mezzouna doivent être désenclavées par le bitumage des pistes Mezzouna-Al Boua et par la remise en état de la MC 124 .

* Bled Regueb est en cours de désenclavement dans sa partie méridionale par le bitumage de la route RVE 1030 jusqu'à Mezzouna. Le bitumage de la RVE 903, entre Regueb et Meknassy, actuellement à l'état de piste améliorée, est nécessaire pour désenclaver les secteurs de Rihana, Goulab, Zouara et Zebbès. Elle complètera l'étoile de routes qui renforce la Situation Centrale de la ville de Regueb .

* Le Bled Regueb septentrional et la délégation de Ouled Haffouz, sont relativement privilégiés en matière d'infrastructures de communication . L'amélioration de la RVE 903, entre Regueb et El Khchem, renforcera le poids de Safda. Par ailleurs, la liaison routière bitumée Ouled Haffouz-Sidi Khelif-MC 73, s'impose pour le développement de campagnes arboricoles des Ouled Haffouz .

* Pour le Nord du gouvernorat on propose le bitumage de la piste FaTadh- El Makarem et la réalisation d'une liaison Sidi Khelif-Al Makarem.

b. Les chemins de fer

Dans ce domaine le scénario ajoute par rapport au schéma de concentration (la voie Jelma-Sidi Bouzid) la réalisation d'une liaison Sidi Bouzid-Meknassy dont l'effet spatial sera de raccorder les voies traversant le gouvernorat et surtout de mieux rattacher les délégations méridionales au reste du Centre-Ouest. Les industries de matériaux de construction de Meknassy seront donc les principaux bénéficiaires .

3. L'armature urbaine et villageoise

Le scénario implique la densification du réseau des agglomérations dans toutes les zones-certés avec une certaine accentuation dans les zones d'aménagement agricole intensif comme les bassins du couloir Nord-Sud - et surtout il favorise la mise en place d'une armature équilibrée par la promotion hiérarchique de certains centres par rapport à leur rang dans le schéma de concentration, particulièrement les centres des zones de cultures sèches .

* Sidi Bouzid gardera le même rang et recevra les équipements en conséquence mais attirera moins d'immigrants que dans le scénario A et ceci avec la promotion des niveaux intermédiaires .

* Dans le niveau 2, Meknassy sera rejointe par Jelma, Regueb et Bir Lahfey pour former une couronne d'appui autour de Sidi Bouzid . Meknassy aura à polariser le Sud du gouvernorat, Regueb aura tout l'Est Central, Jelma le Nord (les délégations de Jelma et de Sebbala) et Bir Lahfey les délégations de Bir Lahfey et Ben Aoun .

* Dans le niveau 3, celui des relais sous-régionaux, on aura Ouled Haffouz qui garde la même place que dans le premier scénario, et aussi Sebbala, Ben Aoun, Menzel Bouzafane et Mezzouna, cette dernière étant destinée à accueillir des industries en complémentarité avec Meknassy .

Ce niveau engloberait également deux centres à promouvoir (comme chef-lieux de délégations entre autres) à savoir Souk Jdid et Salda .

Tous ces centres, sont à promouvoir en communes urbaines et à recevoir les équipements correspondants .

* Dans le niveau 4, celui des centres locaux on aura Fafedh, Sidi Khelif, Hichria, Ennasser .

* Dans le niveau 5, celui des centres ruraux on aura :

Zaafria, Sandouk, Guidara, Om Ladham et Lassouda dans le bassin de Sidi Bouzid, Radhaa, Rihana, Ksar El Hmam dans celui de Regueb, Fount et Ghdir Rebafa dans la délégation de Mezzouna, El M'zara, El Itizaz, Henchir Gallal, Ennasser, Rmilha, Al Khorchef dans les délégations de Meknassy et Menzel Bouzafane, Al Mansourah dans la délégation de Ben Aoun et Rahal dans celle de Bir Lahfey et enfin Labafadh et El Ayoun dans le Nord du gouvernorat .

* Le niveau 6 sera formé par une multitude de centres élémentaires à promouvoir dans la majorité des secteurs d'habitat dispensé - à raison d'un ou deux centres par secteur- et ce en diffusant les équipements élémentaires (école, centre de santé de base...) pour en faire des noyaux de cristallisation du mouvement de regroupement de la population .

IV. AVANTAGES ET INCONVENIENTS DES DEUX SCENARIOS

Pour faciliter le choix de l'un des deux scénarios et pour aider à la décision nous présentons l'évaluation suivante :

1. Le Scénario A de concentration

a. Avantages

- * La consolidation des dynamismes existants
- * L'intensification de l'activité agricole dans les campagnes dynamiques de l'axe Nord-Sud et de celui de Bir Lahfey-Sidi Bouzid-Guled Haffouz et valorisation des potentialités existantes (irrigation,...) .
- * L'articulation du processus d'industrialisation et d'équipement sur les villes déjà équipées et industrialisées (Sidi Bouzid-Meknassy ...) réduisant de la sorte les risques d'échec .
- * Une économie appréciable en matière d'investissements en infrastructures, la concentration géographique de la population et des actions aidant .

b. Inconvénients

- * La marginalisation accentuée des zones déprimées, certaines zones peuplées (la délégation de Regueb par exemple) vont souffrir plus qu'auparavant du manque d'équipements .
- * Un gaspillage de ressources humaines(par émigration) et naturelles (l'eau, les terres plantables, et les parcours) et une tendance au dépeuplement et à la désertification.
- * L'absence d'intégration interne de l'espace du gouvernement et la pérennisation des polarisations externes(pour la délégation de Mezzouna et de Regueb et certains secteurs de Jelma, Sebbala, Ben Aoun et Menzel Bouzafane).

- * La pénalisation des relations concentriques entre les zones périphériques, confinant certains centres dans des situations de "cul-de-sac" (Menzel Bouzafane, Ben Aoun, le Sud-Ouest de la délégation de Mezzouna, et le Nord de Sidi Bouzid-Est (El Makarem, El Amra ...)).

2. Le Scénario B d'équilibre

a. Avantages

- * Ce scénario favorise le développement économique et social dans l'ensemble des campagnes et des sous-régions .
- * Il favorise l'intégration interne de l'espace régional en élargissant la portée des produits de l'économie régionale et en réduisant les influences externes .
- * Il permet une meilleure valorisation des potentialités de l'ensemble des zones du gouvernorat .
- * Il améliore l'accessibilité des centres et des campagnes ainsi que celle des équipements . Certains centres comme Menzel Bouzafane, Ben Aoun, Souk Jdid, Salda etc... se trouvent revalorisés .
- * Il favorise la rétention de la population dans les campagnes et l'urbanisation équilibrée dans les zones d'aménagement .

b. Inconvénients

- * Le Scénario implique un effort d'investissement supérieur par rapport au scénario A .
- * Il entraîne la dispersion de l'effort à travers tout l'espace du gouvernorat, handicapant toute accumulation concentrée, freinant les dynamismes déjà apparus et privant l'espace du gouvernorat des zones et des villes motrices avec les risques que cela entraîne sur la poursuite du processus de développement intégré et de l'effort de rééquilibrage du territoire national .

FIN

143

VUES